

République Française  
Département de la Seine Maritime

\*-\*-\*-\*-\*-\*

**COMMUNE DE PETIT-COURONNE**

\*-\*-\*-\*-\*-\*

**Délibération N° 2024/2803-001 du Conseil Municipal**  
**Séance du 28 Mars 2024**

**Etaient présents :** Joël BIGOT, Xavier FAURRE, Agnès SCOT (à partir de 18h40), Lucien LE COM, Hélène LEFEBVRE (à partir de 18h55), Didier JEANNIN, Isabelle ALLAIN (à partir de 18h40), Laurent TURQUER, Dieynaba DIALLO-CISSE, Renée MEZENGE, Conchita DAMBRINE, Janine BETTENCOURT, Marcel DURU, Myriam BEGAUD, Michel CANTAIS, Jean-Louis CREVEL, Hervé GOUJON, Marilyn ANDRIEU, Jean-Luc LIGUORI, Dominique POUYER, Norbert CLAVEL, Thierry CLERADIN, Ingrid VELTIN, Mickael BALLUAIS, Lauryane VOYES, Fernande DUVAL.

**Absents :** Agnès SCOT (pouvoir à J. BIGOT jusqu'à 18h40), Hélène LEFEBVRE (pouvoir à Didier JEANNIN JUSQU'À 18h55), Claire VISCART (pouvoir à X. FAURRE), Nadia AMARZOUK (pouvoir à H. GOUJON), Edouard LUCAS (pouvoir à D. DIALLO-CISSE).

Nombre de Conseillers présents physiquement : 26

Nombre de pouvoirs : 3

Nombre de Conseillers votants : 29

Secrétaire de Séance : Lucien LE COM

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-huit du mois de Mars à 18 h 30, le Conseil Municipal dûment convoqué le vingt-quatre Mars deux mille vingt-trois, s'est réuni en la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Joël BIGOT, Maire.

**Délibération N° 2024/2803-001**

**BUDGET PRINCIPAL DE LA VILLE**  
**REPRISE ANTICIPEE DU RESULTAT DE L'ANNEE 2023**

**LE QUORUM CONSTATÉ,**

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

**VU** L'instruction M 57 (tome II, titre 2, paragraphe 4) et l'article L 5217-10-11 (alinéa 3) du CGCT permettant de reporter au budget de manière anticipée (sans attendre le vote du compte administratif et dans leur intégralité) les résultats de l'exercice antérieur.

**VU** l'avis favorable de la Commission Finances, Développement Economique et Commercial du 14 Mars 2024,

**APRES EN AVOIR DELIBERE**, constate et approuve les résultats de l'exercice 2023

		Dépenses	Recettes	Solde
Section de fonctionnement	Résultats propres à l'exercice 2023	15 258 123.28 €	16 503 751.18 €	1 245 627.90 €
	Résultats antérieurs reportés (ligne 002 du BP ou du BS 2023)		5 042 312.03 €	5 042 312.03 €
	Résultat à affecter			6 287 939.93 €
<hr/>				
Section d'investissement	Résultats propres à l'exercice 2023	2 779 542.95 €	1 566 669.18 €	-1 212 873.77 €
	Résultats antérieurs reportés (ligne 001 du BP ou du BS 2023)		1 048 609.15 €	1 048 609.15 €
	Solde global d'exécution			-164 264.62 €

Restes à réaliser au 31 décembre 2023	Investissement	4 107 018.69 €	132 393.51 €	-3 974 625.18 €
<b>Résultat net Investissement 2023</b>				<b>-4 138 889.80 €</b>
Résultats cumulés 2023 (y compris RAR) Reprise anticipée 2023	Prévision d'affectation en réserve (Invest 1068)			4 138 939.93 €
	Report en fonctionnement en Recettes			2 149 000.00 €

Si le Compte Administratif fait apparaître une différence avec les montants reportés par anticipation, l'assemblée délibérante devra procéder à leur régularisation et à la reprise du résultat dans la plus proche décision budgétaire suivant le vote du Compte Administratif et, en tout état de cause, avant la fin de l'exercice 2024.

Résultat global de la section de fonctionnement 2023	6 287 939.93 €
Solde d'exécution de la section d'investissement 2023 (001)	-164 264.62 €
Solde des restes à réaliser en section d'investissement 2023	-3 974 625.18 €
Besoin de financement de la section d'investissement	-4 138 889.80 €
Couverture du besoin de financement 2024 (1068 R. Investissement) <i>(affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2023)</i>	4 138 939.93 €

Solde du résultat de fonctionnement

2 149 000.00 €

(après affectation en réserves) (002 Rec. Fonctionnement)

L'ensemble de ces montants sera inscrit dans le budget primitif, ainsi que le détail des restes à réaliser. En tout état de cause, la délibération d'affectation définitive du résultat devra intervenir (comme pour la reprise "classique" des résultats) après le vote du Compte Administratif 2023.

Fait à PETIT-COURONNE, les jour, mois et an susdits.

SUIVENT LES SIGNATURES  
POUR EXTRAIT CONFORME  
LE MAIRE



Votes :

- Pour : 29
- Contre :
- Abstentions :

Le Maire informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication.



En application des dispositions de l'article 107 de la loi n°2015-991 du 07 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (dite loi NOTRe), et de l'article L.2313-1 du Code Général de Collectivités Territoriales, une note de présentation brève et synthétique doit être annexée au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.  
La présente note répond à cette obligation pour la commune, elle est disponible sur le site internet de la ville.

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2024. Il respecte les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre et antériorité.

Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Il doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 15 avril 2024, et transmis au représentant de l'Etat dans un délai de 15 jours maximum après la date limite de vote du budget.

Par cet acte, le Maire, ordonnateur est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre de l'année civile.

Le budget 2024 est voté le 28 mars 2024 par le Conseil Municipal. Il peut être consulté sur simple demande au secrétariat général de la mairie aux heures d'ouvertures des bureaux.

Ce budget réalisé sur les bases du rapport d'orientation budgétaire qui s'est tenu lors du Conseil Municipal du 22 février dernier a été l'occasion d'une discussion sur la stratégie financière, fiscale et budgétaire dans un contexte économique et politique très incertain.

Le projet du budget 2024 qui est présenté traduit les options retenues au cours de ce débat et s'inscrit dans la continuité des exercices précédents en matière de stratégie budgétaire.

Elaboré en tenant compte de la nécessité de maintenir les équilibres financiers, le budget présenté donne les moyens de développer une offre de services publics de qualité en faveur des habitants et de répondre aux besoins de la commune en matière d'équipements.

## 1. Eléments de contexte : économique, social, budgétaire, évolution de la population

La population de la commune est passée de 9 209 habitants en 2010 à 8 863 habitants dans un contexte local de reconversion de l'ancien site de la raffinerie, avec en perspective le développement de plateformes logistiques.

## 2. Priorités du budget

Il présente comme principales caractéristiques :

- une fiscalité inchangée,
- la poursuite des efforts de gestion nécessaires au maintien de la capacité d'épargne,
- un recours à l'emprunt limité,
- un niveau d'investissement élevé pour réaliser le programme du mandat,
- une complétude des services apportés à la population.

### **3. Ressources et charges des sections de fonctionnement et d'investissements : évolution, structure**

Le budget de fonctionnement permet à notre collectivité d'assurer le quotidien.

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services municipaux.

#### **SECTION DE FONCTIONNEMENT :**

Recettes de fonctionnement de notre commune : Les recettes du budget 2024 sont de 18 255 000 Euros.

Il existe trois principaux types de recettes pour une ville :

- les impôts locaux
- les dotations reversées par la Métropole Rouen Normandie et les compensations de l'Etat
- les recettes encaissées au titre des prestations fournies à la population

	<b>BP 2023</b>	<b>BP 2024</b>
Dotation forfaitaire de l'Etat	.....	.....
Versement de la Métropole Rouen Normandie	6 794 410 Euros	6 761 410 Euros
Fonds N <sup>o</sup> 1 de Garantie Indiv. de Ressources	970 000 Euros	970 670 Euros
Dotation de Comp. de la Réforme de la T. P.	497 000 Euros	497 000 Euros
Fiscalité Locale	4 342 880 Euros	4 522 390 Euros
Dotations et participations	2 272 550 Euros	1 844 850 Euros
Fonds de Péréquation des Ressources (FPIC)	91 000 Euros	80 000 Euros
Produits des services	1 135 848 Euros	1 219 100 Euros
Atténuation de charges	196 500 Euros	187 200 Euros
<b>TOTAL recettes réelles</b>	<b>16 300 188 Euros</b>	<b>16 082 620 Euros</b>
Mouvements d'ordre	2 200 Euros	23 380 Euros
<b>TOTAL sur l'exercice</b>	<b>16 302 388 Euros</b>	<b>16 106 000 Euros</b>
Excédent antérieur reporté	5 042 312 Euros	2 149 000 Euros
<b>TOTAL du budget</b>	<b>21 344 700 Euros</b>	<b>18 255 000 Euros</b>

La Métropole Rouen Normandie est le principal financeur de la Ville, à la suite du transfert de la taxe professionnelle et des transferts successifs de compétences.

La baisse des recettes de fonctionnement en 2024 découle essentiellement du fait qu'en 2023, la commune avait inscrit 350 000 € correspondant à la dotation « filet de sécurité » selon la loi de finances, les conditions d'éligibilité ayant durci pour 2024, la commune ne peut pas y prétendre pour ce budget.

En 2024 les taux d'imposition communaux restant inchangés, la fiscalité évolue en fonction de la revalorisation des bases.

#### **Dépenses de fonctionnement de notre commune :**

Les dépenses du budget 2024 se répartissent entre 18 755 000 Euros de dépenses de fonctionnement dont 816 000 Euros d'amortissements et d'un montant de 1 675 500 Euros destiné à financer les investissements.

	BP 2023	BP 2024
Frais de personnel	8 175 640 Euros	8 445 375 Euros
Subvention du CCAS	960 000 Euros	1 080 000 Euros
Subvention du Conservatoire de Musique	540 000 Euros	560 000 Euros
Subventions aux Associations	285 400 Euros	289 000 Euros
Participation au SIVU	440 000 Euros	453 000 Euros
Intérêts de la dette	45 000 Euros	45 000 Euros
Dépenses de fonctionnement des services dont charges à caractère général dont autres charges	4 639 160 Euros 4 194 380 € 444 780 €	4 849 625 Euros 4 445 910 € 403 715 €
Atténuation de produits	44 500 Euros	41 500 Euros
<b>TOTAL dépenses réelles</b>	<b>15 129 700 Euros</b>	<b>15 763 500 Euros</b>
Dépenses imprévues	500 000 Euros	0 Euros
Dotation aux amortissements	715 000 Euros	816 000 Euros
<b>TOTAL du budget</b>	<b>16 344 700 Euros</b>	<b>16 579 500 Euros</b>

Les frais de personnel chapitre 012 augmentent de 3,3 % avec le renforcement des services en adéquation avec le programme municipal et l'application des augmentations réglementaires concernant notamment le point d'indice (+3.50 % au 01/07/2022 après avoir été gelé depuis le 01/02/2017, +1.50 % au 01/07/2023, + 5 points au 01/01/2024).

#### Les postes de dépenses en augmentation :

La subvention du CCAS passe de 960 000 € en 2023 à 1 080 000 € en 2024 pour permettre d'assurer ses missions sociales auprès de nos habitants en grande précarité, de nos aînés ainsi que de nos jeunes en difficulté.

Le budget assurances passe de 200 660 € en 2023 à 249 460 €, avec une augmentation de 25 % notamment pour la partie prestations statutaires.

L'entretien et la maintenance des bâtiments passant de 504 800 € en 2023 à 703 400 € en 2024, effectivement il a été décidé de consacrer une part plus importante au budget des entretiens pour éviter de gros investissements à court ou moyen terme.

Le budget des fluides augmente de 42 000 Euros, le nouveau marché des fluides géré par la MRN signé pour 2024-2025 nous a permis de baisser le budget électricité mais le MWh de gaz passe de 31 à 62 €, d'où cette augmentation.

Les atténuations de produits correspondent aux contributions de la Ville pour la Dotation Globale de Fonctionnement et le fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales (FPIC).

#### SECTION D'INVESTISSEMENT :

Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la Ville à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, des dépenses ou des recettes, à caractère exceptionnel. Pour un foyer, l'investissement a trait à tout ce qui contribue à accroître le patrimoine familial : achat d'un bien immobilier et travaux sur ce bien, acquisition d'un véhicule, ...

**Les recettes d'investissement sont d'un montant de 9 741 500 Euros :**

Le budget d'investissement de la ville regroupe en recettes deux types de recettes : les recettes dites patrimoniales telles que les recettes perçues en lien avec les permis de construire et les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement retenus (par exemple des subventions relatives à la rénovation énergétique d'un bâtiment municipal).

Virement prélevé du fonctionnement 2024	1 675 500 Euros
Affectation au compte 1068	4 138 940 Euros
Reste à réaliser de l'exercice 2023	132 393 Euros
Amortissements	816 000 Euros
Autres mouvements d'ordre	86 000 Euros
FCTVA	260 000 Euros
Cessions 2024	135 001 Euros
Cession matériel & remboursement sinistre	3 000 Euros
Emprunt rénovation Boudehen	1 000 000 Euros
Caution bancaire piscine municipale	455 922 Euros
Cautions et créances	2 924 Euros
Subventions	957 306 Euros
Remboursement Métropole & cautions	78 514 Euros
<b>TOTAL</b>	<b>9 741 500 Euros</b>

**Les dépenses d'investissement sont d'un montant de 9 741 500 Euros :**

Le budget d'investissement de la ville regroupe en dépenses toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit, sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création.

Solde d'exécution d'investissement 2023	164 264 Euros
Remboursement du capital des emprunts	265 000 Euros
Créances et cautions	30 000 Euros
Reste à réaliser de l'exercice 2023	4 107 019 Euros
Acquisitions foncières et compte de tiers	195 000 Euros
Caution bancaire piscine municipale	455 922 Euros
Rénovation BOUDEHEN travaux supplémentaires	280 000 Euros
Travaux neufs	1 193 000 Euros
ADAP accessibilité des bâtiments	500 000 Euros
Gros entretien des bâtiments	624 000 Euros
Equipements des services	537 000 Euros
Travaux à venir	1 258 500 Euros
Divers mouvements d'ordre	131 795 Euros
<b>TOTAL</b>	<b>9 741 500 Euros</b>

#### 4. Montant du budget consolidé

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Budget 2024	15 763 500 €	16 082 620 €	5 446 837 €	7 117 607 €
Résultat 2023		2 149 000 €		0 €
Solde antérieur reporté			164 264 €	0 €
Restes à réaliser			4 107 019 €	132 393 €
Amortissements	816 000 €			816 000 €
Transferts entre sections		23 380 €	23 380 €	
Virement investissement	1 675 500 €			1 675 500 €
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>18 255 000 €</b>	<b>18 255 000 €</b>	<b>9 741 500 €</b>	<b>9 741 500 €</b>

#### 5. Niveau de l'épargne brute (ou CAF) et niveau de l'épargne nette

Détermination de l'épargne :

Recettes réelles 2024	16 082 620 €
Dépenses réelles 2024	15 763 500 €
Epargne brute	+ 319 120 €
Remboursement capital dette + Subv transférables	- 279 380 €
Epargne nette 2024	+ 39 740 €

#### 6. Niveau d'endettement de la collectivité

Année	Réalisé 2021	Réalisé 2022	Réalisé 2023	Budget 2024
Nouveaux emprunts	0 €	0 €	0 €	1 000 000 €
Capital restant dû au 31/12	3 315 383 €	3 010 259 €	2 740 425 €	2 475 425 €

L'emprunt pour la restructuration de la piscine de 2 500 000 Euros a été fait en 2020. La dette par Petit-couronnais est de 310 €, alors que la moyenne de la strate est de 780 € (ratio 2022). Un emprunt de 1 000 000 Euros est inscrit au budget 2024 pour la rénovation de Boudehen.

#### 7. Niveaux des taux d'imposition

FISCALITE (taux)	Voté 2020	Voté 2021	Voté 2022	Voté 2023	Budget 2024
Foncier bâti	25,18	50,54	50,54	25,18	25,18
Foncier non bâti	83,15	83,15	83,15	83,15	83,15
Taxe d'habitation	11,55			11,55	11,55

L'équilibre du Budget Primitif de l'exercice 2024 est proposé sans augmentation des taux. Ils sont inchangés depuis 2017. Depuis 2021, en application de la réforme de la taxe d'habitation sur les résidences principales, le taux de foncier bâti communal de 25,18 % est ajouté au taux de foncier bâti départemental de 25,36 %, soit un taux total de 50,54 %. En 2023 disparition totale de la taxe d'habitation sur les résidences principales seule celle sur les résidences secondaires perdure.

## **8. Effectifs de la collectivité et charges de personnel**

FRAIS DE PERSONNEL	Réalisé 2021	Réalisé 2022	Réalisé 2023	Budget 2024
Effectifs	168	168	166	168
Dépenses	7 541 639 €	7 911 780 €	8 080 106 €	8 445 375 €
Atténuation de charges	239 397 €	295 994 €	214 481 €	187 200 €
<b>TOTAL</b>	<b>7 302 242 €</b>	<b>7 615 786 €</b>	<b>7 865 625 €</b>	<b>8 258 175 €</b>

### **L'ORGANISATION DES SERVICES MUNICIPAUX :**

Les services municipaux mettent en œuvre les décisions du Conseil Municipal et du Maire.  
Ils assurent le fonctionnement quotidien des services à la population.

**La Direction Générale des Services**

**La Direction des Affaires Générales**

**La Direction des Ressources Humaines**

**La Direction des Finances**

**La Direction Fiscalité/Intercommunalité**

**La Direction de la Communication et des Relations publiques**

**La Direction du Cadre de vie/Développement durable**

**La Direction des Solidarités**

**La Direction Proximité et Animation de la ville**

**La Direction de la Culture**

**La Direction du Développement économique et commercial**

**La Direction Enfance, Education, Jeunesse, Sport et Vie associative**

Fait à Petit Couronné le 28 mars 2024

Le Maire

Joël BIGOT



République Française  
Département de la Seine Maritime

\*-\*-\*-\*-\*

**COMMUNE DE PETIT-COURONNE**

\*-\*-\*-\*-\*

**Délibération N° 2024/2803-002 du Conseil Municipal**  
**Séance du 28 Mars 2024**

**Etaient présents :** Joël BIGOT, Xavier FAURRE, Agnès SCOT (à partir de 18h40), Lucien LE COM, Hélène LEFEBVRE (à partir de 18h55), Didier JEANNIN, Isabelle ALLAIN (à partir de 18h40), Laurent TURQUER, Dieynaba DIALLO-CISSE, Renée MEZENGE, Conchita DAMBRINE, Janine BETTENCOURT, Marcel DURU, Myriam BEGAUD, Michel CANTAIS, Jean-Louis CREVEL, Hervé GOUJON, Marilyn ANDRIEU, Jean-Luc LIGUORI, Dominique POUYER, Norbert CLAVEL, Thierry CLERADIN, Ingrid VELTIN, Mickael BALLUAIS, Lauryane VOYES, Fernande DUVAL.

**Absents :** Agnès SCOT (pouvoir à J. BIGOT jusqu'à 18h40), Hélène LEFEBVRE (pouvoir à Didier JEANNIN JUSQU'À 18h55), Claire VISCART (pouvoir à X. FAURRE), Nadia AMARZOUK (pouvoir à H. GOUJON), Edouard LUCAS (pouvoir à D. DIALLO-CISSE).

Nombre de Conseillers présents physiquement : 26

Nombre de pouvoirs : 3

Nombre de Conseillers votants : 29

Secrétaire de Séance : Lucien LE COM

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-huit du mois de Mars à 18 h 30, le Conseil Municipal dûment convoqué le vingt-quatre Mars deux mille vingt-trois, s'est réuni en la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Joël BIGOT, Maire.

**Délibération N° 2024/2803-002**

**BUDGET PRINCIPAL DE LA VILLE**  
**VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024**

**LE QUORUM CONSTATÉ,**

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2312-1 et suivants ainsi que l'article L.5217-10-4,

**VU** le règlement budgétaire et financier de la ville de Petit-Couronne approuvé par délibération au Conseil Municipal du 21 Décembre 2023,

**VU** la note de « présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles » également jointe à la délibération, afin de permettre aux citoyens de saisir les principaux enjeux de ce budget primitif (*en application des dispositions de l'article 107 de la loi n°2015-991 du 07 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (dite loi NOTRe), et de l'article L.2313-1 du Code Général de Collectivités Territoriales*),

VU l'avis favorable de la Commission Finances, Développement Economique et Commercial du 14 Mars 2024,

VU la maquette budgétaire, ci-annexée,

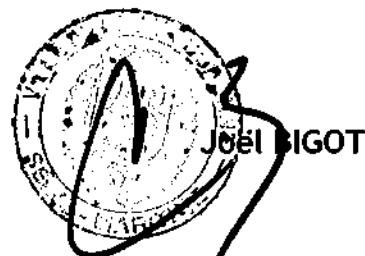
APRES EN AVOIR DELIBERE,

DECIDE :

- D'ADOPTER le budget primitif de l'exercice 2024 de la ville de Petit-Couronne, par chapitre et par nature, en section de fonctionnement et d'investissement,
- DE DONNER au Maire, en tant que de besoin, délégation pour effectuer à l'intérieur de ces chapitres, tant en section d'investissement qu'en section de fonctionnement, tout virement de crédits qui s'avèrerait nécessaire,
- D'AUTORISER le Maire, à l'intérieur de chaque section du budget principal, tant en investissement qu'en fonctionnement, tout virement de crédits de chapitre à chapitre qui s'avèrerait nécessaire, dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles de la section considérée, à l'exclusion des dépenses de personnel,
- D'AUTORISER le Maire à prendre toute décision et à signer tout acte nécessaire à l'application de la délibération.

Fait à PETIT-COURONNE, les jour, mois et an susdits.

SUIVENT LES SIGNATURES  
POUR EXTRAIT CONFORME  
LE MAIRE



Votes :

- Pour : 29
- Contre :
- Abstentions :

Le Maire informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication.

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

**Commune : VILLE DE PETIT COURONNE (1)**

**AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)**

Numéro SIRET : 21760497400014

POSTE COMPTABLE : SGC DE MESNIL-ESNARD / GRAND QUEVILLY

**M. 57**

**Budget primitif**

**Voté par nature**

**BUDGET : VILLE PETIT COURONNE B.PRINCIPAL (3)**

**ANNEE 2024**

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

## Sommaire

### **I - Informations générales**

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

### **II - Présentation générale du budget**

A - Vue d'ensemble - Vote et raports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

### **III - Vote du budget**

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	28
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	29
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	30
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	31
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	34
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	37
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	42

### **IV - Annexes**

#### **A - Présentation croisée**

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	45
A1.01 - Opérations non ventilables	48
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	49
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	52
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	53
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	54
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	57
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	60
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	63
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	64
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	67
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	69
A1.908 - Fonction 8 - Transports	72
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	76
A2.01 - Opérations non ventilables	78
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	79
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	85
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	86
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	87
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	91
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	95
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	98
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	99
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	100
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	103
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	105
A2.938 - Fonction 8 - Transports	108

#### **B - Annexes patrimoniales**

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	112
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	116
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	117

B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	118
B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	120
B3.1 - Etat des provisions constituées	122
B3.2 - Étalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	124
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	126
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	127
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	134
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	135
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	136
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	141
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	142
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
<b>C - Annexes budgétaires</b>	
C1.1 - Equilibre budgétaire	143
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	144
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	145
<b>D - Autres éléments d'information</b>	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	147
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	148
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet

**V - Arrêté et signatures**

A - Arrêté et signatures

149

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.



Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisesées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;  
*les opérations d'ordre doivent figurer en italique.*

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de règle simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I - INFORMATIONS GÉNÉRALES		I	A
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES			
<b>Informations statistiques</b>			
Population totale	Valeurs		8 863
<b>Informations fiscales (N-2)</b>			
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	Collectivité		1 859,32
<b>Informations financières – ratios</b>			
1 Dépenses réelles de fonctionnement / population	Valeurs	1 777,56	
2 Recettes réelles de fonctionnement / population		1 814,58	
3 Dépenses d'équipement brut / population		1 004,90	
4 Encours de dette / population (2) (3)		309,20	
5 DGF / population		23,69	
6 Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)		53,61 %	
7 Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)		99,61 %	
8 Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement		55,38 %	
9 Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)		17,04 %	
10 Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)		2,04 %	

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1<sup>er</sup> janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts.

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

## I – INFORMATIONS GÉNÉRALES MODALITÉS DE VOTE DU BUDGET

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
  - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
  - sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
  - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7,50 %
- Investissement : 7,50%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1 (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses nettes de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N° ... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

**I – INFORMATIONS GENERALES**  
**EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)**

		I
		C1
<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>	<b>Résultat ou solde (A)</b>
<b>TOTAL DU BUDGET</b>	18 037 666,23	18 070 420,36
Investissement	2 779 542,95	1 566 669,18
Fonctionnement	15 258 123,28	16 503 751,18

<b>RESULTAT DE L'EXERCICE N-1</b>		
	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (2)
<b>TOTAL des RAR</b>	4 107 018,69	132 393,51
Investissement	4 107 018,69	132 393,51
Fonctionnement	0,00	0,00

<b>RESTES A REALISER N-1</b>		
	Recettes	Solde (B)
<b>TOTAL</b>		
<b>Investissement</b>	I + II	III + IV
<b>Fonctionnement</b>	I	III
<b>TOTAL</b>	4 107 018,69	132 393,51
<b>Investissement</b>	4 107 018,69	132 393,51
<b>Fonctionnement</b>	0,00	0,00

**RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)**

<b>TOTAL</b>	<b>A1 + B1</b>	2 149 050,13
<b>Investissement</b>	<b>A2 + B2</b>	-4 138 689,80
<b>Fonctionnement</b>	<b>A3 + B3</b>	6 287 939,93

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si défici et + si excédent.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>		<b>I</b>
<b>EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES</b>		<b>C2</b>

**DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)**

<b>Chap. / art. (2)</b>	<b>Libellé</b>	<b>Dépenses engagées non mandatées</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL</b>		(I) 4 107 018,69
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	50 000,00
21	Immobilisations corporelles (3)	755 377,11
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	3 169 248,07
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	132 393,51
4541101	PERIL IMMINENT - MISE EN SECURITE PROPRIETE SISE AU 912 RUE ARIS	132 393,51
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL</b>		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. À servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du comité administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>			<b>I</b>
<b>EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES</b>			<b>C3</b>

**DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL</b>		(III)
018	RSA	132 393,51
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	132 393,51
4541201	PERIL IMMINENT - MISE EN SECURITE PROPRIETE SISE AU 912 RUE ARIS	132 393,51
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL</b>		(IV)
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

**II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET**  
**VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS**

		<b>A</b>	
		<b>B</b>	
<b>VOTE</b>	Credits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	DÉPENSES	RECETTES
		5 470 216,69	9 609 106,49
		+ +	
<b>REPORTS</b>	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)		
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif)	(si solde positif)
		4 107 018,69	132 393,51
		= =	= =
	Total de la section d'investissement (2)	9 741 500,00	9 741 500,00
<b>VOTE</b>	Credits de fonctionnement votés au titre du présent budget	DÉPENSES	RECETTES
		18 255 000,00	16 106 000,00
		+ +	
<b>REPORTS</b>	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)		
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit)	(si excédent)
		0,00	0,00
		= =	= =
	Total de la section de fonctionnement (3)	18 255 000,00	18 255 000,00
	<b>TOTAL DU BUDGET (4)</b>	<b>27 996 500,00</b>	<b>27 996 500,00</b>

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.  
 Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées ; telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR – résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

**II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET**  
**PRÉSENTATION DES AP VOTÉES**

<b>AUTORISATION DE PROGRAMME (1)</b>		<b>Chapitre(s)</b>	<b>Montant</b>	<b>II</b>
<b>Numéro</b>	<b>Libellé</b>			<b>B1</b>
	<b>TOTAL</b>		<b>0,00</b>	
	<b>« AP de dépenses imprévues » (2)</b>		<b>0,00</b>	
	<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>	

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.  
(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

## **III - PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET PRÉSENTATION DES EA VOTÉES**

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE éventuellement annulées si elles n'ont pas été engagées.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT					II C1
--	--	--	--	--	----------

## DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	68 570,00	0,00	165 700,00	165 700,00	165 700,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	180 250,00	50 000,00	225 725,00	225 725,00	275 725,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	2 313 168,22	755 377,11	3 108 222,35	3 108 222,35	3 863 599,46
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	6 058 293,30	3 169 248,07	1 563 500,00	1 563 500,00	4 732 748,07
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>8 620 281,52</b>	<b>3 974 625,18</b>	<b>5 063 147,35</b>	<b>5 063 147,35</b>	<b>9 037 772,53</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	64 970,94	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	272 547,54	0,00	265 414,34	265 414,34	265 414,34
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
27	Autres immobilisations financières (3)	20 000,00	0,00	22 275,00	22 275,00	22 275,00
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>357 518,48</b>	<b>0,00</b>	<b>297 689,34</b>	<b>297 689,34</b>	<b>297 689,34</b>
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	132 393,51	3 000,00	3 000,00	135 393,51
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>		<b>8 977 800,00</b>	<b>4 107 018,69</b>	<b>5 363 836,69</b>	<b>5 363 836,69</b>	<b>9 470 855,38</b>

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	2 200,00		23 380,00	23 380,00	23 380,00
041	Opérations patrimoniales (7)	450 000,00		83 000,00	83 000,00	83 000,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>		<b>452 200,00</b>		<b>106 380,00</b>	<b>106 380,00</b>	<b>106 380,00</b>

<b>TOTAL</b>	<b>9 430 000,00</b>	<b>4 107 018,69</b>	<b>5 470 216,69</b>	<b>5 470 216,69</b>	<b>9 577 235,38</b>
+					
<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE</b>					<b>164 264,62</b>
=					
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>					<b>9 741 500,00</b>

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les chapitres 204 et 2324.

<b>II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>C1</b>

**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	<b>TOTAL</b> (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	877 660,00	0,00	957 306,18	957 306,18	957 306,18
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	1 000 000,00	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	455 922,35	455 922,35	455 922,35
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>1 877 660,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 413 228,53</b>	<b>2 413 228,53</b>	<b>2 413 228,53</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	40 000,00	0,00	260 000,00	260 000,00	260 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	4 138 939,03	4 138 939,03	4 138 939,03
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	652,85	0,00	648,93	648,93	648,93
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	80 078,00	0,00	80 789,00	80 789,00	80 789,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	218 000,00	0,00	138 001,00	138 001,00	138 001,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>338 730,85</b>	<b>0,00</b>	<b>4 618 377,96</b>	<b>4 618 377,96</b>	<b>4 618 377,96</b>
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	132 393,51	3 000,00	3 000,00	135 393,51
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		<b>2 216 390,85</b>	<b>132 393,51</b>	<b>7 034 606,49</b>	<b>7 034 606,49</b>	<b>7 167 000,00</b>

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	5 000 000,00		1 675 500,00	1 675 500,00	1 675 500,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	715 000,00		816 000,00	816 000,00	816 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	450 000,00		83 000,00	83 000,00	83 000,00
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>6 165 000,00</b>		<b>2 574 500,00</b>	<b>2 574 500,00</b>	<b>2 574 500,00</b>

<b>TOTAL</b>	<b>8 381 390,85</b>	<b>132 393,51</b>	<b>9 609 106,49</b>	<b>9 609 106,49</b>	<b>9 741 500,00</b>
				+	
			<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>	
				=	
			<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>9 741 500,00</b>	

**Pour information :**

- Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
- (1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.  
(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.  
(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.  
(4) Sauf 165, 166 et 16449.  
(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.  
(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.  
(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.  
(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.  
(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).  
(10)  $DF\ 023 = RI\ 021 ; DI\ 040 = RF\ 042 ; RI\ 040 = DF\ 042 ; DI\ 041 = RI\ 041$ .  
(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et

**VILLE DE PETIT COURONNE - VILLE PETIT COURONNE B.PRINCIPAL - BP - 2024**

réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040;

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET ÉQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>					<b>II C2</b>
---	--	--	--	--	------------------

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	4 634 380,00	0,00	4 445 910,00	4 445 910,00	4 445 910,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	8 175 640,00	0,00	8 445 375,00	8 445 375,00	8 445 375,00
014	Atténuations de produits	44 500,00	0,00	41 500,00	41 500,00	41 500,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	2 225 980,00	0,00	2 779 515,00	2 779 515,00	2 779 515,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>15 080 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>15 712 300,00</b>	<b>15 712 300,00</b>	<b>15 712 300,00</b>
66	Charges financières	47 200,00	0,00	47 200,00	47 200,00	47 200,00
67	Charges spécifiques (3)	2 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00
68	Dotation aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>15 129 700,00</b>	<b>0,00</b>	<b>15 763 500,00</b>	<b>15 763 500,00</b>	<b>15 763 500,00</b>

023	Virement à la section d'investissement (4)	5 000 000,00		1 675 500,00	1 675 500,00	1 675 500,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	715 000,00		816 000,00	816 000,00	816 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>5 715 000,00</b>		<b>2 491 500,00</b>	<b>2 491 500,00</b>	<b>2 491 500,00</b>

<b>TOTAL</b>	<b>20 844 700,00</b>	<b>0,00</b>	<b>18 255 000,00</b>	<b>18 255 000,00</b>	<b>18 255 000,00</b>
				+	
			<b>D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>	

**TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES** **18 255 000,00**

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET ÉQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT					II C2
---	--	--	--	--	----------

## RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	196 500,00	0,00	187 200,00	187 200,00	187 200,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	909 550,00	0,00	961 900,00	961 900,00	961 900,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	7 855 410,00	0,00	7 812 080,00	7 812 080,00	7 812 080,00
731	Fiscalité locale	4 342 880,00	0,00	4 522 390,00	4 522 390,00	4 522 390,00
74	Dotations et participations (3)	2 769 550,00	0,00	2 341 850,00	2 341 850,00	2 341 850,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	206 300,00	0,00	240 760,00	240 760,00	240 760,00
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>16 280 190,00</b>	<b>0,00</b>	<b>16 066 180,00</b>	<b>16 066 180,00</b>	<b>16 066 180,00</b>
76	Produits financiers	19 010,00	0,00	15 430,00	15 430,00	15 430,00
77	Produits spécifiques (3)	987,97	0,00	1 010,00	1 010,00	1 010,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>16 300 187,97</b>	<b>0,00</b>	<b>16 082 620,00</b>	<b>16 082 620,00</b>	<b>16 082 620,00</b>

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	2 200,00		23 380,00	23 380,00	23 380,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>2 200,00</b>		<b>23 380,00</b>	<b>23 380,00</b>	<b>23 380,00</b>

<b>TOTAL</b>	<b>16 302 387,97</b>	<b>0,00</b>	<b>16 106 000,00</b>	<b>16 106 000,00</b>	<b>16 106 000,00</b>
			+		
			<b>R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE</b>	<b>2 149 000,00</b>	
					-
			<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>18 255 000,00</b>	

## Pour information :

AUTOFINANCEMENT PRÉVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	2 468 120,00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
--	--------------	--

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4)  $DF\ 023 = RI\ 021 ; DI\ 040 = RF\ 042 ; RI\ 040 = DF\ 042 ; DF\ 043 = RF\ 043$ .

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération  $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$  ou solde de l'opération  $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$ .

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>		<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE – DEPENSES</b>		<b>D1</b>

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)**

<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>Opérations réelles (1)</b>	<b>Opérations d'ordre (2)</b>	<b>TOTAL</b>
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (3)	0,00	14 380,00	14 380,00
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	265 414,34	0,00	265 414,34
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	165 700,00	0,00	165 700,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	275 725,00	0,00	275 725,00
21 Immobilisations corporelles (3) (5)	3 863 599,46	9 000,00	3 872 599,46
22 Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	4 732 748,07	83 000,00	4 815 748,07
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	10 000,00	0,00	10 000,00
27 Autres immobilisations financières (3)	22 275,00	0,00	22 275,00
28 Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
198 Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	135 393,51	0,00	135 393,51
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total	9 470 855,38	106 380,00	9 577 235,38

+ 164 264,62

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE

	<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>9 741 500,00</b>

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)**

<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>Opérations réelles (1)</b>	<b>Opérations d'ordre (2)</b>	<b>TOTAL</b>
011 Charges à caractère général (9)	4 445 910,00		4 445 910,00
012 Charges de personnel et frais assimilés (9)	8 445 375,00		8 445 375,00
014 Atténuations de produits	41 500,00		41 500,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	2 779 515,00	0,00	2 779 515,00
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66 Charges financières	47 200,00	0,00	47 200,00
67 Charges spécifiques (9)	4 000,00	0,00	4 000,00
68 Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	816 000,00	816 000,00
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023 Virement à la section d'investissement		1 675 500,00	1 675 500,00
Dépenses de fonctionnement – Total	15 763 500,00	2 491 500,00	18 255 000,00

+ 0,00

D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE

	<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>18 255 000,00</b>

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et compliable M. 57.

(3) Hors dépenses impulsées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

**VILLE DE PETIT COURONNE - VILLE PETIT COURONNE B.PRINCIPAL - BP - 2024**

- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en JV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens effectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET BALANCE GÉNÉRALE – RECETTES			II D2
---	--	--	----------

## RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	260 000,00	0,00	260 000,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	957 306,18	0,00	957 306,18
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 000 648,93	0,00	1 000 648,93
18	Cpte de liaison : affectation (BA,règle)	(6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	455 922,35	0,00	455 922,35
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	83 000,00	83 000,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	80 789,00	816 000,00	816 000,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	135 393,51	0,00	135 393,51
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		1 675 500,00	1 675 500,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	138 001,00		138 001,00
Recettes d'Investissement – Total		3 028 060,97	2 574 500,00	5 602 560,97

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00
---	------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	4 138 939,03
--------------------------------	--------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	9 741 500,00
--	--------------

## RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Allénements de charges (8)	187 200,00		187 200,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RM	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	961 900,00		961 900,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		9 000,00	9 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	7 812 080,00		7 812 080,00
731	Fiscalité locale	4 522 390,00		4 522 390,00
74	Dotations et participations (8)	2 341 850,00		2 341 850,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	240 760,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	15 430,00	0,00	15 430,00
77	Produits spécifiques (8)	1 010,00	14 380,00	15 390,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		16 082 620,00	23 380,00	16 106 000,00

+

R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE	2 149 000,00
------------------------------------	--------------

-

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	18 255 000,00
---	---------------

VILLE DE PETIT COURONNE - VILLE PETIT COURONNE B.PRINCIPAL - BP - 2024

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en tV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

**III – VOTE DU BUDGET**  
**SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE**

		<b>DEPENSES</b>							
Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)	
<b>TOTAL</b>	<b>9 430 000,00</b>	<b>4 107 018,69</b>	<b>0,00</b>	<b>5 470 216,69</b>	<b>5 470 216,69</b>	<b>0,00</b>	<b>5 470 216,69</b>	<b>9 577 235,38</b>	
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	68 570,00	0,00	0,00	165 700,00	165 700,00	0,00	165 700,00	165 700,00	
204 Subventions d'équipement versées (9)	180 250,00	50 000,00	0,00	225 725,00	225 725,00	0,00	225 725,00	275 725,00	
21 Immobilisations corporelles	755 377,11	0,00	3 108 222,35	3 108 222,35	0,00	3 108 222,35	0,00	3 863 599,46	
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	6 058 293,30	3 169 248,07	0,00	1 563 500,00	1 563 500,00	0,00	1 563 500,00	4 732 748,07	
Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>8 620 281,52</b>	<b>3 974 625,18</b>	<b>0,00</b>	<b>5 063 147,35</b>	<b>5 063 147,35</b>	<b>0,00</b>	<b>5 063 147,35</b>	<b>9 037 772,53</b>	
10 Dotations, fonds divers et réserves	64 970,94	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	272 547,54	0,00	265 414,34	265 414,34	0,00	265 414,34	265 414,34	265 414,34	
18 Cpte de liaison : affectation (BA,règle)	0,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	22 275,00	22 275,00	0,00	22 275,00	22 275,00	
27 Autres immobilisations financières	20 000,00	0,00	0,00						
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)									
<b>Total des dépenses financières</b>	<b>357 518,48</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>297 689,34</b>	<b>297 689,34</b>	<b>0,00</b>	<b>297 689,34</b>	<b>297 689,34</b>	
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	132 393,51	0,00	3 000,00	3 000,00	0,00	0,00	3 000,00	135 393,51	
<b>Total des dépenses réelles</b>	<b>8 977 800,00</b>	<b>4 107 018,69</b>	<b>0,00</b>	<b>5 363 836,69</b>	<b>5 363 836,69</b>	<b>0,00</b>	<b>5 363 836,69</b>	<b>9 470 855,38</b>	
040 Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	2 200,00			23 380,00	23 380,00			23 380,00	
041 Opérations patrimoniales (7)	450 000,00			83 000,00	83 000,00			83 000,00	
<b>Total des dépenses d'ordre</b>	<b>452 200,00</b>			<b>106 380,00</b>	<b>106 380,00</b>			<b>106 380,00</b>	
<b>D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)</b>								<b>164 264,62</b>	
<b>Total des dépenses d'investissement cumulées</b>								<b>9 741 500,00</b>	

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.  
(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

- (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D1 040 = RF 042).
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D1 041 = RI 041).
- (8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

**III – VOTE DU BUDGET**  
**SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES**

		III	
		A	

RECETTES		TOTAL (RAR N-1 + Vote)	
Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles
			1
<b>TOTAL</b>	<b>8 381 390,85</b>	<b>132 393,51</b>	<b>5 470 167,46</b>
018 RSA	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	877 660,00	957 306,18	957 306,18
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>1 877 660,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 413 228,53</b>
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	40 000,00	260 000,00	260 000,00
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	652,85	648,93	648,93
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	80 078,00	80 789,00	80 789,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	218 000,00	138 001,00	138 001,00
<b>Total des recettes financières</b>	<b>338 730,85</b>	<b>0,00</b>	<b>479 438,93</b>
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	132 393,51	3 000,00
<b>Total des recettes réelles</b>	<b>2 216 390,85</b>	<b>132 393,51</b>	<b>2 895 667,46</b>
021 Virement de la section de fonctionnement	5 000 000,00	1 675 500,00	1 675 500,00
040 Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	715 000,00	816 000,00	816 000,00
041 Opérations patrimoniales (6)	450 000,00	83 000,00	83 000,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>	<b>6 165 000,00</b>	<b>2 574 500,00</b>	<b>2 574 500,00</b>

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)	0,00
Affectation au compte 1068 (8)	4 138 939,03

Total des recettes d'investissement cumulées	9 741 500,00
--	--------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

- (2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre [R1 040 = DF 042].
- (4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 152 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre [D1 041 = R1 041].
- (7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

**III – VOTE DU BUDGET**  
**SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE**

Chap. / art (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits générés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits générés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)	
								III = I + II	III = I + II
<b>TOTAL</b>	<b>9 430 000,00</b>	<b>4 107 018,69</b>	<b>0,00</b>	<b>5 470 216,69</b>	<b>5 470 216,69</b>	<b>0,00</b>	<b>5 470 216,69</b>	<b>9 577 235,38</b>	<b>9 577 235,38</b>
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	68 570,00	0,00	0,00	165 700,00	165 700,00	0,00	165 700,00	165 700,00	165 700,00
2031 Frais d'études	49 570,00	0,00	0,00	130 000,00	130 000,00	0,00	130 000,00	130 000,00	130 000,00
2051 Concessions, droits similaires	19 000,00	0,00	0,00	35 700,00	35 700,00	0,00	35 700,00	35 700,00	35 700,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	180 250,00	50 000,00	0,00	225 725,00	225 725,00	0,00	225 725,00	275 725,00	275 725,00
2041513 Subv. Grop : Projet infrastructure	50 000,00	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00
20415221 CCAS : Bien mobilier, matériels	40 000,00	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
20415322 CCAS : Bâtiments, installations	80 000,00	0,00	0,00	193 000,00	193 000,00	0,00	193 000,00	193 000,00	193 000,00
20422 Privé : Bâtiments, installations	10 250,00	0,00	0,00	2 725,00	2 725,00	0,00	2 725,00	2 725,00	2 725,00
21 Immobilisations corporelles	2 313 168,22	755 377,11	0,00	3 108 222,35	3 108 222,35	0,00	3 108 222,35	3 863 599,46	3 863 599,46
2111 Terrains nus	0,00	0,00	0,00	42 000,00	42 000,00	0,00	42 000,00	42 000,00	42 000,00
2121 Plantations d'arbres et d'arbustes	17 900,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
2128 Autres agencements et aménagements	314 645,20	102 724,13	0,00	150 500,00	150 500,00	0,00	150 500,00	150 500,00	150 500,00
21314 Bâtiments culturels et sportifs	0,00	0,00	0,00	455 922,35	455 922,35	0,00	455 922,35	455 922,35	455 922,35
21316 Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	40 000,00	40 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
21321 Immeubles de rapport	200 000,00	0,00	0,00	150 000,00	150 000,00	0,00	150 000,00	150 000,00	150 000,00
21351 Bâtiments publics	1 019 041,41	350 411,40	0,00	1 400 400,00	1 400 400,00	0,00	1 400 400,00	1 750 811,40	1 750 811,40
2151 Réseaux de voirie	9 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2152 Installations de voirie	59 700,00	30 741,00	0,00	46 000,00	46 000,00	0,00	46 000,00	76 741,00	76 741,00
21568 Autre matériel, outillage incendie	275 000,00	249 181,14	0,00	200 000,00	200 000,00	0,00	200 000,00	200 000,00	449 181,14
2158 Autres inst.,matériel,outil.. techniques	31 800,00	0,00	0,00	21 250,00	21 250,00	0,00	21 250,00	21 250,00	21 250,00
21828 Autres matériels de transport	22 000,00	0,00	0,00	55 000,00	55 000,00	0,00	55 000,00	55 000,00	55 000,00
21838 Autre matériel informatique	82 362,78	0,00	0,00	38 600,00	38 600,00	0,00	38 600,00	38 600,00	38 600,00
21841 Matériel de bureau et mobilier scolaire	0,00	0,00	0,00	28 700,00	28 700,00	0,00	28 700,00	28 700,00	28 700,00
21848 Autres matériels de bureau et mobiliers	37 500,00	1 778,22	0,00	73 000,00	73 000,00	0,00	73 000,00	74 778,22	74 778,22
2185 Matériel de téléphonie	0,00	0,00	0,00	14 000,00	14 000,00	0,00	14 000,00	14 000,00	14 000,00
2186 Chéquier	0,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
2188 Autres immobilisations corporelles	244 218,83	20 541,22	0,00	386 850,00	386 850,00	0,00	386 850,00	407 391,22	407 391,22

VILLE DE PETIT COURONNE - VILLE PETIT COURONNE B,PRINCIPAL - BP - 2024

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
					II			II = I + II
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	6 058 293,30	3 169 248,07	0,00	1 563 500,00	1 563 500,00	0,00	1 563 500,00	4 732 748,07
2313 Constructions Avances commandes immo corporelles	5 858 293,30	3 169 248,07	0,00	1 538 500,00	1 538 500,00	0,00	1 638 500,00	4 707 748,07
238 Total des opérations d'équipement (4)	200 000,00			25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>8 620 281,52</b>	<b>3 974 625,18</b>	<b>0,00</b>	<b>5 063 147,35</b>	<b>5 063 147,35</b>	<b>0,00</b>	<b>5 063 147,35</b>	<b>9 037 772,53</b>
10 Dotations, fonds divers et réservés	64 970,94	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068 Excédents de fonctionnement capitalisées	64 970,94	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	272 547,54	0,00		265 414,34	265 414,34		265 414,34	265 414,34
1641 Emprunts en euros	266 000,00	0,00		265 000,00	265 000,00		265 000,00	265 000,00
165 Dépôts et cautionnements reçus	54 7,54	0,00		414,34	414,34		414,34	414,34
1678 Autres emprunts et dettes	6 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18 Cptie de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
261 Titres de participation	0,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
27 Autres immobilisations financières	20 000,00	0,00		0,00	22 275,00	0,00	22 275,00	22 275,00
2745 Avances remboursables	0,00	0,00		2 275,00	2 275,00	0,00	2 275,00	2 275,00
2748 Autres prêts	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2764 Crances/particuliers, pers. droit privé	20 000,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)				0,00				
<b>Total des dépenses financières</b>	<b>357 518,48</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>297 689,34</b>	<b>297 689,34</b>	<b>0,00</b>	<b>297 689,34</b>	<b>297 689,34</b>
45... Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	132 393,51	0,00	3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	135 393,51
4541101 PERIL IMMINENT - MISE EN SECURITE PROPRIETE SISE AU 912 RUE ARIS	0,00	132 393,51	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	132 393,51

VILLE DE PETIT COURONNE - VILLE PETITE COURONNE B.PRINCIPAL - BP - 2024

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
								III = I + II
4541102	ETAT D'ABANDON MANIFESTE PROPRIETE SISE AU 164 RUE DE LA GAROTTE	0,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00
<b>Total des dépenses réelles</b>	<b>8 977 800,00</b>	<b>4 107 018,69</b>	<b>0,00</b>	<b>5 363 836,69</b>	<b>5 363 836,69</b>	<b>0,00</b>	<b>5 363 836,69</b>	<b>9 470 855,38</b>
040	Opérations ordre transf. entre sections (5)	2 200,00			23 380,00	23 380,00		23 380,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	2 200,00			14 380,00	14 380,00		14 380,00
13911	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	2 200,00			14 380,00	14 380,00		14 380,00
	Charges transférées (7)	0,00			9 000,00	9 000,00		9 000,00
21351	Bâtiments publics	0,00			9 000,00	9 000,00		9 000,00
041	Opérations patrimoniales (8)	450 000,00			83 000,00	83 000,00		83 000,00
204422	Sub nat privé - Bât. et installations Constructions	0,00			0,00	0,00		0,00
2313	PERIL IMMINENT - MISE EN SECURITE PROPRIETE SISE AU 912 RUE ARIS	200 000,00			83 000,00	83 000,00		83 000,00
4541101		250 000,00			0,00	0,00		0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>	<b>452 200,00</b>				<b>106 380,00</b>	<b>106 380,00</b>		<b>106 380,00</b>

(1) Détailier les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Celle concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>							<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT</b>							<b>A2.1</b>

**Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement**

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour Information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour Information Crédits gérés hors AP
	<b>TOTAL</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT</b>	<b>A2.3</b>

Cet état ne contient pas d'information.

**III – VOTE DU BUDGET**  
**SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE**

**A3**

		Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			1		II	III = I + II	
		<b>TOTAL</b>	<b>8 381 390,85</b>	<b>132 393,51</b>	<b>5 470 167,46</b>	<b>5 602 560,97</b>	
018	FSA		0,00	0,00	0,00	0,00	
13	Subventions d'investissement (hors 138)		877 660,00	0,00	957 306,18	957 306,18	
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux		5 300,00	0,00	0,00	0,00	
1313	Subv. transf. Départements		2 556,00	0,00	4 450,00	4 450,00	
1318	Autres subventions d'équipement transf.		7 000,00	0,00	515 282,18	515 282,18	
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux		0,00	0,00	237 574,00	237 574,00	
1323	Subv. non transf. Départements		0,00	0,00	0,00	0,00	
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement		862 804,00	0,00	200 000,00	200 000,00	
1328	Autres subventions d'équip. non transf.		0,00	0,00	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)		1 000 000,00	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00	
1641	Emprunts en euros		1 000 000,00	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00	
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)		0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)		0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles (4)		0,00	0,00	455 922,35	455 922,35	
21314	Bâtiments culturels et sportifs		0,00	0,00	455 922,35	455 922,35	
22	Immobilisations reçues en affectation (4)		0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)		0,00	0,00	0,00	0,00	
2313	Constructions		0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>Total des recettes d'équipement</b>			<b>1 877 660,00</b>	<b>2 413 228,53</b>	<b>2 413 228,53</b>	<b>2 413 228,53</b>	
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)		40 000,00	0,00	260 000,00	260 000,00	
10222	FCTVA		40 000,00	0,00	260 000,00	260 000,00	
138	Autres subventions invest. non transf.		0,00	0,00	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)		652,85	0,00	648,93	648,93	
165	Dépôts et cautionnements reçus		652,85	0,00	648,93	648,93	
18	Cpte de liaison : affectation (BA,réqie)		0,00	0,00	0,00	0,00	
26	Participations et créances rattachées		80 078,00	0,00	80 789,00	80 789,00	
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	2 275,00	2 275,00	
2745	Avances remboursables		0,00	0,00	78 514,00	78 514,00	
276351	Créance GFP de rattachement		80 078,00	0,00	138 001,00	138 001,00	
024	Produits des cessions d'immobilisations		218 000,00	0,00	479 438,93	479 438,93	
<b>Total des recettes financières</b>			<b>338 730,85</b>	<b>0,00</b>	<b>479 438,93</b>	<b>479 438,93</b>	
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)		0,00	132 393,51	3 000,00	135 393,51	
<b>Total des recettes réelles</b>			<b>2 216 390,85</b>	<b>132 393,51</b>	<b>2 895 667,46</b>	<b>3 028 060,97</b>	
021	Virement de la section de fonctionnement		5 000 000,00		1 675 500,00	1 675 500,00	
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)		715 000,00		816 000,00	816 000,00	

VILLE DE PETIT COURONNE - VILLE PETIT COURONNE B.PRINCIPAL - BP - 2024

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)		
					I	II	III = I + II
192					0,00	0,00	0,00
21321	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00			0,00	0,00	0,00
28031	Immeubles de rapport	0,00			0,00	0,00	0,00
28041513	Frais d'études	13 450,00			2 530,00	2 530,00	2 530,00
	Subv. Grpt : Projet infrastructure	31 000,00			30 975,00	30 975,00	30 975,00
280415321	CCAS : Bien mobilier, matériel	3 400,00			3 350,00	3 350,00	3 350,00
280415322	CCAS : Bâtiments, installations	3 400,00			3 350,00	3 350,00	3 350,00
280421	Privé - Biens mob., matériel et études	221 700,00			222 300,00	222 300,00	222 300,00
280422	Privé - Bâtiments et installations	6 000,00			6 800,00	6 800,00	6 800,00
280422	Sub nat privé - Bât. et installations	67 700,00			68 400,00	68 400,00	68 400,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	26 900,00			36 500,00	36 500,00	36 500,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	15 100,00			16 200,00	16 200,00	16 200,00
28128	Autres aménagements de terrains	14 200,00			34 300,00	34 300,00	34 300,00
281211	Immeubles de rapport	44 200,00			46 200,00	46 200,00	46 200,00
281251	Bâtiments publics	650,00			650,00	650,00	650,00
28151	Réseaux de voirie	0,00			475,00	475,00	475,00
28152	Installations de voirie	1 500,00			5 800,00	5 800,00	5 800,00
281533	Réseaux câblés	1 000,00			690,00	690,00	690,00
281538	Autres réseaux	700,00			610,00	610,00	610,00
281568	Autre matériel, outillage incendie	4 000,00			23 000,00	23 000,00	23 000,00
2815738	Autre matériel et outillage de voirie	2 500,00			2 425,00	2 425,00	2 425,00
28158	Autres inst.,matériel,outil, techniques	18 100,00			24 000,00	24 000,00	24 000,00
2817321	Immeubles de rapport (mise à dispo)	4 120,00			4 120,00	4 120,00	4 120,00
281735	Installations générales (m. à dispo)	22 500,00			22 450,00	22 450,00	22 450,00
28181	Installations générales, aménagt divers	500,00			485,00	485,00	485,00
281828	Autres matériels de transport	47 620,00			55 000,00	55 000,00	55 000,00
281838	Autre matériel informatique	57 400,00			66 400,00	66 400,00	66 400,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	22 900,00			32 000,00	32 000,00	32 000,00
28188	Autres immo. corporelles	82 500,00			105 000,00	105 000,00	105 000,00
282321	Immeubles de rapport (affectation)	1 960,00			1 990,00	1 990,00	1 990,00
041	Opérations patrimoniales (9)	450 000,00			83 000,00	83 000,00	83 000,00
2111	Terrains nus	0,00			0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	200 000,00			83 000,00	83 000,00	83 000,00
4541201	PERIL IMMINENT - MISE EN SECURITE PROPRIETE SISE AU 912 RUE ARIS	250 000,00			0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>6 165 000,00</b>			<b>2 574 500,00</b>	<b>2 574 500,00</b>	<b>2 574 500,00</b>

(1) Détailiser les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état 15 pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réalisées en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (R1.040 = DF.042).

(7) Les comptes 15, 28, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D1.041 = RI.041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



**III – VOTE DU BUDGET****SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CRÉDITS DE L'EXERCICE****B****DEPENSES**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	TOTAL (RAR N + Vote) III = I + II
	<b>TOTAL</b>	20 844 700,00	0,00	0,00	<b>18 255 000,00</b>	<b>18 255 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>18 255 000,00</b>
011	Charges à caractère général (3)	4 634 380,00	0,00	0,00	4 445 910,00	4 445 910,00	0,00	4 445 910,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	8 175 640,00	0,00	0,00	8 445 375,00	8 445 375,00	0,00	8 445 375,00
014	Atténuations de produits	44 500,00	0,00	0,00	41 500,00	41 500,00	0,00	41 500,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	2 225 980,00	0,00	0,00	2 779 515,00	2 779 515,00	0,00	2 779 515,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses de gestion des services</b>	<b>15 080 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>15 712 300,00</b>	<b>15 712 300,00</b>	<b>0,00</b>	<b>15 712 300,00</b>
66	Charges financières	47 200,00	0,00	0,00	47 200,00	47 200,00	0,00	47 200,00
67	Charges spécifiques (3)	2 000,00	0,00	0,00	4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00				
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>49 200,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>51 200,00</b>	<b>51 200,00</b>	<b>0,00</b>	<b>51 200,00</b>
	<b>Total des dépenses réelles</b>	<b>15 129 700,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>15 763 500,00</b>	<b>15 763 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>15 763 500,00</b>
023	Virement à la section d'investissement	5 000 000,00			1 675 500,00	1 675 500,00		1 675 500,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	715 000,00			816 000,00	816 000,00		816 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00
	<b>Total des dépenses d'ordre</b>	<b>5 715 000,00</b>			<b>2 491 500,00</b>	<b>2 491 500,00</b>		<b>2 491 500,00</b>

	<b>D002 Résultat reporté ou anticipé (5)</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des dépenses de fonctionnement cumulées</b>	<b>18 255 000,00</b>

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

- (3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

**III – VOTE DU BUDGET**  
**SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE**

		II	B
--	--	----	---

**RECETTES**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Total (RAR N-1 + Vote)    = I + II
	<b>TOTAL</b>	<b>16 302 387,97</b>	<b>0,00</b>	<b>16 106 000,00</b>	<b>16 106 000,00</b>	<b>16 106 000,00</b>
013	Atténuations de charges (2)	196 500,00	0,00	187 200,00	187 200,00	187 200,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	909 550,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	7 855 410,00	0,00	961 900,00	961 900,00	961 900,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	4 342 880,00	0,00	7 812 080,00	7 812 080,00	7 812 080,00
731	Fiscalité locale	2 769 550,00	0,00	4 522 390,00	4 522 390,00	4 522 390,00
74	Dotations et participations (2)	206 300,00	0,00	2 341 850,00	2 341 850,00	2 341 850,00
75	Autres produits de gestion courante (2)			240 760,00	240 760,00	240 760,00
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		<b>16 280 190,00</b>	<b>0,00</b>	<b>16 066 180,00</b>	<b>16 066 180,00</b>	<b>16 066 180,00</b>
76	Produits financiers	19 010,00	0,00	15 430,00	15 430,00	15 430,00
77	Produits spécifiques (2)	987,97	0,00	1 010,00	1 010,00	1 010,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>19 997,97</b>	<b>0,00</b>	<b>16 440,00</b>	<b>16 440,00</b>	<b>16 440,00</b>
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>16 300 187,97</b>	<b>0,00</b>	<b>16 082 620,00</b>	<b>16 082 620,00</b>	<b>16 082 620,00</b>
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	2 200,00		23 380,00	23 380,00	23 380,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>2 200,00</b>		<b>23 380,00</b>	<b>23 380,00</b>	<b>23 380,00</b>

<b>R002 Résultat reporté ou anticipé (7)</b>	<b>2 149 000,00</b>
--	---------------------

<b>Total des recettes de fonctionnement cumulées</b>	<b>18 255 000,00</b>
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 04/2 = OI 040).

(4) Les comptes 73 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 \* produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chiffre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.  
(7) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

**III – VOTE DU BUDGET**  
**SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE**

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés Hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)	
									II	III = I + II
	<b>TOTAL</b>	<b>20 844 700,00</b>	<b>0,00</b>	<b>18 255 000,00</b>	<b>18 255 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>18 255 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>18 255 000,00</b>	<b>18 255 000,00</b>
011	Charges à caractère général (4)	4 634 388,00	0,00	0,00	4 445 910,00	4 445 910,00	0,00	4 445 910,00	0,00	4 445 910,00
6042	Achats de prestations de services	206 900,00	0,00	199 200,00	199 200,00	0,00	199 200,00	0,00	199 200,00	199 200,00
60611	Eau et assainissement	91 100,00	0,00	92 000,00	92 000,00	0,00	92 000,00	0,00	92 000,00	92 000,00
60612	Energie - Electricité	652 800,00	0,00	445 000,00	445 000,00	0,00	445 000,00	0,00	445 000,00	445 000,00
60613	Chauffage urbain	257 500,00	0,00	433 000,00	433 000,00	0,00	433 000,00	0,00	433 000,00	433 000,00
60622	Carburants	51 060,00	0,00	48 720,00	48 720,00	0,00	48 720,00	0,00	48 720,00	48 720,00
60623	Alimentation	67 350,00	0,00	66 900,00	66 900,00	0,00	66 900,00	0,00	66 900,00	66 900,00
60524	Produits de traitements	8 350,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	51 700,00	0,00	55 900,00	55 900,00	0,00	55 900,00	0,00	55 900,00	55 900,00
60632	Fournitures de petit équipement	75 600,00	0,00	75 540,00	75 540,00	0,00	75 540,00	0,00	75 540,00	75 540,00
60633	Fournitures de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60636	Habillement et vêtements de travail	16 800,00	0,00	21 000,00	21 000,00	0,00	21 000,00	0,00	21 000,00	21 000,00
6064	Fournitures administratives	21 100,00	0,00	21 800,00	21 800,00	0,00	21 800,00	0,00	21 800,00	21 800,00
6065	Livres, disq., cas., (biblio. Médiat.)	34 750,00	0,00	36 250,00	36 250,00	0,00	36 250,00	0,00	36 250,00	36 250,00
60668	Autres produits pharmaceutiques	0,00	0,00	5 900,00	5 900,00	0,00	5 900,00	0,00	5 900,00	5 900,00
6067	Fournitures scolaires	45 300,00	0,00	44 980,00	44 980,00	0,00	44 980,00	0,00	44 980,00	44 980,00
60688	Autres matières et fournitures	230 090,00	0,00	256 220,00	256 220,00	0,00	256 220,00	0,00	256 220,00	256 220,00
611	Contrats de prestations de services	787 250,00	0,00	336 250,00	336 250,00	0,00	336 250,00	0,00	336 250,00	336 250,00
61228	Autres	12 500,00	0,00	12 500,00	12 500,00	0,00	12 500,00	0,00	12 500,00	12 500,00
6132	Locations immobilières	9 700,00	0,00	11 900,00	11 900,00	0,00	11 900,00	0,00	11 900,00	11 900,00
61351	Matériel roulant	0,00	0,00	63 260,00	63 260,00	0,00	63 260,00	0,00	63 260,00	63 260,00
61358	Autres	133 990,00	0,00	60 500,00	60 500,00	0,00	60 500,00	0,00	60 500,00	60 500,00
614	Charges locatives et de copropriété	79 500,00	0,00	85 400,00	85 400,00	0,00	85 400,00	0,00	85 400,00	85 400,00
61521	Entretien terrains	155 000,00	0,00	147 500,00	147 500,00	0,00	147 500,00	0,00	147 500,00	147 500,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	298 600,00	0,00	484 500,00	484 500,00	0,00	484 500,00	0,00	484 500,00	484 500,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	7 800,00	0,00	6 300,00	6 300,00	0,00	6 300,00	0,00	6 300,00	6 300,00
615231	Entretien, réparations voiries	43 500,00	0,00	41 000,00	41 000,00	0,00	41 000,00	0,00	41 000,00	41 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
61524	Entretien bois et forêts	22 000,00	0,00	23 000,00	23 000,00	0,00	23 000,00	0,00	23 000,00	23 000,00
61551	Entretien matériel roulant	14 000,00	0,00	17 500,00	17 500,00	0,00	17 500,00	0,00	17 500,00	17 500,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	97 800,00	0,00	89 900,00	89 900,00	0,00	89 900,00	0,00	89 900,00	89 900,00
6156	Maintenance	198 400,00	0,00	212 600,00	212 600,00	0,00	212 600,00	0,00	212 600,00	212 600,00

VILLE DE PETIT COURONNE - VILLE PETIT COURONNE B,PRINCIPAL - BP - 2024

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés hors AE	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I						III = I + II
6162	Assur. obligatoire dommage-construction	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6168	Autres primes d'assurance	200 660,00	0,00		249 460,00	249 460,00	0,00	249 460,00	249 460,00
617	Etudes et recherches	20 000,00	0,00		30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00
6182	Documentation générale et technique	20 000,00	0,00		18 800,00	18 800,00	0,00	18 800,00	18 800,00
6184	Versements à des organismes de formation	50 000,00	0,00		40 000,00	40 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00
6188	Autres frais divers	43 300,00	0,00		68 600,00	68 600,00	0,00	68 600,00	68 600,00
62261	Honoraires médicaux et paramédicaux	0,00	0,00		15 950,00	15 950,00	0,00	15 950,00	15 950,00
62288	Autres honoraires, conseils	16 050,00	0,00		1 900,00	1 900,00	0,00	1 900,00	1 900,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	11 000,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
6228	Divers	30 400,00	0,00		30 400,00	30 400,00	0,00	30 400,00	30 400,00
6231	Annonces et insertions	14 500,00	0,00		12 000,00	12 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	114 000,00	0,00		118 500,00	118 500,00	0,00	118 500,00	118 500,00
6234	Réceptions	9 400,00	0,00		9 300,00	9 300,00	0,00	9 300,00	9 300,00
6236	Catalogues et imprimés	81 050,00	0,00		66 900,00	66 900,00	0,00	66 900,00	66 900,00
6237	Publications	0,00	0,00		9 000,00	9 000,00	0,00	9 000,00	9 000,00
6238	Divers	19 750,00	0,00		20 100,00	20 100,00	0,00	20 100,00	20 100,00
6247	Transports collectifs	70 150,00	0,00		69 750,00	69 750,00	0,00	69 750,00	69 750,00
6251	Voyages, déplacements et missions	7 850,00	0,00		6 300,00	6 300,00	0,00	6 300,00	6 300,00
6261	Frais d'affranchissement	15 400,00	0,00		14 400,00	14 400,00	0,00	14 400,00	14 400,00
6262	Frais de télécommunications	80 150,00	0,00		82 250,00	82 250,00	0,00	82 250,00	82 250,00
6267	Services bancaires et assimilés	1 200,00	0,00		1 780,00	1 780,00	0,00	1 780,00	1 780,00
6261	Concours divers (cotisations)	23 530,00	0,00		24 300,00	24 300,00	0,00	24 300,00	24 300,00
6282	Frais de gardiennage	5 000,00	0,00		6 350,00	6 350,00	0,00	6 350,00	6 350,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	10 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
6288	Autres services extérieurs	28 050,00	0,00		22 550,00	22 550,00	0,00	22 550,00	22 550,00
63512	Taxes foncières	78 500,00	0,00		86 000,00	86 000,00	0,00	86 000,00	86 000,00
63513	Autres impôts locaux	4 600,00	0,00		6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00
63565	Taxes et impôts sur les véhicules	100,00	0,00		100,00	100,00	0,00	100,00	100,00
6358	Autres droits	7 800,00	0,00		9 200,00	9 200,00	0,00	9 200,00	9 200,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	8 175 640,00	0,00		8 445 375,00	8 445 375,00		8 445 375,00	8 445 375,00
6218	Autre personnel extérieur	8 920,00	0,00		13 250,00	13 250,00		13 250,00	13 250,00
6331	Versement mobilité	91 365,00	0,00		95 585,00	95 585,00		95 585,00	95 585,00
6332	Colisations versées au F.N.A.L.	22 930,00	0,00		23 790,00	23 790,00		23 790,00	23 790,00
6336	Colisations CNFPT et CDGFP	75 290,00	0,00		82 705,00	82 705,00		82 705,00	82 705,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	13 910,00	0,00		14 515,00	14 515,00		14 515,00	14 515,00
64111	Rémunération principale titulaires	3 046 895,00	0,00		3 211 270,00	3 211 270,00		3 211 270,00	3 211 270,00

VILLE DE PETIT COURONNE - VILLE PETIT-COURONNE B.PRINCIPAL - BP - 2024

Chap./art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE		TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
							II	III	
64112	SFT, indemnité de résidence NBI	65 995,00 0,00	0,00 0,00	61 665,00 31 520,00	61 665,00 31 520,00	61 665,00 31 520,00	61 665,00 31 520,00	61 665,00 31 520,00	61 665,00 31 520,00
64113	Autres indemnités	845 035,00 0,00	0,00 0,00	757 005,00 28 565,00	757 005,00 28 565,00	757 005,00 28 565,00	757 005,00 28 565,00	757 005,00 28 565,00	757 005,00 28 565,00
64118	Rémunération principale	0,00	0,00	6 535,00	6 535,00	6 535,00	6 535,00	6 535,00	6 535,00
64121	Autres indemnités	0,00	0,00	1 271 825,00	1 271 825,00	1 271 825,00	1 271 825,00	1 271 825,00	1 271 825,00
64128	Rémunerations	1 602 125,00 0,00	0,00 0,00	14 160,00 11 140,00	14 160,00 11 140,00	14 160,00 11 140,00	14 160,00 11 140,00	14 160,00 11 140,00	14 160,00 11 140,00
64131	SFT, indemnité de résidence	0,00	0,00	288 445,00	288 445,00	288 445,00	288 445,00	288 445,00	288 445,00
64132	Indemnités liées à la perte d'emploi	0,00	0,00	31 150,00	31 150,00	31 150,00	31 150,00	31 150,00	31 150,00
64136	Primes et autres indemnités	0,00	0,00	950 615,00 1 157 985,00	950 620,00 1 157 980,00	950 620,00 1 157 980,00	950 620,00 1 157 980,00	950 620,00 1 157 980,00	950 620,00 1 157 980,00
64138	Rémunerations des apprentis	51 590,00 961 435,00	0,00 0,00	64 190,00 64 190,00	64 190,00 64 190,00	64 190,00 64 190,00	64 190,00 64 190,00	64 190,00 64 190,00	64 190,00 64 190,00
6417	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	1 052 815,00	0,00	12 800,00	12 800,00	12 800,00	12 800,00	12 800,00	12 800,00
6451	Cotisations aux caisses de retraites	63 175,00	0,00	960,00	960,00	960,00	960,00	960,00	960,00
6453	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	12 700,00	0,00	59 170,00	59 170,00	59 170,00	59 170,00	59 170,00	59 170,00
6454	Versement au F.N.C. supplément familial	0,00	0,00	14 590,00	14 590,00	14 590,00	14 590,00	14 590,00	14 590,00
6456	Cotis. sociales liées à l'apprentissage	58 500,00	0,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00
6457	Allocations chômage versées directement	8 060,00	0,00	177 815,00	177 815,00	177 815,00	177 815,00	177 815,00	177 815,00
6458	Médecine du travail, pharmacie	22 000,00	0,00	39 115,00	39 115,00	39 115,00	39 115,00	39 115,00	39 115,00
6475	Autres charges sociales diverses	151 000,00	0,00	41 500,00	41 500,00	41 500,00	41 500,00	41 500,00	41 500,00
6478	Autres	21 900,00	0,00	31 500,00	31 500,00	31 500,00	31 500,00	31 500,00	31 500,00
6488	Atténuations de produits	44 500,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
014	Préi contrib redress finances publiques	31 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
739115	Fonds péréquation ress. com. et intercom	13 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	2 779 515,00	2 779 515,00	2 779 515,00	2 779 515,00	2 779 515,00	2 779 515,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	2 225 98,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65311	Indemnités de fonction	111 800,00	0,00	113 940,00	113 940,00	113 940,00	113 940,00	113 940,00	113 940,00
65312	Frais de mission et de déplacement	2 500,00	0,00	2 400,00	2 400,00	2 400,00	2 400,00	2 400,00	2 400,00
65313	Cotisations de retraite	5 800,00	0,00	5 890,00	5 890,00	5 890,00	5 890,00	5 890,00	5 890,00
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	8 500,00	0,00	7 955,00	7 955,00	7 955,00	7 955,00	7 955,00	7 955,00
65315	Formation	7 500,00	0,00	7 500,00	7 500,00	7 500,00	7 500,00	7 500,00	7 500,00
653172	Cotis.fonds financ. allocation fin mandat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	13 000,00	0,00	9 000,00	9 000,00	9 000,00	9 000,00	9 000,00	9 000,00
6542	Créances éteintes	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00

VILLE DE PETIT COURONNE - VILLE PETIT COURONNE B.PRINCIPAL - BP - 2024

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
65568	Autres contributions	540 000,00	0,00	1 013 000,00	1 013 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6561	Organismes de regroupement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 013 000,00
657362	Subv. Fonct. BA/régies	960 000,00	0,00	1 080 000,00	1 080 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657363	Subv.Fonct. CCAS/CIAS	0,00	0,00	2 300,00	2 300,00	0,00	0,00	0,00	1 080 000,00
657382	Subv. fonct. organismes publics divers	2 300,00	0,00	530 820,00	500,00	500,00	0,00	500,00	2 300,00
65741	Subv. de fonctionnement aux ménages	530 820,00	0,00	215 000,00	215 000,00	0,00	0,00	500,00	500,00
65743	Subv.Fonct. fermiers et concessionnaires	0,00	0,00	291 420,00	291 420,00	0,00	0,00	215 000,00	215 000,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	0,00	0,00	9 300,00	9 800,00	0,00	0,00	9 800,00	9 800,00
65811	Droits d'utilisation* - informatique nuage	9 300,00	0,00	9 000,00	9 700,00	0,00	0,00	9 700,00	9 700,00
65818	Autres	9 000,00	0,00	4 460,00	1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
65833	Int. moratoires et pénalités sur marchés	4 460,00	0,00	16 000,00	5 110,00	5 110,00	0,00	5 110,00	5 110,00
65888	Autres	16 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65886	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>15 080 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>15 712 300,00</b>	<b>15 712 300,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>15 712 300,00</b>	<b>15 712 300,00</b>
66	Charges financières	47 200,00	0,00	47 200,00	47 200,00	0,00	0,00	47 200,00	47 200,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	45 000,00	0,00	45 000,00	45 000,00	0,00	0,00	45 000,00	45 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-2 800,00	0,00	-2 800,00	-2 800,00	0,00	0,00	-2 800,00	-2 800,00
66688	Autres	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00
67	Charges spécifiques (4)	2 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00	0,00	0,00	4 000,00	4 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	2 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00	0,00	0,00	4 000,00	4 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des charges financières et spécifiques</b>		<b>49 200,00</b>	<b>0,00</b>	<b>51 200,00</b>	<b>51 200,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>51 200,00</b>	<b>51 200,00</b>
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>15 129 700,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>15 763 500,00</b>	<b>15 763 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>15 763 500,00</b>	<b>15 763 500,00</b>
023	Virement à la section d'investissement	5 000 000,00			1 675 500,00	1 675 500,00			1 675 500,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (6), (7), (8)	715 000,00			816 000,00	816 000,00			816 000,00
675	Valeurs comptables immobilisations cédées	0,00			0,00	0,00			0,00
6761	Differences sur réalisations (positives)	0,00			0,00	0,00			0,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6811	<i>Dot. amort. immos incorporelles</i>	715 000,00	1		816 000,00	816 000,00	816 000,00	816 000,00
043	<i>Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)</i>	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>5 715 000,00</b>			<b>2 491 500,00</b>	<b>2 491 500,00</b>		<b>2 491 500,00</b>

**Détail du calcul des ICNE au compte 661112 (10)**

Montant des ICNE de l'exercice	22 500,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	25 300,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-2 800,00

(1) Détailiser les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre ( $DF\ 042 = RI\ 040$ ) ( $DF\ 043 = RF\ 043$ ).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 661112 sera négatif.

## III – VOTE DU BUDGET

## SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
						TOTAL
013	Atténuations de charges (3)	16 302 387,97	0,00	16 106 000,00	16 106 000,00	16 106 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	196 500,00	0,00	187 200,00	187 200,00	187 200,00
6479	Remboursest sur autres charges sociales	121 000,00	0,00	101 350,00	101 350,00	101 350,00
016	APA	75 500,00	0,00	85 850,00	85 850,00	85 850,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	909 550,00	0,00	961 900,00	961 900,00	961 900,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	15 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
70323	Red. occupation dom. public	60 000,00	0,00	65 000,00	65 000,00	65 000,00
7062	Redevances services à caractère culturel	9 200,00	0,00	9 400,00	9 400,00	9 400,00
70631	Redevances services à caractère sportif	8 500,00	0,00	9 250,00	9 250,00	9 250,00
70632	Redevances services à caractère loisir	1 500,00	0,00	105 800,00	105 800,00	105 800,00
7066	Redevances services à caractère social	60 500,00	0,00	84 000,00	84 000,00	84 000,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	444 450,00	0,00	393 000,00	393 000,00	393 000,00
706888	Autres	17 500,00	0,00	19 850,00	19 850,00	19 850,00
7082	Commissions	2 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70845	Mise à displo personnel communes du GFP	0,00	0,00	99 500,00	99 500,00	99 500,00
70848	Mise à displo personnel autres organismes	137 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70878	Remb. frais par des tiers	153 400,00	0,00	164 300,00	164 300,00	164 300,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	0,00	0,00	1 800,00	1 800,00	1 800,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	7 855 410,00	0,00	7 812 080,00	7 812 080,00	7 812 080,00
73211	Attribution de compensation	6 557 410,00	0,00	6 557 410,00	6 557 410,00	6 557 410,00
73212	Dotation de solidarité communautaire	237 000,00	0,00	204 000,00	204 000,00	204 000,00
73221	FNGIR	970 000,00	0,00	970 670,00	970 670,00	970 670,00
732221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	91 000,00	0,00	80 000,00	80 000,00	80 000,00
731	Fiscalité locale	4 342 880,00	0,00	4 522 390,00	4 522 390,00	4 522 390,00
73111	Impôts directs locaux	3 991 000,00	0,00	4 150 000,00	4 150 000,00	4 150 000,00
73123	Taxe com add droit mut ou pub foncière	200 000,00	0,00	190 000,00	190 000,00	190 000,00
73141	Taxe sur la conso. finale d'électricité	150 000,00	0,00	180 000,00	180 000,00	180 000,00
73154	Droits de place	380,00	0,00	390,00	390,00	390,00
73174	Taxe locale sur la publicité extérieure	1 500,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
7318	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	2 769 550,00	0,00	2 341 850,00	2 341 850,00	2 341 850,00
74111	Dotation forfaitaire des communes	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
74121	DSR des communes	80 000,00	0,00	98 000,00	98 000,00	98 000,00
74123	DSU des communes	97 000,00	0,00	109 000,00	109 000,00	109 000,00

VILLE DE PETIT COURONNE - VILLE PETIT.COURONNE B.PRINCIPAL - BP - 2024

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
744	FCTVA	20 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
74718	Autres participations Etat	5 000,00	0,00	6 900,00	6 900,00	6 900,00
74748	Participation autres communes	16 000,00	0,00	16 000,00	16 000,00	16 000,00
74751	Participation GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74788	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7482	Compens. perte taxe add. droits enreg.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
748312	D.C.R.T.P.	497 000,00	0,00	497 000,00	497 000,00	497 000,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	1 250 000,00	0,00	1 200 000,00	1 200 000,00	1 200 000,00
74881	Particip. familles restoù, hébergt	804 550,00	0,00	401 950,00	401 950,00	401 950,00
74888	Autres	804 550,00	0,00	401 950,00	401 950,00	401 950,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	206 300,00	0,00	240 760,00	240 760,00	240 760,00
752	Revenus des immeubles	165 000,00	0,00	149 300,00	149 300,00	149 300,00
755	Délits et pénalités perçus	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
7584	Recouvr./créances admises en non valeur	500,00	0,00	450,00	450,00	450,00
7588	Autres	37 800,00	0,00	88 010,00	88 010,00	88 010,00
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		<b>16 280 190,00</b>	<b>0,00</b>	<b>16 066 180,00</b>	<b>16 066 180,00</b>	<b>16 066 180,00</b>
76	Produits financiers	19 010,00	0,00	15 430,00	15 430,00	15 430,00
761	Produits de Participations	130,00	0,00	130,00	130,00	130,00
76232	Remb. intérêts emprunts GFP rattachement	18 860,00	0,00	15 300,00	15 300,00	15 300,00
77	Produits spécifiques (3)	987,97	0,00	1 010,00	1 010,00	1 010,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	987,97	0,00	1 010,00	1 010,00	1 010,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>16 300 187,97</b>	<b>0,00</b>	<b>16 082 620,00</b>	<b>16 082 620,00</b>	<b>16 082 620,00</b>
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	2 200,00	0,00	23 380,00	23 380,00	23 380,00
722	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	9 000,00	9 000,00	9 000,00
777	Rec.. sub inv transférées cpté résult	2 200,00	0,00	14 380,00	14 380,00	14 380,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>2 200,00</b>	<b>0,00</b>	<b>23 380,00</b>	<b>23 380,00</b>	<b>23 380,00</b>

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
--------------------------------	------

	Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
	= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détails sur les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre ( $RF\ 042 = DI\ 040$ ) ( $RF\ 043 = DF\ 043$ ).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélevement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

**IV – ANNEXES**  
**A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION D’INVESTISSEMENT – VUE D’ENSEMBLE**

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	Enseign., formation prof.,apprentissage	2 Cult., vie soc., jeu., sports, loisirs	3 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA	
									4	4-4 RSA
<b>DEPENSES</b>										
10	Dotations, fonds divers et réserves	298 000,00	2 951 100,00	0,00	6 300,00	230 900,00	1 174 872,35	57 700,00	0,00	0,00
13	Subventions d’investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	265 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	35 700,00	0,00	0,00	60 000,00	40 000,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	1 631 900,00	0,00	6 800,00	170 300,00	854 872,35	57 700,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	1 283 500,00	0,00	0,00	0,00	280 000,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECHERCHES</b>										
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	4 398 959,03	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	24 450,00	0,00	0,00	0,00	931 530,18	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	455 922,35	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	78 514,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

**IV – ANNEXES****A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION D’INVESTISSEMENT – VUE D’ENSEMBLE (suite)**

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL	IV
								A1
	<b>DÉPENSES</b>	618 464,34	0,00	0,00	26 000,00		5 363 836,69	
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	
13	Subventions d’investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	414,34	0,00	0,00	0,00		265 414,34	
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	30 000,00	0,00	0,00	0,00		165 700,00	
204	Subventions d’équipement versées	225 725,00	0,00	0,00	0,00		225 725,00	
21	Immobilisations corporelles	360 050,00	0,00	0,00	26 000,00		3 108 222,35	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		1 563 500,00	
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		10 000,00	
27	Autres immobilisations financières	2 275,00	0,00	0,00	0,00		22 275,00	
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		3 000,00	
	<b>RÉCETTES</b>	140 924,93	0,00	0,00	1 326,00		7 034 606,49	
024	Produits des cessions d’immobilisations	138 001,00	0,00	0,00	0,00		138 001,00	
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		4 398 939,03	
13	Subventions d’investissement	0,00	0,00	0,00	1 326,00		957 306,18	
16	Emprunts et dettes assimilées	648,93	0,00	0,00	0,00		1 000 648,93	
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	
204	Subventions d’équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		455 922,35	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	
27	Autres immobilisations financières	2 275,00	0,00	0,00	0,00		80 789,00	

## VILLE DE PETIT COURONNE - VILLE PETIT-COURONNE B.PRINCIPAL - BP - 2024

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00

<b>A - PRÉSENTATION CROISÉE - SECTION D'INVESTISSEMENT - PRÉSENTATION DÉTAILLÉE</b>	<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
		A1.01

Article / compte nature (1)		Libellé		01 - OPERATIONS NON VENTILABLES
			01	Opérations non ventilables
		DEPENSES		
164	Emprunts auprès des éts financiers			298 000,00
261	Titres de participation			265 000,00
276	Autres créances immobilisées			10 000,00
454	Travaux effectués d'office			20 000,00
				3 000,00
				3 000,00
		RECETTES		
102	Dotations et fonds d'investissement			5 480 453,03
106	Réserves			260 000,00
164	Emprunts auprès des éts financiers			4 138 939,03
	Autres créances immobilisées			1 000 000,00
	Travaux effectués d'office			78 514,00
				3 000,00

### i) Détaillez les comptes à trois chiffres.

**IV – ANNEXES****A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE****IV****A1.900****FONCTION 0 – Services généraux**

Article / compte nature (1)	Libellé	02				026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux	
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non vertié	022 Information, communication, publicité	023 Fêtes et cérémonies	024 Aide aux associations	025 Cimetières et pompes funèbres	
	<b>DEPENSES</b>	<b>2 945 400,00</b>	<b>0,00</b>	<b>700,00</b>	<b>5 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
205	Licences, procédués, droits similaires	35 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	1 073 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat*, matériel, outillage techniq.	204 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	346 300,00	0,00	700,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	1 258 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	25 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>RECEITES</b>	<b>24 450,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	4 450,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

**IV – ANNEXES****A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE****FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	03						036 Conseil de territoire	038 Autres instances		
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région/Conseil dév.	033 Conseil cult., éduc., env.	034		0342 Section culture, éducation et sports				
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports					
<b>DEPENSES</b>											
215	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
215	Installati <sup>e</sup> , matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
<b>RECETTES</b>											
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		

(1) Détailier les comptes à trois chiffres.

## IV – ANNEXES

## A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLEE

		IV
		A1.900

## FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	04				TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>DÉPENSES</b>					
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat*, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>REÇETTES</b>					
131	Subv/inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
132	Subv/inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détalier les comptes à trois chiffres.

	<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
	<b>A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLEE</b>	<b>A1.900-5</b>

**FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens**

Article / compte nature (1)	Libellé	058			TOTAL DU CHAPITRE
		051 FSE	052 FEDER	Autres	
DÉPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

		IV
A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE		A1.901

## FONCTION 1 – Sécurité

Article / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	6 800,00	0,00	0,00	0,00	6 800,00
218 Autres immobilisations corporelles		0,00	6 800,00	0,00	0,00	0,00	6 800,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détaillez les comptes à trois chiffres.

	<b>IV – ANNEXES</b>	
	<b>A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE</b>	

**IV  
A1.902**

**FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage**

Article / compte nature [1]	Libellé	20 Services communs	Enseignement du premier degré [21]			Enseignement du second degré [22]			23 Enseignement supérieur	24 Cités scolaires
			201 Services communs	211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	221 Collèges	222 Lycées publics		
		DEPENSES	17 200,00	30 800,00	94 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	60 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	16 000,00	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	1 200,00	15 800,00	34 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

## IV – ANNEXES

## A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLEE

## FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	Formation professionnelle										CENPT et CDG - missions spécifiques	2571 Concours	2572 Missions administratives	258 Autres
		251 Insertion sociale et professionnelle		252 Formation professionnalisante personnes		253 Formation certifiante des personnes		254 Formation des actifs occupés		255 Rémunération des stagiaires					
		2561 Missions statutaires et réglementaires	2562 Développement des compétences	2563 Évolution et transition professionnelle	2564 Organisation des activités pédagogiques	2565 Autres	2566 Organisation des activités pédagogiques	2567 CENPT et CDG - missions spécifiques	2568	2569 CNFPT - Formation des actifs occupés	2570	2571 Concours	2572 Missions administratives	2573	258 Autres
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporielles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
REÇETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détalier les comptes à trois chiffres.

	<b>IV – ANNEXES</b>	
	<b>A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE</b>	<b>A1.902</b>

**FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	Apprentissage	Formation sanitaire et sociale	27			Autres services éducatifs et annexes	28	29	Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				26	281	282					
				Hébergement et restauration scolaires	Sport scolaire	Médecins scolaire	Classes de découverte	Autre service annexe de l'enseignement			
	<b>DEPENSES</b>			0,00	0,00	13 000,00	75 000,00	0,00	0,00	0,00	230 900,00
203	Frais d'études, recherche, développement			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	60 000,00
212	Agencements et aménagements de terrains			0,00	0,00	0,00	30 000,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
213	Constructions			0,00	0,00	0,00	45 000,00	0,00	0,00	0,00	75 000,00
218	Autres immobilisations corporelles			0,00	0,00	13 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	64 900,00
	<b>RECETTES</b>			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailier les comptes à trois chiffres.

IV - ANNEXES

A - PRÉSENTATION CROISÉE - SECTION D'INVESTISSEMENT - PRÉSENTATION DÉTAILLÉE

## **SECTION 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs**

A - PRÉSENTATION CROISEE - SECTION D'INVESTISSEMENT - PRÉSENTATION DÉTAILLEE	IV - ANNEXES
	A1.903

### (1) Détaillez les comptes à trois chiffres.

**IV – ANNEXES****A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE****FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)**

Article / compte nature [1]	Libellé	Sports (autres que scolaires)				325 Autres équipements sportifs ou loisirs	326 Manifestations sportives
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	Centres de formation sportifs		
	<b>DÉPENSES</b>						
203	Frais d'études, recherche, développement	421 500,00	58 200,00	455 922,35	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat*, matériel, outillage techniq.	56 500,00	35 700,00	455 922,35	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	73 000,00	2 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		280 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>RECETTES</b>						
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	889 705,18	0,00	455 922,35	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

**IV – ANNEXES****A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLEE****FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Jeunesse (action socio-éduc.) et loisirs			34 Vie sociale et citoyenne			39 Sécurité			TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Égalité entre les femmes et les hommes	348 Autres					
	DÉPENSES	53 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00					0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	40 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00					40 000,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00					687 122,35
215	Installat*, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00					20 000,00
218	Autres immobilisations corporelles	13 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00					147 750,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00					280 000,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00					0,00
132	Subv tr rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00					1 387 452,53
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00					931 530,18
											455 922,35

(1) Détailier les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	
A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE	
IV	A1.904

## FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA)

Article / compte / nature (1)	Libellé	41					Autres actions
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éts sanitaires	
	<b>DEFENSES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>RECHETTES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailier les comptes à trois chiffres.

**IV – ANNEXES**

---

A – PRÉSENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLEE	V A1-904
--	-------------

A - PRÉSENTATION GÉNÉRALE - SECTION D'INVESTISSEMENT - PRÉSENTATION DÉTAILLÉE

## **FUNCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 1)**

### (1) Détaillez les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV
A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE		A1.904

## FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	Actions sociale						TOTAL DU CHAPITRE
		423 Personnes étrangères			424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées	428 Autres interventions sociales	
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention	4238 Autres actions pour les personnes âgées				
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	57 700,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>22 700,00</b>

(1) Détalier les comptes à trois chiffres.

		IV – ANNEXES	
		A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE	
		IV	
A1.904-4			

## FONCTION 4.4 – RSA

		FONCTION 4.4 – RSA					
Article / compte nature (1)	Libellé	441 Insertion sociale	442 Santé	443 Logement	444 Insertion professionnelle	445 Évaluation des dépenses engagées	446 Dépenses de structure
DÉPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détallier les comptes à trois chiffres.

**IV – ANNEXES**  
**A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE**

			<b>IV</b>
			<b>A1.905</b>

**FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat**

Article / compte nature (1)	Libellé	50 Services communs	51 Aménagement et services urbains						518 Autres actions d'aménagement urbain
			510 Services communs	511 Espaces verts urbains	512 Éclairage public	513 Art public	514 Electrification	515 Opérations d'aménagement	
<b>DÉPENSES</b>									
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	182 450,00	0,00	0,00	0,00	0,00	197 000,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 725,00
211	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	42 000,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	95 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	40 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	150 000,00
215	Installat <sup>®</sup> , matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	16 350,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
274	Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 275,00
<b>REÇETTES</b>									
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	135 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 275,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	135 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 001,00
274	Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

**IV – ANNEXES****A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLEE****FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	Politique de la ville	52	53	54	55			554 Aire d'accueil des gens du voyage	555 Logement social
						Espace rural et autres espaces de dériv.	Parc privé de la collectivité	551		
					0,00	0,00	238 614,34	0,00	0,00	0,00
	<b>DÉPENSES</b>						414,34	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00	223 000,00	0,00	0,00	0,00
211	Terrains		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
212	Agencements et aménagements de terrains		0,00	0,00	0,00	0,00	15 200,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat*, matériel, outillage techniq., matériel, outillage techniq., Installat*, matériel, outillage techniq., Autres immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
274	Ptés		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>RECETTES</b>						648,93	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus		0,00	0,00	0,00	0,00	648,93	0,00	0,00	0,00
274	Ptés		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailier les comptes à trois chiffres.

**IV – ANNEXES****A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE****IV****A1.905****FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	Actions en faveur du littoral	Techno. de l'information et de la comm.	57		58 Autres actions	59 Autres actions d'aménagement	Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				56	581 Réserves Foncières				
<b>DEPENSES</b>									
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	618 164,34
203	Frais d'études, recherche, développement:	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	414,34
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
211	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	225 725,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	42 000,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	95 500,00
215	Installat." matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	205 200,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 350,00
274	Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
<b>RECETTES</b>									
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	140 924,93
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	138 001,00
274	Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	648,93
									2 275,00

(1) Détalier les comptes à trois chiffres.

	<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
	<b>A – PRÉSENTATION CROISSE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLEE</b>	<b>A1.906</b>

**FONCTION 6 – Action économique**

Article / compte nature (1)	Libellé	Services communs	Interventions économiques transversales	Structure d'animation et de dév. éco.	Actions sectorielles		
					631 Agriculture, pêche et auto-alimentaire	632 Industrie, commerce et artisanat	633 Développement touristique
					6311 Laboratoire	6312 Autres	
DEPENSES		0,00	0,00		0,00	0,00	0,00
REÇETTES		0,00	0,00		0,00	0,00	0,00

(1) Détalier les comptes à trois chiffres.

	<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
	<b>A - PRÉSENTATION CROISÉE - SECTION D'INVESTISSEMENT - PRÉSENTATION DÉTAILLÉE</b>	<b>A1.906</b>

**FONCTION 6 – Action économique (suite)**

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco-sociale, solidaire	66 Maintien et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
DÉPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

		<b>IV – ANNEXES</b>
		<b>A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLEE</b>

**FONCTION 7 – Environnement**

Article / compte nature (1)	Liberté	Services communs	Actions transversales	72			
				Actions déchets et propreté urbaine		722	
				720	721	7212	7221
					Collecte et traitement des déchets	Collecte des déchets	Propreté urbaine
					7211	7213	7222
					Actions prévention et sensibilisation	Tri, valorisation, traitement déchets	Action propreté urbaine et nettoyement
				0,00	0,00	0,00	0,00
			<b>DEPENSES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
			<b>RECETTES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Détallier les comptes à trois chiffres.

	<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
	<b>A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE</b>	<b>A1.907</b>

**FONCTION 7 – Environnement (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	Actions en matière de gestion des eaux				74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailier les comptes à trois chiffres.

	<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
	<b>A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE</b>	<b>A1.907</b>

**FONCTION 7 – Environnement (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	Politique de l'énergie				76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	77 Environnement infrastructures transports	78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique				
DEPENSES		0,00	0,06	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

	<b>IV – ANNEXES</b>	
	<b>A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE</b>	

**FONCTION 8 – Transports**

Article / compte nature (1)	Libellé	Services communs	Transports scolaires	82					
				820	821	822	823	824	
Services communs									
					Transport sur route	Transport ferroviaire	Transport fluvial	Transport maritime	Transport aérien
215	Instalat <sup>a</sup> , matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 326,00	0,00	0,00
132	Subv inv/attelées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 326,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

**IV – ANNEXES****A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE**

		<b>IV</b>
		<b>A1.908</b>

**FONCTION 8 – Transports (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	83					
		830	831	832	833	834	835
	Services communs	Fret routier	Fret ferroviaire	Fret fluvial	Fret maritime	Fret aérien	Fret aérien
215	<b>DEPENSES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Installat*, matériel, outillage techniq.</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>RECETTES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
132	Suivi inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

		<b>IV – ANNEXES</b>	
		<b>A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE</b>	<b>A1.908</b>

**FONCTION 8 – Transports (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	84						847 Equipements de voies	849 Sécurité routière
		841 Voie nationale	842 Voie régionale	843 Voie départementale	844 Voie métropolitaine	845 Voie communale	846 Viabilité hivernale et déneigement		
<b>DÉPENSES</b>									
215	Installat* matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	26 000,00
<b>RECETTES</b>									
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

	<b>IV</b>
	<b>A1.908</b>

**IV – ANNEXES**  
**A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLEE**

FONCTION 8 – Transports (suite 3)

Article / compte nature (1)	Libellé	Infrastructures			86 Liaisons multimodales	87 Circulations douces	88 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Haltes, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portuaires	855 Aéropôts et autres infrastructures		
<b>DÉPENSES</b>								
215	Installat*, matéril*, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	26 000,00
	<b>RECETTES</b>							
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 326,00

(1) Détalier les comptes à trois chiffres.

**IV – ANNEXES****A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE**

Chapitre nature	Libellé	Opérations non ventilables	01	0	0,5	1	2	3	4	4,3
			Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	Gestion des fonds européens	Sécurité	Enseign., formation prof.,apprentissage	Cult., vie soc., jeu., sports, loisirs	Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RM)	APA	
<b>DEPENSES</b>										
011	Charges à caractère général	1 780,00	1 624 210,00	0,00	571 175,00	3 163 020,00	3 607 550,00	726 770,00	0,00	
012	Charges de personnel et frais assimilés	96 105,00	2 807 670,00	0,00	482 175,00	690 880,00	1 277 400,00	105 300,00	0,00	
014	Atténuations de produits	41 500,00	0,00	0,00	0,00	2 014 920,00	1 555 150,00	621 470,00	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	10 000,00	1 526 695,00	0,00	0,00	457 220,00	775 000,00	0,00	0,00	
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
66	Charges financières	47 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
67	Charges spécifiques	0,00	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>RECETTES</b>										
013	Atténuations de charges	0,00	187 200,00	0,00	0,00	0,00	441 750,00	415 950,00	377 500,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	27 150,00	0,00	0,00	425 700,00	320 050,00	84 000,00	0,00	
73	Impôts et taxes	7 812 080,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
731	Fiscalité locale	4 522 090,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
74	Dotations et participations	1 917 000,00	19 400,00	0,00	0,00	16 050,00	95 900,00	293 500,00	0,00	
75	Autres produits de gestion courante	0,00	124 460,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
76	Produits financiers	15 430,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
77	Produits spécifiques	0,00	1 010,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

**IV – ANNEXES****A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D’ENSEMBLE (suite)**

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL	
								IV A2	IV A2
	<b>DEPENSES</b>	5 100,00	1 298 720,00	12 800,00	50 500,00	168 705,00		15 763 500,00	
011	Changes à caractère général	0,00	518 280,00	12 800,00	50 500,00	75 760,00		4 445 910,00	
012	Changes de personnel et frais assimilés	0,00	774 940,00	0,00	0,00	92 945,00		8 445 375,00	
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		41 500,00	
65	Autres charges de gestion courante	5 100,00	5 500,00	0,00	0,00	0,00		2 779 515,00	
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	
66	Changes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		47 200,00	
67	Changes spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		4 000,00	
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	220 300,00	300,00	0,00	1 000,00		0,00	
	<b>RECETTES</b>							<b>16 082 620,00</b>	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		187 200,00	
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	104 000,00	0,00	0,00	1 000,00		961 900,00	
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		7 812 080,00	
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	300,00	0,00	0,00		4 522 390,00	
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		2 341 850,00	
75	Autres produits de gestion courante	0,00	116 300,00	0,00	0,00	0,00		240 760,00	
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		15 430,00	
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		1 010,00	
78	Répises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	

**IV - ANNEXES****A - PRÉSENTATION CROISÉE - SECTION DE FONCTIONNEMENT - PRÉSENTATION DÉTAILLEE**

		<b>IV</b>
		A 2.01

Article / compte nature (1)	Libellé	01 - OPÉRATIONS NON VENTILABLES	
		01	Opearations non ventilables
<b>DEPENSES</b>			
627	Services bancaires et assimilés		196 585,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	1 780,00	
641	Rémunerations du personnel	2 475,00	
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	67 020,00	
647	Autres charges sociales	26 475,00	
648	Autres charges de personnel	130,00	
654	Parties sur créances imécouvrables	5,00	
658	Charges diverses de gestion courante	9 000,00	
661	Charges d'intérêts	1 000,00	
668	Autres charges financières	42 200,00	
739	Reversat. et restit. sur impôts et taxes	5 000,00	
		41 560,00	
<b>RECETTES</b>			
731	Fiscalité locale	14 266 810,00	
732	Fiscalité reversée	4 522 090,00	
741	D.G.F.	7 812 080,00	
744	FCTVA	210 000,00	
748	Autres attributions et participations	10 000,00	
761	Produits de participations	1 697 000,00	
762	Produits autres immo. financières	130,00	
		15 300,00	

(1) Détallier les comptes à trois chiffres.

**IV – ANNEXES****A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE****IV****A2.930****FONCTION 0 – Services généraux**

Article / compte nature (1)	Libellé	020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	022 Information, communication, publicité	023 Fêtes et cérémonies	02		026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
						024 Aide aux associations	025 Cimetières et pompes funèbres		
<b>DEPENSES</b>									
606	Achats non stockés de matières et fournitures	4 763 425,00	0,00	447 065,00	172 495,00	289 000,00	350,00	147 055,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	357 120,00	0,00	8 250,00	11 600,00	0,00	3 600,00	0,00	0,00
612	Redevances de crédit-bail	64 450,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	12 500,00	0,00	15 000,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	57 260,00	0,00	462 800,00	800,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	462 800,00	0,00	246 130,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	36 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	86 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunerations intermédiaires, honoraires	1 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	8 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et remises	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	72 400,00	0,00	0,00	150,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	17 700,00	0,00	0,00	0,00	300,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre org.)	51 750,00	0,00	9 410,00	2 095,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunerations du personnel	1 376 350,00	0,00	244 305,00	57 475,00	0,00	0,00	102 250,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	590 805,00	0,00	93 500,00	22 235,00	0,00	0,00	39 750,00	0,00
647	Autres charges sociales	198 670,00	0,00	460,00	130,00	0,00	0,00	135,00	0,00
648	Autres charges de personnel	8 440,00	0,00	90,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
653	Indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intenant* cpt prop. - Subven†	1 080 500,00	0,00	0,00	0,00	269 000,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	14 010,00	0,00	6 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>REÇETTES</b>									
641	Rémunerations du personnel	312 520,00	0,00	1 800,00	33 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	101 350,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
703	Redevances utilisation du domaine	85 850,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00
716	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	500,00	0,00	1 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE DE PETIT COURONNE - VILLE PETIT COURONNE B.PRINCIPAL - BP - 2024

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale							
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	022 Information, communication, publicité	023 Fêtes et cérémonies	024 Aide aux associations	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
748	Autres attributions et participations	17 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	33 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
755	Défauts et pénalités perçus	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	88 460,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	1 010,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailier les comptes à trois chiffres.

**A - PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE****IV****A2.930****FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)**

Article / compte nature [1]	Libellé	Assemblée délibérante	03			035 Conseil de territoire	038 Autres instances
			031 032 Conseil éco.-social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., éducat., env.	034 Conseil éco.-soc. environ., culture, éduc. 0341 Section éco., sociale et environnem.		
	<b>DEPENSES</b>		142 585,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fournitures	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
612	Redevances de crédit-bail	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunerations intérieures, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	50,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	150,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre org.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunerations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
653	Indemnités	137 665,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervenant cpt prop. - Subvent'	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Tires annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>REVENUS</b>		1 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunerations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE DE PETIT COURONNE - VILLE PETIT COURONNE B.PRINCIPAL - BP - 2024

Article / compte / nature (1)	Libellé	Assemblée délibérante	03			Conseil de territoire	035	Autres Instances
			031	032	033			
708	Autres produits		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	1 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
748	Autres attributions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
755	Débits et pénalités perçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

**IV – ANNEXES**  
**A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE**

		<b>IV</b>
		<b>A2.930</b>

**FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop détent. act* intérêts.eur.intern.				TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions internationales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	
	<b>DÉPENSES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
606	Achats non stockés de matières et fournitures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
612	Redevances de crédit-bail	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autres orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (AdmIn, Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunerations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
653	Indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intérêt* cpt prop. - Subvent*	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Tires annuités (sur exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>RECETTES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>339 220,00</b>
641	Rémunerations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	85 850,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	14 850,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	2 300,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	1 900,00

Article / compte nature (1)	Libellé	04				TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	
748	Autres attributions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
755	Déficits et pénalités perçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
						1 010,00

(1) Détailier les comptes à trois chiffres.

	<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
	<b>A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE</b>	<b>A2.930-5</b>

**FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens**

Article / compte nature (1)	Libellé	051 FSE		052 FEDER		058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE	
		0580 FEADER	0581 FEAMP	0580 FEADER	0581 FEAMP	0,00	0,00	0,00	0,00
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

## IV – ANNEXES

## A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLEE

IV  
A2.931

## FONCTION 1 – Sécurité

Article / compte nature (1)	Libellé	Services communs	Police, sécurité, justice	Incendie et secours	Hygiène et salubrité publique	Autres interv. protect. Personnes, biens	18	TOTAL DU CHAPITRE
<b>DEPENSES</b>								
605	Achats non stockés de matières et fourn.	0,00	549 175,00	0,00	2 000,00	0,00	571 175,00	
611	Contrats de prestations de services	0,00	7 900,00	0,00	2 000,00	0,00	11 900,00	
613	Locations	0,00	1 400,00	0,00	0,00	0,00	9 900,00	
615	Entretien et réparations	20 000,00	600,00	0,00	0,00	0,00	1 400,00	
618	Divers	0,00	10 500,00	0,00	0,00	0,00	20 800,00	
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	10 500,00	
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	13 500,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00	
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	11 430,00	0,00	0,00	0,00	13 500,00	
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	11 430,00	
641	Rémunérations du personnel	0,00	346 465,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	123 710,00	0,00	0,00	0,00	346 465,00	
647	Autres charges sociales	0,00	530,00	0,00	0,00	0,00	123 710,00	
648	Autres charges de personnel	0,00	40,00	0,00	0,00	0,00	530,00	
<b>RECETTES</b>								
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailier les comptes à trois chiffres.

A - PRÉSENTATION CROISÉE - SECTION DE FONCTIONNEMENT - PRÉSENTATION DÉTAILLÉE		IV - ANNEXES	
		IV	A2.932

## FONCTION 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte nature (1)	Libellé	20 Services communs		21 Enseignement du premier degré		22 Enseignement du second degré		23 Enseignement supérieur		24 Cités scolaires	
		201 Services communs	211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	221 Collèges	222 Lycées publics	223 Lycées privés			
	<b>DEFENSES</b>										
604	Achats d'études, prestations de services	860 583,00		713 810,00	627 925,00	0,00	4 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fournitures	153 050,00	0,00	42 990,00	84 840,00	0,00	2 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Contrats de prestations de services	0,00	2 000,00	10 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Locations	2 000,00	500,00	350,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Entretien et réparations	56 000,00	16 000,00	34 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Divers	3 000,00	200,00	400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Personnel extérieur au service	4 550,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
621	Rémunerations intermédiaires, honoraires	250,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Transport biens, transports collectifs	22 000,00	5 700,00	7 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Frais postaux et frais télécommunication	3 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Divers	15 900,00	1 000,00	2 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	17 270,00	17 310,00	12 605,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Remunerations du personnel	417 755,00	449 055,00	331 550,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Charges sécurité sociale et prévoyance	164 865,00	177 365,00	128 530,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Autres charges sociales	365,00	530,00	14 590,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges de personnel	80,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
648	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Charges intervenant cpt prop. - Subvent*	0,00	960,00	960,00	0,00	2 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	<b>RECETTES</b>										
706	Prestations de services	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	16 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
748	Autres attributions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

**IV - ANNEXES****A - PRÉSENTATION CROISÉE - SECTION DE FONCTIONNEMENT - PRÉSENTATION DÉTAILLÉE****IV****A2.932****FONCTION 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	Formation professionnelle												CFNPT et CDG - missions spécifiques			258 Autres		
		25			255			256			257			257			257		
		251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante des personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Remunération des stagiaires	2561 Missions statutaires et réglementaires	2562 Développement des compétences	2563 Évolution et transition	2564 Organisation des activités pédagogiques	2565 Autres	2571 Conseurs	2572 Missions administratives	257	257	257	257	257	257
604	DÉPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
606	Achats d'édues, prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
622	Rémunerations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
641	Rémunerations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
648	Autres charges du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
655	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

VILLE DE PETIT COURONNE - VILLE PETIT COURONNE B.PRINCIPAL - BP - 2024

Article / compte nature (1)	Libellé	Formation professionnelle										257 CENPPT et CDE - missions spécifiques	
		251 Inserion sociale et professionnelle		252 Formation professionnaliste des personnes		253 Formation certificative des personnes		254 Formation des actifs occupés		255 Rémunération des stagiaires			
		2581 Missions statutaires et réglementaires	2582 Développement des compétences	2583 Évolution et transition professionnelle	2584 Organisation des activités pédagogiques	2565 Autres	2571 Concours	2572 Missions administratives	258 Autres	257 CENPPT et CDE - missions spécifiques	258 Autres		
657	Charges intervenant cpt prop. - Subven*	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	<b>RECETTES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
748	Autres attributions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détalier les comptes à trois chiffres.

## IV – ANNEXES

## A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLEE

## FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	26 Apprentissage			27 Formation sanitaire et sociale			28 Autres services périscolaires et annexes			29 Sécurité			TOTAL DU CHAPITRE
		Hébergement et restauration scolaires	281	Sport scolaire	282	Médecine scolaire	283	Classes de découverte	284	Autre service annexe de l'enseignement	285	0,00	0,00	
	<b>DEPENSES</b>	0,00	0,00	813 200,00	19 300,00	0,00	0,00	123 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 163	
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	97 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	97 000,00	
606	Achats non stockés de matières et fournitures	0,00	0,00	52 030,00	1 000,00	0,00	0,00	800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	36 910,00	
611	Contenus de prestations de services	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 200,00	
613	Locations	0,00	0,00	17 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 850,00	
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	14 000,00	17 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	137 000,00	
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	470,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	470,00	
618	Divers	0,00	0,00	0,00	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 100,00	
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 250,00	
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	450,00	
624	Transports brefs, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	57 000,00	
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 500,00	
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 400,00	
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	7 405,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	54 590,00	
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	189 755,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 388	
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	76 660,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	116,00	
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	145,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	547 520,00	
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	735,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 630,00	
656	Participations	0,00	0,00	453 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	815,00	
657	Charges intervenant* opt.prop. - Subvention*	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	453 000,00	
	<b>REÇETTES</b>	0,00	0,00	378 550,00	1 700,00	0,00	0,00	43 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	441 750,00	
706	Prestations de services	0,00	0,00	276 000,00	0,00	0,00	43 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	321 500,00	
708	Autres produits	0,00	0,00	102 500,00	1 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	104 200,00	
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 000,00	
748	Autres attributions et participations	0,00	0,00	50,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50,00	

(1) Détallier les comptes à trois chiffres.

## IV – ANNEXES

## A – PRÉSENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE

			IV
			A2.933

## FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / compte/ nature (1)	Libellé	Services communs	31							
			311 Activités artist., actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
	<b>DEPENSES</b>		131 000,00	831 810,00	2 900,00	303 955,00	0,00	0,00	404 285,00	0,00
604	Achats d'études, prestations de services	20 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	55 700,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	12 650,00	28 400,00	100,00	81 900,00	0,00	0,00	41 900,00	0,00	
611	Contrats de prestations de services	18 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
613	Locations	800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00
615	Entretien et réparations	5 200,00	4 000,00	2 500,00	11 400,00	0,00	0,00	0,00	32 000,00	0,00
618	Divers	3 500,00	0,00	300,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 800,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	57 800,00	0,00	0,00	2 200,00	0,00	0,00	0,00	18 300,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	10 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	6 050,00	5 495,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 275,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 100,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	169 400,00	0,00	144 655,00	0,00	0,00	0,00	156 780,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	63 680,00	0,00	56 855,00	0,00	0,00	0,00	51 445,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	130,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	265,00	0,00
648	Autres charges de personnel	0,00	120,00	0,00	250,00	0,00	0,00	0,00	26 750,00	0,00
656	Participations	0,00	560 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervenant* cpt prop.- Subven*	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>RECETTES</b>	<b>6 250,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 300,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>13 600,00</b>	<b>0,00</b>

Article / compte nature (1)	Libellé	Services communs	31 Culture					317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
			311 Activités artist.,actions et manif cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	
703	Relevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	6 250,00	0,00	0,00	1 300,00	0,00	0,00	8 600,00	0,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00
748	Autres attributions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailier les comptes à trois chiffres.

**IV – ANNEXES****A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLEE****FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)**

		IV	
		A2.933	

Article / compte nature (1)	Libellé	32				Autres équipements sportifs ou loisirs	325 Manifestations sportives
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs		
<b>DEPENSES</b>							
604	Achats d'études, prestations de services	495 510,00	67 800,00	586 600,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fournitures	99 400,00	0,00	51 800,00	202 800,00	0,00	154 500,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	150 000,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	56 500,00	16 000,00	0,00	0,00	0,00	12 500,00
616	Divers	0,00	0,00	0,00	16 000,00	0,00	0,00
622	Rémunerations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	1 600,00	0,00	0,00	3 000,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	8 820,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunerations du personnel	238 040,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	90 985,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	130,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	35,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervenant cpt prop. - Subvention*	0,00	0,00	0,00	215 000,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>							
703	Redevances utilisation du domaine	58 000,00	3 000,00	0,00	65 600,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	58 000,00	0,00	0,00	600,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
748	Autres attributions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

**IV – ANNEXES****A – PRÉSENTATION CROISSEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE****IV****A2.933****FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Liberté	33 Jeunesse (action socio-éduc.) et loisirs			34 Vie sociale et citoyenne			39 Sécurité			TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Égalité entre les femmes et les hommes	348 Autres	Autres	348	Autres	39	
	<b>DÉPENSES</b>	586 480,00	0,00	30 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 607 550,00
604	Achats d'études, prestations de services	13 600,00	0,00	12 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	102 200,00
606	Achats non stockés de matières et fourri	19 950,00	0,00	11 450,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	704 000,00
611	Contrats de prestations de services	3 600,00	0,00	300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	171 900,00
613	Locations	500,00	0,00	4 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 000,00
615	Entretien et réparations	7 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	147 100,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 600,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	400,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	78 300,00
624	Transports biens, transports collectifs	12 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 000,00
625	Déplacements et missions	50,00	0,00	150,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 200,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 100,00
628	Divers	0,00	0,00	1 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 800,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	16 135,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	41 805,00
635	Autres impôts, taxes (Admin impôts)	0,00	0,00	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 200,00
641	Rémunérations du personnel <sup>1</sup>	366 550,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 075 625,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	144 355,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	417 350,00
647	Autres charges sociales	400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	925,00
648	Autres charges de personnel	2 310,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	29 445,00
656	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	560 000,00
657	Charges interven <sup>1</sup> cpt prop - Subvent <sup>1</sup>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	215 000,00
	<b>RECETTES</b>	192 701,00	0,00	75 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	415 950,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	65 000,00
706	Prestations de services	101 800,00	0,00	75 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	195 450,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	56 600,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
748	Autres attributions et participations	90 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	90 900,00

(1) Détalier les comptes à trois chiffres.

			IV
		A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE	A2.934

## FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)

Article / compte nature (1)	Libellé	41				418 Autres actions
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	
<b>DÉPENSES</b>						
606	Achats non stockés de matières et fournitures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations infirmières, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre org.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>REÇEVES</b>						
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
748	Autres attributions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détallier les comptes à trois chiffres.

**IV – ANNEXES**

**A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE**

				<b>IV</b>
				<b>A2.934</b>

**FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RM) (suite 1)**

Article / compte nature(1)	Libellé	Action sociale			422	
		42				
		420 Services communs	421 Famille et enfance	422 Petite enfance		
		4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille	4213 Aides sociales à l'enfance	4222 Multi accueil	
					4223 Crèches et garderies	
					Autres actions pour la petite enfance	
	<b>DEPENSES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
606	Achats non stockés de matières et fournitures	0,00	0,00	0,00	0,00	
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	
	<b>RECETTES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	
748	Autres attributions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailier les comptes à trois chiffres.

**IV – ANNEXES****A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE**

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale				428 Autres interventions sociales	TOTAL DU CHAPITRE		
		423 Personnes âgées		424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées				
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention						
	<b>DEPENSES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	726 770,00		
606	Achats non stockés de matières et /ou/ ouvrages	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	58 700,00		
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	700,00		
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 400,00		
616	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00		
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 500,00		
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 800,00		
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	700,00		
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00		
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 445,00		
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	441 980,00		
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	130,00		
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	245,00		
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
	<b>REÇETTES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	377 560,00		
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	84 000,00		
748	Autres attributions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	293 500,00		

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

	<b>IV – ANNEXES</b>	
	<b>A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLEE</b>	

**FONCTION 4-3 – APA**

Article / compte nature (1)	Libellé	430 Services communs	431 APA à domicile	432 APA versée aux bénéf. en établissement	433 APA versée à l'établissement	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

		<b>IV – ANNEXES</b>
		<b>A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE</b>

**FONCTION 4-4 – RSA / Régularisation de RMI**

Article / compte nature (1)	Libellé	441 Insertion sociale	442 Santé	443 Logement	444 Insertion professionnelle	445 Evaluation des dépenses encadrées	446 Dépenses de structure	447 RSA allocations	448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
<b>DEPENSES</b>		0,00		0,00	5 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 100,00
658 Charges diverses de gestion courante		0,00		0,00	5 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 100,00
<b>RECETTES</b>		0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détalier les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV	
A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLEE		A2.935	

## FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Article / compte nature (1)	Libellé	50		51			515			516			
		Services communs	510	Espaces communs	511	Espaces verts urbains	512	Éclairage public	513	Art public	514	Electrification	Opérations d'aménagement
	<b>DEPENSES</b>		0,00	223 165,00	805 155,00		20 000,00		0,00		0,00		0,00
606	Achats non stockés de matières et fourniture	0,00	0,00	54 620,00	0,00		0,00		0,00		0,00		0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	22 000,00	0,00		0,00		0,00		0,00		0,00
613	Locations	0,00	0,00	1 000,00			20 000,00		0,00		0,00		0,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00			0,00		0,00		0,00		0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	171 500,00	0,00		0,00		0,00		0,00		0,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	2 560,00	0,00		0,00		0,00		0,00		0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00			0,00		0,00		0,00		0,00
628	Divers	0,00	0,00	800,00	0,00		0,00		0,00		0,00		0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre org.)	0,00	6 130,00	13 785,00	0,00		0,00		0,00		0,00		0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00			0,00		0,00		0,00		0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	155 885,00	391 465,00	0,00		0,00		0,00		0,00		0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	60 250,00	146 760,00	0,00		0,00		0,00		0,00		0,00
647	Autres charges sociales	0,00	400,00	265,00	0,00		0,00		0,00		0,00		0,00
654	Perdes sur créances irrécouvrables	0,00	0,00	0,00			0,00		0,00		0,00		0,00
657	Charges intervenant cpt prop. - Subvent*	0,00	500,00	0,00			0,00		0,00		0,00		0,00
	<b>RECETTES</b>		0,00	0,00	3 560,00		0,00		0,00		0,00		0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	3 500,00	0,00		0,00		0,00		0,00		0,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00			0,00		0,00		0,00		0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00			0,00		0,00		0,00		0,00

(1) Détallier les comptes à trois chiffres.

**A - PRÉSENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE****IV****A2.935****FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	52 Politique de la ville	53 Agglomérations et villes moyennes	54 Espace rural et autres espaces de dév.	55 Habitat (Logement)			555 Logement social
					551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur locatif	553 Aide à l'acquisition à la propriété	
<b>DEPENSES</b>								
606	Achats non stockés de matières et fournitures	0,00	0,00	0,00	250 400,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	11 900,00	0,00	0,00	0,00
614	Charges sociales et de copropriété	0,00	0,00	0,00	85 400,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	9 300,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	30 000,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	92 000,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (AdmIn Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00
654	Pertes sur créances irrécouvrables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges inférieur* cot. prop. - Subvent*	0,00	0,00	0,00	216 800,00	0,00	0,00	0,00
<b>REÇETTES</b>								
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	100 500,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	116 300,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détallier les comptes à trois chiffres.

**IV – ANNEXES****A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE****IV****A2.935****FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	Actions en faveur du littoral	56 Sécurité	57 Techno. de l'information et de la comm.	58 Autres actions	59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
	<b>DEFENSES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourn.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	71 420,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 000,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	32 900,00
615	Maintenance et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	85 400,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	181 100,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 660,00
626	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	800,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 915,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	92 000,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	547 350,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	207 010,00
654	Pertes sur créances irrécouvrables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	665,00
657	Charges intervenant* opt prop - Subvent*	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
	<b>RECETTES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 300,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 500,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100 500,00
							116 300,00

(1) Détallier les comptes à trois chiffres.

**IV – ANNEXES**
**A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLEE**

		<b>IV</b>	
			A2.936

**FONCTION 6 – Action économique**

Article / compte nature (1)	Libellé	Services communs	60 Interventions économiques transversales	61 Structure d'animation et de dév. éco.	63 Actions sectorielles		
					631 Agriculture, pêche et accroissement 6311		632 Industrie, commerce et artisanat
					6312 Laboratoire	Autres	
	<b>DEPENSES</b>				0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourn.		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>RECETTES</b>				0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailier les comptes à trois chiffres.

	<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
	<b>A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE</b>	<b>A2.936</b>

**FONCTION 6 – Action économique (suite)**

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintenance et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
	<b>DÉPENSES</b>	12 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 800,00
606	Achats non stockés de matières et fournies	2 550,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 550,00
611	Contrats de prestations de services	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
613	Locations	250,00	0,00	0,00	0,00	0,00	250,00
628	Divers	9 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 000,00
	<b>RECETTES</b>	300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	300,00
731	Fiscalité locale	300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	300,00

(1) Détalier les comptes à trois chiffres.

		<b>IV – ANNEXES</b>
		<b>A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE</b>

**FONCTION 7 – Environnement**

Article / compte nature (1)	Libellé	Services communs	Actions transversales	Services communs collecte et propreté	Actions déchets et propreté urbaine			Propreté urbaine 722	
					721		72		
					7211	7212			
				Actions prévention et sensibilisation	Collecte des déchets	Tri, valorisation, traitement déchets	7213	Propreté urbaine 7221	
	<b>DÉPENSES</b>			0,00	0,00	0,00	0,00	Action prévention et sensibilisation	
606	Achats non stockés de matières et fournitures			0,00	0,00	0,00	0,00	8 500,00	
611	Contrats de prestations de services			0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	
	<b>RECETTES</b>			0,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00	
								<b>0,00</b>	

(1) Détalier les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE</b>	<b>A2.937</b>

**FONCTION 7 – Environnement (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	Actions en matière de gestion des eaux				74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	
	<b>DEPENSES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fournitures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>RECETTES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

**IV – ANNEXES****A – PRÉSENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLEE****FONCTION 7 – Environnement (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	Politique de l'énergie				76 Préserv. patrim. naturel, risques techno.	77 Environnement infrastructures transports	78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique				
<b>DEPENSES</b>									
606	Achats non stockés de matières et fournitures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>									

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

		IV – ANNEXES			
		A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLEE		IV A2.938	

## FONCTION 8 – Transports

Article / compte nature (1)	Libellé	80 Services communs	81 Transports scolaires	82			
				820 Services communs	821 Transport sur route	822 Transport ferroviaire	823 Transports publics de voyageurs
<b>DEPENSES</b>							
606	Achats non stockés de matières et fourn	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Chargées sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>							
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détalier les comptes à trois chiffres.

**IV – ANNEXES****A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE****FONCTION 8 – Transports (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	83					
		830	831	832	833	834	835
	Services communs	Fret routier	Fret ferroviaire	Fret fluvial	Fret maritime	Fret aérien	Autres transports
	<b>DEPENSES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
605	Achats non stockés de matières et fournitures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>REÇETTES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Présilations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

	<b>IV – ANNEXES</b>	
	<b>A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLEE</b>	

**FONCTION 8 – Transports (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	84 Voirie						847 Équipements de voie	849 Sécurité routière
		841 Voirie nationale	842 Voirie régionale	843 Voirie départementale	844 Voirie métropolitaine	845 Voirie communale	846 Vialité hivernale et aléas climatiques		
<b>DEPENSES</b>									
606	Achats non stockés de matières et fournitures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	52 760,00	110 945,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 510,00	5 000,00	7 000,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	41 000,00	0,00	11 000,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50,00	0,00	0,00
641	Rémunerations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 305,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	65 805,00	0,00
<b>REÇETTES</b>									
705	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

**IV – ANNEXES****A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE**

	<b>IV</b>
	<b>A2.938</b>

**FONCTION 8 – Transports (suite 3)**

Article / compte nature (1)	Libellé	FONCTION 8 – Transports (suite 3)						TOTAL DU CHAPITRE	
		85 Infrastructures			86 Liaisons multimodales		87 Circulations douces	89 Sécurité	
		851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferroviaires	853 Haltes, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portuaires	855 Aéroports et autres infrastructures			
	<b>DEPENSES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	168 705,00
606	Achats non stockés de matières et fournitures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	23 510,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	52 000,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 305,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	65 805,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	24 835,00
	<b>RECETTES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00

(1) Détallier les comptes à trois chiffres.

## IV – ANNEXES

## ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

## B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de filie	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Taux initial		Péri- odicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
						Index (4)	Niveau de taux (5)				
163 Emprunts obligataires (Total)				0,00							
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)				4 420 772,32							
1641 Emprunts en euros (total)				4 420 772,32							
10000220790	SA CAISSE REGIONALE CREDIT AGRICOLE Société CAISSE D'EPARGNE NORMANDIE	15/09/2016	15/09/2017	620 772,32	F	1,680	1,682	A	X Echéance constante		A-1
38-7673270	SA CAISSE REGIONALE CREDIT AGRICOLE SOCIETE CAISSE D'EPARGNE NORMANDIE	14/01/2011	15/04/2012	900 000,00	F		3,500	A	C		A-1
39-1000075426	SA CAISSE REGIONALE CREDIT AGRICOLE SA CAISSE D'EPARGNE NORMANDIE	15/12/2014	19/12/2015	400 000,00	R	EURIBOR	1,250	2,254	A	C	A-1
CONVENTION NO141905T	02/07/2019	17/02/2021		2 500 000,00	F		1,020	1,020	A	C	A-1
1643 Emprunts en devises (total)				0,00							
16441 Emprunts assortis d'une option de rachat sur ligne de trésorerie (total)				0,00							
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)				728,42							
268	GADON LENAG	01/09/2017	01/09/2017		254,12	F	0,000	0,000	X	XX	O
269	SCM JACP	01/07/2021	01/07/2021		474,30	F	0,000	0,000	X	XX	O
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)				0,00							
1671 Avances consolidées du Trésor (total)				0,00							
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)				0,00							
1675 Dettes pour METP et PPP (total)				0,00							

VILLE DE PETIT COURONNE - VILLE PETIT COURONNE B,PRINCIPAL - BP - 2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de fil	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat		Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé (8)	Catégorie d'emprunt (9)
								Niveau de taux (5)	Taux initial				
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)						0,00							
1678 Autres emprunts et dettes (total)						0,00							
<b>168 Emprunts et dettes assimilés (Total)</b>						<b>0,00</b>							
1681 Autres emprunts (total) (9)						0,00							
1682 Bons à moyen terme négociables (total)						0,00							
1687 Autres dettes (total)						0,00							
<b>Total général</b>						<b>4 421 500,74</b>							

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Eurofor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle , B : trimestrielle , T : trimestrielle , X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICB-01-15077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

## IV - ANNEXES

## ANNEXES PATRIMONIALES - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

B1.2

## B1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrefet)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (13)	Index (14)	Emprunts et dettes au 01/01/N		Annuités de l'exercice		ICNE de l'exercice
								Taux d'intérêt	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		2 740 424,63					264 740,22	40 382,70	0,00	22 200,10
1641 Emprunts en euros (Total)		0,00		2 740 424,68					264 740,22	40 382,70	0,00	22 200,10
10000220790 36-7873270 39-10000075426 CONVENTION N°141006T		0,00	A-1	275 424,71	4,67	F		1,862	53 073,55	5 122,90	0,00	1 217,74
1643 Emprunts en devises (Total)		0,00	A-1	180 000,00	2,25	F		3,500	80 000,00	6 300,00	0,00	2 986,67
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de l'écoénergie (Total) (10)		0,00	A-1	159 998,97	5,92	R	EURIBOR	2,254	26 666,67	7 284,80	0,00	202,36
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		2 125 000,00	16,08	F		1,020	125 000,00	21 675,00	0,00	17 793,23
166 Autres dettes assimilées (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolides du Trésor (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert (11)	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N (11)	Durée résiduelle (en années) (13)	Type de taux (14)	Index (14) (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Annuité de l'exercice	
									Capital (16)	Charges d'intérêt (16)
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00
<b>Total général</b>		<b>0,00</b>		<b>2 741 153,10</b>					<b>264 740,22</b>	<b>40 382,70</b>
										<b>22 200,10</b>

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICB/015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « intérêts régis à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

## IV – ANNEXES

## ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

B1.3

## B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Cout de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	% par type de taux selon le capital restant dû
Emprunt ventilé par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)											
Échange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)											
<b>TOTAL (A)</b>		0,00	0,00					0,00		0,00	0,00
Barrière simple (B)											
<b>TOTAL (B)</b>		0,00	0,00					0,00		0,00	0,00
Option d'échange (C)											
<b>TOTAL (C)</b>		0,00	0,00					0,00		0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)											
<b>TOTAL (D)</b>		0,00	0,00					0,00		0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)											
<b>TOTAL (E)</b>		0,00	0,00					0,00		0,00	0,00
Autres types de structures (F)											
<b>TOTAL (F)</b>		0,00	0,00					0,00		0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL</b>		0,00	0,00					0,00		0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A. à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6) : 1 : Indices zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture, indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture, indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Cout de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 6611 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	

## B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	Indices zone euro	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres Indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (turner)	Nombre de produits	6	0	0	0	0	0	0
	% de l'encours	100,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	2 741 153,10		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swapition)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 5 : multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0	0,00
	% de l'encours							0,00
	Montant en euros							0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

**IV – ANNEXES**

**ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE**

**B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)**

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert						Instrument de couverture				Primes éventuelles
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	
Taux fixe (total)		0,00						0,00			0,00 0,00
Taux variable simple (total)		0,00						0,00			0,00 0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00						0,00			0,00 0,00
<b>Total</b>		<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00 0,00</b>

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, turnet, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

**IV – ANNEXES****ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE****B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)**

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'Instrument de couverture				Catégorie d'emprunt (8)
		(5)	(6)	(7)	Produits c/768	
Taux fixe (total)					0,00	0,00
Taux variable simple (total)					0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)					0,00	0,00
<b>Total</b>					0,00	0,00

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

**IV – ANNEXES**  
**ANNEXES PATRIMONIALES – MÉTHODES UTILISÉES POUR LES AMORTISSEMENTS**

**MÉTHODES UTILISÉES POUR LES AMORTISSEMENTS**

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE	Délibération du B2
	Biens de faible valeur- Seuil unitaire en déçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 1200,00 €	21-12-2023
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)
L	202 Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadastre	10
L	2031 Frais d'études	5
L	2032 Frais de recherche et de développement	5
L	2033 Frais d'insertion	5
L	2041 Organismes de transport - Subv. d'équipement versées	5
L	2042 Subv. d'équipement versées aux personnes de droit privé	30
L	20441 Organismes publics - Subventions d'équipement en nature	40
L	20442 Personnes de droit privé - Subv. d'équipement en nature	40
L	2051 Concessions et droits similaires	4
L	2121 Plantations d'arbres et d'arbustes	15
L	2128 Autres aménagements et aménagements de terrains	15
L	21321 Constructions immeubles de rapport	30
L	2141 Constructions sur sol d'autrui - Bâtiments	10
L	2142 Constructions sur sol d'autrui - Immeubles de rapport	10
L	2143 Constructions sur sol d'autrui - Droit de superficie	10
L	2145 Constructions sur sol d'autrui - Agencements & aménagements	15
L	2148 Constructions sur sol d'autrui - Autres constructions	15
L	2151 Réseaux de voirie	20
L	2152 Installations de voirie	20
L	21531 Réseaux d'adduction d'eau	20
L	21532 Réseaux d'assainissement	20
L	21533 Réseaux câblés	20
L	21534 Réseaux d'électrification	20
L	21538 Autres réseaux	20
L	21561 Matériel roulant - Incendie et défense civile	10
L	21568 Autre matériel et outillage d'incendie & de défense civile	10
L	21571 Matériel roulant - Voirie	10
L	21578 Autre matériel et outillage de voirie	10
L	2158 Autres installations, matériel et outillage techniques	10
L	2181 Installations générales, agencements et aménagements divers	15
L	21821 Matériel de transport ferroviaire	10

VILLE DE PETIT COURONNE - VILLE PETIT COURONNE B.PRINCIPAL - BP - 2024

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE	Délibération du
L	21828 Autres matériels de transport	21/12/2023
L	21831 Matériel informatique scolaire	21/12/2023
L	21838 Autre matériel informatique	21/12/2023
L	21841 Matériel de bureau et mobilier scolaire	21/12/2023
L	21848 Autre matériel de bureau et mobilier	21/12/2023
L	2188 Autres immobilisations corporelles	28/03/2024
L	2135 Inst. générales, agencem, aménagem des constructions	28/03/2024
L	2185 Matériel de téléphone	28/03/2024
L	2186 Cheptel	28/03/2024
		1

**IV – ANNEXES****ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N****IV****B3.1****PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N**

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encaux	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgetaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		110 000,00	110 000,00	0,00	110 000,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		110 000,00	110 000,00	0,00	110 000,00
Impayés de l'Hôtel d'Entreprises - CIDE	0,00	15/10/2015	110 000,00	110 000,00	0,00	110 000,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encaux	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires	0,00		110 000,00	110 000,00	0,00	110 000,00

VILLE DE PETIT COURONNE - VILLE PETIT COURONNE B.PRINCIPAL - BP - 2024

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées $C = A + B$	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE $E = C - D$
<b>TOTAL PROVISIONS</b>	<b>0,00</b>		<b>110 000,00</b>	<b>110 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>110 000,00</b>

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

**IV – ANNEXES****ANNEXES PATRIMONIALES – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMpte DE TIERS**

N° opération : 454101

Intitulé de l'opération : PERIL IMMINENT - MISE EN SECURITE PROPRIETE SISE AU 912 RUE ARISTIDE  
BRIAND Date de la délibération :**CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMpte DE TIERS (Détail) (1)**

	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
<b>DEPENSES (a)</b>				
4541101 Dépenses nouvelles (5)	117 606,49	132 393,51	0,00	132 393,51
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	117 606,49	132 393,51	0,00	132 393,51
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES (b)</b>				
4541201 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	117 606,49	132 393,51	0,00	132 393,51
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	117 606,49	132 393,51	0,00	132 393,51

	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
<b>DEPENSES (a)</b>				
4541102 Dépenses nouvelles (5)	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00
<b>RECETTES (b)</b>				
4541202 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Ensemble des réalisations communes (hors restes à réaliser).
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
- (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	

## ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8015 Emprunts garantis (1)	37 614 841,22	21 060 610,72	
8016 Contrats de crédit-bail (2)	12 185,60	3 456,00	2 304,00
8017 Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018 Autres engagements donnés			
Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

(3) A compléter depuis l'état des autres engagements donnés.

(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

## IV – ANNEXES

## ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

IV

B7.3

## ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt [1]	Objet de l'emprunt garantie	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements [2]	Taux initial	Taux à la date de vote du budget [6]			Catégorie d'emprunt [7]	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice
									Taux Index (4)	Taux actuel [5]	Taux [3]			
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)				0,00	0,00								0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)				955 500,00	547 180,63								6 770,62	47 483,16
QUEVILLY HABITAT	2014 P	REHAB 23 LOGTS IMM GASCOGNE	EPIC CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	250 000,00	143 840,23	10,58	A	F	1,350	F	1,350	-	1 941,84	12 413,98
QUEVILLY HABITAT	2014 P	REHA 18 LOGTS IRIS ECO PRET TLA	EPIC CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	130 500,00	72 507,47	10,58	A	F	0,500	F	0,500	A-	362,54	6 517,04
QUEVILLY HABITAT	2014 P	REHAS IMM LE MOULIN	EPIC CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	575 000,00	330 632,93	10,58	A	F	1,250	F	1,250	A-	4 466,24	28 552,14
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social													530 409,31	1 333 234,97
CCAS DE PETIT COURONNE	1999 X Echéance constante	Acquisition RPA-D2LIB DU	EPIC CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 265 326,84	89 411,55	0,58	A	F	5,500	F	5,500	-	4 917,75	89 411,55
CCAS DE PETIT COURONNE	1999 X Echéance constante	achat RPA-délégation du	EPIC CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 265 326,84	89 411,55	0,58	A	R	5,500	R	5,500	-	TLA	4 917,75

**VILLE DE PETIT COURONNE - VILLE PETIT COURONNE B.PRINCIPAL - BP - 2024**

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et d'amortissement de l'emprunt (1)	Année Profil	Objet de l'emprunt garantie	Organisme prêteur ou chef de fille	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)			Indices ou devises pouvant modifier le remboursement	Annuité garantie au cours de l'exercice			
					Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux Index (4)	Taux actuariat (5)	Taux Index (4)	Taux actuariat (5)	Taux de taxe (3)	Niveau de taxe					
CGAS DE PETIT COURONNE	1992	X Echéance constante	Réfov foyer EGLISE/ PLA-Délib du 01/07/92	EPIC CAISSE DÉPOS ET CONSIGNATIONS	261 876,92	16 365,32	0,67	A	R	TLA	5,80	R	TLA	5,340	-	TLA	874,74	16 365,82
IMMOBILIÈRE BASSE SEINE M THIERRY SURÉ	2010	X Echéance constante	Les Toits du Rouvray-phase 2-delib 25/02/2010/ 50% (700 000)	EPIC CAISSE DÉPOS ET CONSIGNATIONS	350 000,00	278 756,36	36,42	A	F	1,950	F	1,850	-	-	-	4 818,11	5 971,71	
IMMOBILIÈRE BASSE SEINE M THIERRY SURÉ	2010	X Echéance constante	Les Toits du Rouvrat/PlaPhase2/délib du 25/02/10/50% de 393 200	EPIC CAISSE DÉPOS ET CONSIGNATIONS	198 600,00	133 334,08	17,42	A	F	0,950	F	0,950	-	-	-	1 326,04	5 303,01	
IMMOBILIÈRE BASSE SEINE M THIERRY SURÉ	2010	X Echéance constante	Les Toits du Rouvray Ph 2/délib-25/02/2010/50% de 168 000	EPIC CAISSE DÉPOS ET CONSIGNATIONS	84 000,00	56 968,79	19,42	A	F	1,050	F	1,050	-	-	-	514,61	2 265,78	
IMMOBILIÈRE BASSE SEINE M THIERRY SURÉ	2010	X Echéance constante	Les Toits du Rouvray/ph 2/délib-25/02/2010/50%de 2 765 000	EPIC CAISSE DÉPOS ET CONSIGNATIONS	1 382 800,00	937 814,84	21,42	A	F	1,850	F	1,850	-	-	-	16 723,14	37 299,12	
IMMOBILIÈRE BASSE SEINE M THIERRY SURÉ	2010	X Echéance constante	Les Toits du Rouvray-ph 1/délib-du 25/02/2010/50% de 50 050	EPIC CAISSE DÉPOS ET CONSIGNATIONS	25 025,00	19 931,09	33,42	A	F	1,050	F	1,050	-	-	-	218,91	426,98	
IMMOBILIÈRE BASSE SEINE M THIERRY SURÉ	2009	X Echéance constante	LES TOITS DU ROUVRAY-PH 1-3 PLA1 (f)-50%del du 17/02/2008	EPIC CAISSE DÉPOS ET CONSIGNATIONS	12 500,00	9 630,05	35,75	A	R	TLA	1,050	R	TLA	1,050	-	TLA	101,12	221,50
IMMOBILIÈRE BASSE SEINE M THIERRY SURÉ	2009	X Echéance constante	LES TOITS DU ROUVRAY 1-3 PLA150% DE GIDEL DU 17/02/2009	EPIC CAISSE DÉPOS ET CONSIGNATIONS	84 000,00	54 030,53	20,75	A	R	TLA	1,050	R	TLA	1,050	-	TLA	557,32	2 313,07
IMMOBILIÈRE BASSE SEINE M THIERRY SURÉ	2009	X Echéance constante	LES TOITS DU ROUVRAY 1-3 PLA150% DEL DU 17/02/2009	EPIC CAISSE DÉPOS ET CONSIGNATIONS	205 750,00	131 513,00	20,75	A	R	TLA	0,950	R	TLA	0,950	-	TLA	1 249,37	5 688,20
IMMOBILIÈRE BASSE SEINE M THIERRY SURÉ	2009	X Echéance constante	LES TOITS DU ROUVRAY-PH 1-6 COL+DEL 17/02/09	Caisse CRED FONCIER	425 300,00	270 824,64	15,75	A	R	TLA	2,880	R	TLA	2,880	-	TLA	7 799,75	13 563,52
IMMOBILIÈRE BASSE SEINE M THIERRY SURÉ	2009	X Echéance constante	LES TOITS DU ROUVRAY 1-37PLUS-30%-DEL DU 17/02/2009	EPIC CAISSE DÉPOS ET CONSIGNATIONS	442 500,00	356 228,48	35,75	A	R	TLA	1,850	R	TLA	1,850	-	TLA	6 590,22	7 051,19
LOGEAL IMMOBILIÈRE	2009	X Echéance progressive	2 Logis PLA1 773 rue P Cormeill-délib du 09/11/2008	EPIC CAISSE DÉPOS ET CONSIGNATIONS	37 500,00	23 813,31	33,83	A	F	3,300	F	0,550	-	-	-	130,98	902,25	
LOGEAL IMMOBILIÈRE	2009	X Echéance progressive	2 LOGEMENTS PLA1 773 r P Cormeill-délib du 09/11/2006	EPIC CAISSE DÉPOS ET CONSIGNATIONS	48 800,00	26 151,36	19,83	A	F	3,300	F	0,550	-	-	-	143,84	1 481,74	
LOGEAL IMMOBILIÈRE	1999	X Echéance progressive	ACHAT 5 RUE G SAND-DELIB DU 05/11/98/PLATS	EPIC CAISSE DÉPOS ET CONSIGNATIONS	27 440,82	12 981,62	7,33	A	F	3 800	F	3 050	-	-	-	290,53	1 079,64	

## VILLE DE PETIT COURONNE - VILLE PETIT COURONNE B.PRINCIPAL - BP - 2024

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et d'amortissement de l'emprunt (1)	Objet de l'emprunt garantii	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant du 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
								Taux	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux	Index (4)	Niveau de taux				
LOGEAL IMMOBILIÈRE	1994	X Echéance progressive	Constr 15 Logis VILLA VERDE/80% PLA 88 04/Délib du 30/06/93	748 629,57	132 940,91	2,17	A	F	5,800	F	4,480	-	-	4 211,18	38 261,02		
LOGEAL IMMOBILIÈRE	2018	C	REHA 112 LOGT POMMERET 54 INDIV RUE B PASCAL ET 19 MARS PAM 50% DE 806 000 DEL 18/10/2018	403 000,00	322 400,00	19,67	A	R	TLA	1,350	R	TLA	1,350	-	4 352,40	16 120,00	
LOGEAL IMMOBILIÈRE	2018	C	REHA 112 LOGTS POMMERET 58 R PAPIN ADER 14 JUILLET 50% DE 720 000-PAM ECO PRÉT DELIB 18/10/2018	360 000,00	288 000,00	19,67	A	R	TLA	1,350	R	TLA	1,350	A-1	TLA	3 888,00	14 400,00
LOGEAL IMMOBILIÈRE	2018	C	REHA 112 LOGTS POMMERET-58 LOGTS PAPIN 14 JUILT C ADER 50% de 1 850 000 PAM DEL 18/10/2018	925 000,00	740 000,00	19,67	A	R	TLA	1,350	R	TLA	1,350	A-1	TLA	9 990,00	37 000,00
LOGEAL IMMOBILIÈRE	2018	X Echéance constante	POMMERET-54 IND BLAISE PASCAL ET 19 MARS 82 50% DE 864 000 PAM ECO PRET RACHAT TERRAIN D ASSETTE 150 LOGEMENTS AU POMMERET EX BAIL EMPHYTHEOTIQUE	432 000,00	349 854,64	19,67	A	R	TLA	0,500	R	TLA	0,500	-	TLA	1 745,27	16 676,33
LOGEAL IMMOBILIÈRE	2018	C	EPIC CAISSE DEPOS ET CONSIGNATIONS	914 883,00	784 165,45	29,00	A	R	TLA	1,350	R	TLA	1,350	-	TLA	10 586,50	26 139,51
LOGEAL IMMOBILIÈRE	2008	X Echéance constante	EPIC CAISSE DEPOS ET CONSIGNATIONS	79 129,00	57 067,93	19,75	A	R	TLA	3,900	R	TLA	3,900	-	TLA	2 168,58	1 956,55
LOGEAL IMMOBILIÈRE	2008	X Echéance progressive	EPIC CAISSE DEPOS ET CONSIGNATIONS	37 544,00	32 591,58	34,75	A	R	TLA	2,750	R	TLA	2,750	-	TLA	895,27	463,55
LOGEAL IMMOBILIÈRE	2008	X Echéance progressive	Garantie à 50% de 75 087 PLAI-787 rue P Cornelle/déf 09/11/06	48 812,00	34 900,16	19,75	A	R	TLA	2,750	R	TLA	2,750	-	TLA	959,75	1 235,05
PLAINE NORMANDE	2003	X Echéance progressive	50% de 91 624- Emprunt PLAI-2 logemts 787 rue p cornelle	1 187 842,61	14,50	A	F	3,450	F	3,200	-	-	3,200	-	38 010,95	69 284,67	
PLAINE NORMANDE	2003	X Echéance progressive	Les jardins du Bocquet/Clementenc-Délib du 11/12/2002	2 375 423,00	1 187 842,61	14,50	A	F	3,450	F	3,450	F	3,450	-	19 552,70	31 780,58	
PLAINE NORMANDE	2003	X Echéance progressive	153 TA Briand/résidence CASSIN-déj gar Plaine norm 17/10/2002	1 065 619,00	567 034,75	13,50	A	F	3,450	F	3,450	F	3,450	-	5 136,45	11 685,78	
PLAINE NORMANDE	2003	X Echéance progressive	Les Jardins du Bocquet/Clementence-Délib du 11/12/2002	315 000,00	134 414,17	8,50	A	F	3,820	F	3,820	F	3,820	-	-	-	

**VILLE DE PETIT COURONNE - VILLE PETIT COURONNE B.PRINCIPAL - BP - 2024**

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)	Année	Profil	Objet de l'emprunt garantie	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices du devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice
										Taux Index (4)	Taux actuel (5)	Niveau de taux	Taux Index (4)	Taux (3)	Niveau de taux			
PLAINE NORMANDIE	2002	X Echéance constante	41 Maisons de ville/Plaine du bo-VARAT/Déliv du 18/12/2001 Emprunt 10007 rue p cornelle-PLS-6x2 Logis/del du 17/10/2002	EPIC CAISSE DÉPOTS ET CONSIGNATIONS	609 796,00	487 127,01	28,17	A	F	4,200	F	4,200	-	-	-	20 459,33	8 905,67	
PLAINE NORMANDIE	2003	X Echéance progressive	Les Jardins du Bouquet/Clemencea-Dél du 11/12/2002	EPIC CAISSE DÉPOTS ET CONSIGNATIONS	342 196,00	144 032,67	9,50	A	F	3,850	F	3,870	-	-	-	5 579,91	12 694,70	
PLAINE NORMANDIE	2004	X Echéance progressive	CASSIN/dél gar Plaine N du 17/10/2002	EPIC CAISSE DÉPOTS ET CONSIGNATIONS	426 000,00	301 089,90	28,50	A	F	3,450	F	3,450	-	-	-	10 387,95	7 321,60	
PLAINE NORMANDIE	2003	X Echéance progressive	41 Maisons de ville/Plaine du VARAT/Déliv du 18/12/2001	EPIC CAISSE DÉPOTS ET CONSIGNATIONS	311 000,00	218 789,90	29,50	A	F	3,450	F	3,450	-	-	-	7 548,25	5 320,14	
PLAINE NORMANDIE	2002	X Echéance constante	6 PLAI IMM LE POITOU/50%-Délis du 30/03/2008/ai fonder NACRE-DELIB DU 09/02/2006/Foncier	EPIC CAISSE DÉPOTS ET CONSIGNATIONS	51 500,00	42 785,78	33,08	A	R	TLA	4,200	F	4,200	-	-	54 138,72	69 507,88	
PLAINE NORMANDIE	2007	X Echéance constante	15 COLL PLUS CÔTE DE NACRE-DELIB DU 09/02/2006/Collectifs plus côté de nacre-Déliv du 09/02/2006	EPIC CAISSE DÉPOTS ET CONSIGNATIONS	60 000,00	50 919,85	33,08	A	R	TLA	3,250	R	3,250	-	-	TLA	1 390,54	
PLAINE NORMANDIE	2007	X Echéance constante	18 PLUS FONCIER IM POITOU/50%-D2LIB DU 30/03/2006	EPIC CAISSE DÉPOTS ET CONSIGNATIONS	526 732,50	365 899,41	18,08	A	R	TLA	3,750	R	3,750	-	-	TLA	1 372,19	
PLAINE NORMANDIE	2007	X Echéance constante	6 PLAI POITOU/50%-Délib du 30/03/2006	EPIC CAISSE DÉPOTS ET CONSIGNATIONS	208 500,00	176 946,37	33,08	A	R	TLA	3,750	R	3,750	-	-	TLA	6 635,49	
PLAINE NORMANDIE	2007	X Echéance constante	18 PLUS IMM POITOU/50%-D2LIB DU 30/03/2006	EPIC CAISSE DÉPOTS ET CONSIGNATIONS	65 098,50	44 014,47	18,08	A	R	TLA	3,250	R	3,250	-	-	TLA	1 430,47	
PLAINE NORMANDIE	2007	X Echéance constante	Constr 6 PLS COLL COTE DE NACRE-Déliv du 09/02/2006	EPIC CAISSE DÉPOTS ET CONSIGNATIONS	335 620,50	233 835,83	18,08	A	R	TLA	3,750	R	3,750	-	-	TLA	8 768,84	
PLAINE NORMANDIE	2007	X Echéance constante	Constr 4 logis plus les balcons-de la voute/del 23/10/08	EPIC CAISSE DÉPOTS ET CONSIGNATIONS	481 306,00	288 694,82	12,42	A	R	TLA	3,750	R	3,770	-	-	TLA	10 895,03	
PROPRIETE FAMILIALE DE NORMANDIE	2009	X Echéance constante	4 LOGT plus les balcons de la Voute/del du 23/10/08	EPIC CAISSE DÉPOTS ET CONSIGNATIONS	86 152,50	66 938,56	25,42	A	F	3,100	F	3,100	-	-	-	2 075,10	1 712,55	
PROPRIETE FAMILIALE DE NORMANDIE	2009	X Echéance constante	15 128,00	12 888,21	35,42	A	R	3,100	R	3,100	R	3,100	-	-	-	399,53	399,53	

VILLE DE PETIT COURONNE - VILLE PETIT COURONNE B.PRINCIPAL - BP - 2024

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garantit	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant du 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial		Taux à la date de vote du budget (6)		Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice		
	Année	Profil							Taux	Index (4)	Taux	Index (4)	Taux	actua-	taux		
PROPRIETE FAMILIALE DE NORMANDIE	2001	X Echéance constante	7 LOGTS EN PLI Le Nicoméde-Delib du 31/05/2001	EPIC CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS CREDIT LOCAL DE FRANCE	457 347,05	197 226,78	7,33	A	F	5,350	F	5,350	-		10 551,63	20 396,86	
PROPRIETE FAMILIALE DE NORMANDIE	2007	X Echéance constante	7 Logts PLS les Balcons d'Yvetot-delib du 08/12/205	EPIC CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS CREDIT LOCAL DE FRANCE	474 186,00	269 575,20	12,82	T	F	3,450	F	3,450	-		9 090,41	16 344,27	
QUEVILLY HABITAT	2014	P	PRET COMPL JONCIERVENCHES-DEL DU 26/04/2014 ACO AMELIORATION PAY 1282 RUE A BRAND-DELIB DU 11 MAI 2017-PLA	SA CAISSE DÉPARME NORMANDIE EPIC CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS EPIC CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 000 000,00	562 344,04	10,58	T	R	EURBOR	1,950	R	EURBOR	-		10 778,22	49 854,50
QUEVILLY HABITAT	2017	X Echéance progressive	ACQUISIT AMELIORATION LOGT 8 PLACE DE LA LIBERATION-DELIB 11/05/2017 PLAI	SA CAISSE DÉPARME NORMANDIE EPIC CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS EPIC CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	80 000,00	56 914,55	13,08	A	R	TLA	0,550	R	TLA	0,550	-	TLA	313,03
QUEVILLY HABITAT	2017	X Echéance constante	LOGT 8 PLACE DE LA LIBERATION-DELIB 11/05/2017 PLAI	SA CAISSE DÉPARME NORMANDIE EPIC CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS EPIC CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	70 000,00	49 800,22	13,08	A	R	TLA	0,550	R	TLA	0,550	-	TLA	273,90
QUEVILLY HABITAT	2017	X Echéance progressive	39 LOGEMENTS RESIDENCE DU MUSEE	SA CAISSE DÉPARME NORMANDIE EPIC CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS EPIC CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	300 000,00	259 085,54	33,25	A	R	TLA	0,550	R	TLA	0,550	A-1	TLA	1 424,98
QUEVILLY HABITAT	2017	X Echéance progressive	39 LOGEMENTS RESIDENCE DU MUSEE	SA CAISSE DÉPARME NORMANDIE EPIC CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS EPIC CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	2 000 000,00	1 763 930,07	33,25	A	R	TLA	1,350	R	TLA	1,350	A-1	TLA	23 813,06
QUEVILLY HABITAT	2018	X Echéance progressive	PRET TRANSFERT PATRIM 2 LOGT 382 R P CORNEILLE-DELIB DU 18/10/2018	SA CAISSE DÉPARME NORMANDIE EPIC CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS EPIC CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	125 000,00	98 111,81	14,42	A	R	TLA	1,350	R	TLA	1,350	-	TLA	1 324,51
QUEVILLY HABITAT	2017	X Echéance progressive	39 LOGEMENTS RESIDENCE DU MUSEE PLUS individuel ACQUAMELIOR	SA CAISSE DÉPARME NORMANDIE EPIC CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS Caisse CREDIT FONCIER	125 000,00	110 245,62	33,25	A	R	TLA	1,350	R	TLA	1,350	-	TLA	1 488,32
QUEVILLY HABITAT	2012	X Echéance progressive	JONQUILLE LES PERVERNCE-48 LOGTS/DELIB 16/12/2011	SA CAISSE DÉPARME NORMANDIE EPIC CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS Caisse CREDIT FONCIER	2 500 000,00	1 688 796,97	13,00	A	R	TLA	3,320	R	TLA	3,320	A-1	TLA	56 400,06
QUEVILLY HABITAT MANDAT DE GESTION	2007	X Echéance progressive	13 Logements l'Orée du Bois-delib du 21/10/2004	SA CAISSE DÉPARME NORMANDIE EPIC CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS Caisse CREDIT FONCIER	997 000,00	547 165,74	10,83	A	F	5,550	F	5,550	F	3,170	-		17 385,25
QUEVILLY HABITAT MANDAT DE GESTION	2012	X Echéance progressive	AC 76 LOGTS IRIS/MOUJUNBRETAGNE-DELIB DU 14/02/2012	SA CAISSE DÉPARME NORMANDIE EPIC CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 695 000,00	948 309,75	8,25	A	V	2,160	V	2,160	V	2,160	-		20 483,49
																	87 118,07

VILLE DE PETIT COURONNE - VILLE PETIT COURONNE B.PRINCIPAL - BP . 2024

(1) Indicate C for Amortisement constant D for amortization

*C* pour amélioration constante, *P* pour amélioration progressif, *F* pour au fil du temps.

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimensuelle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt F : fixe ; V : variable simple ; C : complexes ; R : préféré (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme le taux moyen sur une période donnée).

- (4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).
- (5) Taux annuel, tous frais compris.
- (6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
- (7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 56111 « intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.4

### CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C
Provisions pour garanties d'emprunts	D
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	$I = A + B + C + D$
Recettes réelles de fonctionnement	II
	16 082 620,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II
	0,00

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 151-1-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

**IV – ANNEXES**  
**ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN**

**ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (IMMOBILIER ET IMMOBILIER)**

Type et nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Exercice d'origine du contrat	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat (en mois)	Montant de la redevance de l'exercice	Montant de la redevance sur la totalité du contrat	Montant des redevances restant à courir				Cumul restant (exercices N+4 et suivants)	Total (1)
						N+1	N+2	N+3	N+4		
<b>Credits-bails mobiliers</b>											
LOGICIEL CAPTURE AND STORE	2021	CM-CIC LEASING SOLUTIONS	63	2 304,00	12 185,60	2 304,00	1 152,00	0,00	0,00	0,00	3 456,00
<b>Credits-bails Immobiliers</b>											3 456,00
<b>Total</b>				2 304,00	12 185,60	2 304,00	1 152,00	0,00	0,00	0,00	3 456,00

(1) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + cumul restant.

## IV – ANNEXES

## ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

IV

B9

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)		EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLÉT	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLÉT	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES
<b>EMPLOIS FONCTIONNELS (a)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE (b)</b>		<b>56,00</b>	<b>1,66</b>	<b>57,66</b>	<b>35,00</b>	<b>10,00</b>
Adjoint Administratif Principal 1ère classe	C	11,00	0,00	11,00	10,00	0,00
Adjoint Administratif Principal 2ème classe	C	9,00	0,80	9,80	6,00	0,00
Adjoint Administratif Territorial	C	15,00	0,86	15,86	6,00	6,00
Attaché	A	7,00	0,00	7,00	3,00	12,00
Attaché Principal	A	2,00	0,00	2,00	2,00	6,00
Rédacteur	B	4,00	0,00	4,00	1,00	2,00
Rédacteur Principal 1ère classe	B	6,00	0,00	6,00	5,00	3,00
Rédacteur Principal 2ème classe	B	2,00	0,00	2,00	1,00	5,00
<b>FILIERE TECHNIQUE (c)</b>		<b>122,00</b>	<b>14,29</b>	<b>136,29</b>	<b>67,82</b>	<b>18,96</b>
Adjoint Technique Principal 1ère classe	C	11,00	0,00	11,00	2,00	0,00
Adjoint Technique Principal 2ème classe	C	29,00	1,78	30,78	17,00	1,00
Adjoint Technique Territorial	C	35,00	11,72	46,72	26,82	14,96
Agent de Maîtrise	C	16,00	0,79	16,79	6,00	0,00
Agent de Maîtrise Principal	C	12,00	0,00	12,00	8,00	0,00
Ingénieur Principal	A	4,00	0,00	4,00	1,00	1,00
Technicien Principal 1ère classe	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00
Technicien Principal 2ème classe	B	4,00	0,00	4,00	2,00	1,00
Technicien Principal 2ème classe	B	5,00	0,00	5,00	3,00	0,00
<b>FILIERE SOCIALE (d)</b>		<b>16,00</b>	<b>1,34</b>	<b>17,34</b>	<b>4,00</b>	<b>0,00</b>
ATSEM Principal 1ère classe	C	6,00	0,00	6,00	2,00	0,00
ATSEM Principal 2ème classe	C	5,00	0,00	5,00	1,00	1,00
Agent Social Territorial	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATÉGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETAT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Agent Social Territorial 2ème classe Assistant Socio-Educatif "Education Spécialisé" EJE	C A	1,00 1,00	0,00 0,00	1,00 1,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00
<b>FILIÈRE MEDICO-SOCIALE (e)</b>	A	2,00	1,34	3,34	1,00	0,00	1,00
Auxiliaire de Puériculture Classe Normale Infirmier en Soins Généraux Puéricultrice Cadre de Santé	B A A	7,00	0,00	7,00	2,00	4,00	<b>6,00</b>
<b>FILIÈRE MEDICO-TECHNIQUE (f)</b>		5,00	0,00	5,00	1,00	4,00	<b>5,00</b>
<b>FILIÈRE SPORTIVE (g)</b>		1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	<b>1,00</b>
Educateur APS Educateur APS Principal 1ère classe	B B	2,00 7,00	0,00 0,00	2,00 7,00	0,00 1,00	0,00 0,00	0,00 1,00
<b>FILIÈRE CULTURELLE (h)</b>		10,00	0,00	10,00	3,00	0,00	<b>3,00</b>
Adjoint du Patrimoine Principal 1ère classe Adjoint du Patrimoine Territorial Assistant de Conservation Principal 1ère classe Assistant de Conservation Principal 2ème classe Attaché de Conservation du Patrimoine Bibliothécaire	C C B B A A	2,00 1,00 1,00 2,00 1,00 1,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	2,00 1,00 1,00 2,00 1,00 1,00	0,00 0,00 0,00 2,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 2,00 0,00 0,00
<b>FILIÈRE ANIMATION (i)</b>		14,86	6,75	21,61	11,00	5,38	<b>16,38</b>
Adjoint d'animation Principal 1ère classe Adjoint d'animation Principal 2ème classe Adjoint d'animation Territorial Animateur Animateur Principal 1ère classe	C C C B B	1,00 3,86 5,00 2,00 3,00	0,00 0,00 6,75 0,00 0,00	1,00 3,86 11,75 2,00 3,00	1,00 3,00 3,00 1,00 3,00	0,00 0,00 5,38 0,00 0,00	0,00 0,00 5,38 0,00 0,00
<b>FILIÈRE POLICE (j)</b>		9,00	0,00	9,00	5,00	0,00	<b>5,00</b>
Brigadier Chef Principal Chef de Service PM Chef de Service PM 2ème classe Gardien Brigadier	C B B C	5,00 1,00 1,00 2,00	0,00 0,00 0,00 0,00	5,00 1,00 1,00 2,00	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00
<b>FILIÈRE SAPEURS-POMPIERS (k)</b>		2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	<b>1,00</b>
<b>EMPLOIS NON CITES (l) (5)</b>							
Directeur de Cabinet Directrice Générale des Services	A A	1,00 1,00	0,00 0,00	1,00 1,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 1,00

VILLE DE PETIT COURONNE - VILLE PETIT COURONNE B, PRINCIPAL - BP - 2024

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATÉGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
<b>TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)</b>		245,86		24,04	269,90	129,82	38,34
							<b>168,16</b>

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Équivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT ( $0,8 \times 6 / 12$ ).  
(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant

**IV – ANNEXES****ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N****B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)**

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES	SECTEUR	REMUNERATION (3)		FONDEMENT DU CONTRAT (4)	NATURE DU CONTRAT (5)
			Indice (8)	Euros		
<b>Agents occupant un emploi permanent (6)</b>						
Adjoint Administratif Territorial	C	ADM	367		0,00	A.L.332-14
Adjoint Technique Principal 2ème classe	C	TECH	416		0,00	A.L.332-14
Adjoint Technique Territorial	C	TECH	367		0,00	A.L.332-14
Adjoint d'animation Territorial	C	ANIM	367		0,00	A.L.332-14
Attaché	A	ADM	525		0,00	A.L.332-8°
Attaché	A	ADM	778		0,00	A.L.332-8°
Attaché	A	ADM	778		0,00	A.L.332-8°
Auxiliaire de Puériculture Classe Normale	B	MS	389		0,00	A.L.332-14
Ingénieur	A	TECH	565		0,00	A.L.332-8°
Rédacteur	B	ADM	389		0,00	A.L.332-10
Technicien	B	TECH	567		0,00	A.L.332-14
<b>Agents occupant un emploi non permanent (7)</b>						
Adjoint Technique Territorial (12 interclasses)	C	TECH	367		0,00	A.L.332-23 1°
Adjoint d'animation Territorial (16 interclasses)	C	ANIM	367		0,00	A.L.332-23 1°
Animateurs divers (51)	C	ANIM			0,00	A
Assistantes maternelles (11)	C	OTR	367		0,00	A.110
Contrat de projet	C	OTR	367		0,00	CDD
Distributeurs de journaux (14)	C	ADM	367		0,00	CDD
Emplois été (25)	C	ADM	367		0,00	A
Régisseurs indemnités	C	ADM			0,00	A
Trésorier	A	OTR			0,00	A
<b>TOTAL GENERAL</b>					<b>0,00</b>	

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.  
TECH : Technique.  
URB : Urbainisme (dont aménagement urbain).  
S : Social.  
MS : Médico-social.  
MT : Médico-technique.  
SP : Sportif.  
CULT : Culturel.  
ANIM : Animation.  
POL : Police.  
POMP : Sapeurs-pompiers.

X : Emplois non décls.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).  
(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :  
332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.  
332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.  
332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans.  
332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indépendamment.  
332-14 : Vacance temporaire des fonctions correspondantes, le fonctionnaire n'a pas été recruté dans les conditions prévues par le CGFP.  
332-8-1° : Absence de cadre d'emploi de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes, le fonctionnaire n'a pas été recruté dans les conditions prévues par le CGFP.  
332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire titulaire n'ait moins de 15 000 habitants.

.

.

## VILLE DE PETIT COURONNE - VILLE PETIT COURONNE B.PRINCIPAL - BP - 2024

332-8-<sup>a</sup> : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.  
332-8-<sup>b</sup> : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la stabilité de temps de travail est inférieure à 50 %.  
332-8-6 : Emplois des communes (< 2 000 hab.) et des groupements de communes (< 10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.  
332-10 : Contrat à durée indéterminée sur emploi permanent - peut être normé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.  
332-11 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.  
332-12 : Modalités particulières recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L352).  
332-13 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).  
332-15 : Collaborateurs de cabinets.  
A : Autres

- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »),  
(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP , ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de l'enregistrement un traitements hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1146 du 20 octobre 1985.

<b>IV – ANNEXES</b>		<b>IV</b>		
<b>ANNEXES PATRIMONIALES</b>				
<b>LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER</b>		B10		
<b>LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER</b>				
Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.				
Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délegation de service public (3) (4)				
Détenzione d'une part du capital	QUEVILLY HABITAT	SA QUEVILLY HABITAT	Société Française	290,00
01/07/2011 -				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préssier la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

	<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
	<b>ANNEXES PATRIMONIALES - LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT</b>	<b>B11.1</b>
<b>LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE</b>		
<b>DESIGNATION DES ORGANISMES</b>		
<b>Date d'adhésion</b>		
<b>Mode de participation</b>		
<b>Montant du financement</b>		
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)		
EPCI		
Autres organismes de regroupement		

(1) Indiquer si le financement est fait par TIPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

<b>IV – ANNEXES</b> <b>ANNEXES BUDGETAIRES</b> <b>EQUILIBRE BUDGETAIRE</b>	<b>IV</b>  <b>C1.1</b>
--	------------------------------

**DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS****Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>Solde d'exécution 001 (A)</b> montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-164 264,62	-164 264,62
<b>Solde des RAR (B)</b> montant négatif si déficit montant positif si excédent	-3 974 625,18	-3 974 625,18
<b>Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B)</b> Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00

**Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote
<b>Affectation au 1068 (C)</b>	4 138 939,03	4 138 939,03
<b>Solde de la section Investissement de l'exercice N-1 (Solde I)</b> Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00
<b>Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I)</b> Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	4 138 939,03	4 138 939,03

**COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE**

	Propositions nouvelles	Vote
<b>Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)</b>	279 380,00	279 380,00
<b>Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)</b>	2 970 290,00	2 970 290,00
<b>Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D)</b> Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	6 829 849,03	6 829 849,03

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

<b>IV – ANNEXES</b>		<b>IV</b>
<b>ANNEXES BUDGETAIRES</b>		
<b>EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES</b>		<b>C1.2</b>

**DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

<b>Art. (1)</b>	<b>Libellé (1)</b>	<b>Propositions nouvelles</b>	<b>Vote (2)</b>
	<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B</b>	<b>279 380,00</b>	<b>I</b> <b>279 380,00</b>
	<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>	<b>265 000,00</b>	<b>265 000,00</b>
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	265 000,00	265 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
	<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>	<b>14 380,00</b>	<b>14 380,00</b>
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	0,00
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	14 380,00	14 380,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

<b>IV – ANNEXES</b> <b>ANNEXES BUDGETAIRES</b> <b>EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES</b>	<b>IV</b>
	C1.3

**RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		<b>2 970 290,00</b>	<b>III</b>
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>		<b>340 789,00</b>	<b>340 789,00</b>
10222	FCTVA	260 000,00	260 000,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
2745	Avances remboursables	2 275,00	2 275,00
2748	Autres prêts	0,00	0,00
276351	Créance GFP de rattachement	78 514,00	78 514,00
<b>Ressources propres internes de l'année (b) (4)</b>		<b>2 629 501,00</b>	<b>2 629 501,00</b>
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
28031	<i>Frais d'études</i>	2 530,00	2 530,00
28041513	<i>Subv. Grpt : Projet infrastructure</i>	30 975,00	30 975,00
280415321	<i>CCAS : Bien mobilier, matériel</i>	3 350,00	3 350,00
280415322	<i>CCAS : Bâtiments, installations</i>	3 350,00	3 350,00
280421	<i>Privé - Biens mob., matériel et études</i>	222 300,00	222 300,00
280422	<i>Privé - Bâtiments et installations</i>	6 800,00	6 800,00
2804422	<i>Sub nat privé - Bât. et installations</i>	68 400,00	68 400,00
2805	<i>Licences, logiciels, droits similaires</i>	36 500,00	36 500,00
28121	<i>Plantations d'arbres et d'arbustes</i>	16 200,00	16 200,00
28128	<i>Autres aménagements de terrains</i>	34 300,00	34 300,00
281321	<i>Immeubles de rapport</i>	46 200,00	46 200,00
281351	<i>Bâtiments publics</i>	650,00	650,00
28151	<i>Réseaux de voirie</i>	475,00	475,00
28152	<i>Installations de voirie</i>	5 800,00	5 800,00
281533	<i>Réseaux câblés</i>	690,00	690,00
281538	<i>Autres réseaux</i>	610,00	610,00
281568	<i>Autre matériel, outillage incendie</i>	23 000,00	23 000,00
2815738	<i>Autre matériel et outillage de voirie</i>	2 425,00	2 425,00
28158	<i>Autres inst.,matériel,outil. techniques</i>	24 000,00	24 000,00
2817321	<i>Immeubles de rapport (mise à dispo)</i>	4 120,00	4 120,00
281735	<i>Installations générales (m. à dispo)</i>	22 450,00	22 450,00
28181	<i>Installations générales, aménag divers</i>	485,00	485,00
281828	<i>Autres matériels de transport</i>	55 000,00	55 000,00
281838	<i>Autre matériel informatique</i>	66 400,00	66 400,00
281848	<i>Autres matériels de bureau et mobiliers</i>	32 000,00	32 000,00
28188	<i>Autres immo. corporelles</i>	105 000,00	105 000,00
282321	<i>Immeubles de rapport (effectuation)</i>	1 990,00	1 990,00
29...	<i>Dépréciations des immobilisations</i>		
31...	<i>Matières premières (et fournitures) (5)</i>		
33...	<i>En-cours de production de biens (5)</i>		
35...	<i>Stocks de produits (5)</i>		
39...	<i>Dépréciation des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	138 001,00	138 001,00
021	Virement de la section de fonctionnement	1 675 500,00	1 675 500,00

(1) Les comptes 15, 189, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice validés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

			IV	
			IV	D1
<b>IV – ANNEXES</b>				
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE</b>				

**LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE**

Catégorie de services	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
	Piscine			

**IV – ANNEXES****AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS**

Libellés		Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)		Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)	
<b>Part régionale des ressources</b>									
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP Gazole	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00		0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP Gazole	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00		0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00
Taxe sur les permis de conduire		0,00	0,00			0,00		0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules		0,00	0,00			0,00		0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)		0,00	0,00			0,00		0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)		0,00	0,00			0,00		0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)		0,00	0,00			0,00		0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)		0,00	0,00			0,00		0,00	0,00
<b>Part départementale des ressources</b>									
Taxe d'aménagement		0,00	0,00			0,00		0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement		0,00	0,00			0,00		0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité		0,00	0,00			0,00		0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne		0,00	0,00			0,00		0,00	0,00
<b>Part communale des ressources</b>									
TFPB		12 396 000,00	4,45			50,54		6 264 938,00	4,45
TFPNB		18 000,00	3,54			83,15		14 967,00	3,54
CFE		0,00	0,00			0,00		0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires		169 400,00	-26,93			11,55		19 566,00	-26,98
<b>TOTAL</b>		<b>12 583 400,00</b>	<b>4,43</b>					<b>6 299 471,00</b>	<b>4,29</b>

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détails des taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

<b>V – ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>V</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>A</b>

Nombre de membres en exercice : 29

Nombre de membres présents : 26

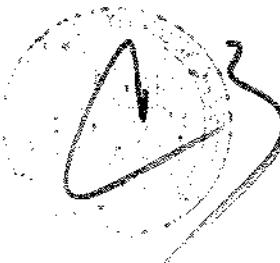
Nombre de suffrages exprimés : 26

**VOTES :**

Pour : 26

Contre : 0

Abstentions : 0



Date de convocation : 21/03/2024

Présenté par Le Maire (1),  
A Petit-Couronne, le 28/03/2024

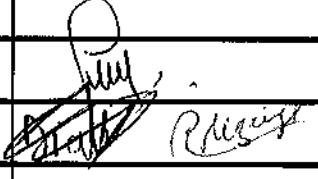
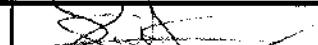
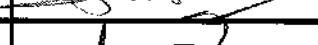
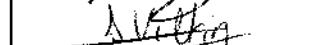
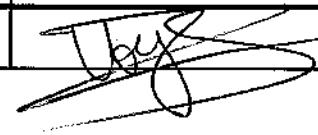
Délibéré par l'assemblée le Conseil Municipal(2), réunie en session Ordinaire

A Petit-Couronne, le 28/03/2024

Les membres de l'assemblée délibérante le Conseil Municipal (2),(3).

ALLAIN Isabelle	
AMARZOUK Nadia	
ANDRIEU Marilyn	
BALLUAIS Mickael	
BEGAUD Myriam	
BETTENCOURT Jeanine	
BIGOT Joël	
CANTAIS Michel	
CLAVEL Norbert	
CLERADIN Thierry	
CREVEL Jean-Louis	
DAMBRINE Conchita	
DIALLO-CISSE Dieynaba	
DURU Marcel	
DUVAL Fernande	
FAURRE Xavier	
GOUJON Hervé	
JEANNIN Didier	
LE COM Lucien	
LEFEBVRE Hélène	

<b>V – ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>V</b>
ARRETE ET SIGNATURES	A

LIGUORI Jean-Luc	
LUCAS Edouard	
MEZENGE Renée	
POUYER Dominique	
SCOT Agnès	
TURQUER Laurent	
VELTIN Ingrid	
VISCART Claire	
VOYES Lauriane	

Certifié exécutoire par Le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 29/03/2024, et de la publication le 29/03/2024

A Petit-Couronne, le 29/03/2024

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signalaires est désormais facultatif.

République Française  
Département de la Seine Maritime

\*-\*-\*-\*-\*-\*

**COMMUNE DE PETIT-COURONNE**

\*-\*-\*-\*-\*-\*

**Délibération N° 2024/2803-003 du Conseil Municipal**

**Séance du 28 Mars 2024**

**Etaient présents :** Joël BIGOT, Xavier FAURRE, Agnès SCOT (à partir de 18h40), Lucien LE COM, Hélène LEFEBVRE (à partir de 18h55), Didier JEANNIN, Isabelle ALLAIN (à partir de 18h40), Laurent TURQUER, Dieynaba DIALLO-CISSE, Renée MEZENGE, Conchita DAMBRINE, Janine BETTENCOURT, Marcel DURU, Myriam BEGAUD, Michel CANTAIS, Jean-Louis CREVEL, Hervé GOUJON, Marilyn ANDRIEU, Jean-Luc LIGUORI, Dominique POUYER, Norbert CLAVEL, Thierry CLERADIN, Ingrid VELTIN, Mickael BALLUAIS, Lauryane VOYES, Fernande DUVAL.  
**Absents :** Agnès SCOT (pouvoir à J. BIGOT jusqu'à 18h40), Hélène LEFEBVRE (pouvoir à Didier JEANNIN JUSQU'À 18h55), Claire VISCART (pouvoir à X. FAURRE), Nadia AMARZOUK (pouvoir à H. GOUJON), Edouard LUCAS (pouvoir à D. DIALLO-CISSE).

Nombre de Conseillers présents physiquement : 26

Nombre de pouvoirs : 3

Nombre de Conseillers votants : 29

Secrétaire de Séance : Lucien LE COM

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-huit du mois de Mars à 18 h 30, le Conseil Municipal dûment convoqué le vingt-quatre Mars deux mille vingt-trois, s'est réuni en la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Joël BIGOT, Maire.

**Délibération N° 2024/2803-003**

**BUDGET VILLE**  
**SUBVENTIONS 2024 AU CCAS DE PETIT COURONNE**

LE QUORUM CONSTATE,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

CONSIDERANT le versement chaque année par la ville d'une subvention au CCAS pour lui permettre de mener à bien ses actions, le CCAS étant un établissement public communal compétent en matière d'aide sociale et d'action sociale,

VU l'avis favorable de la Commission Finances, Développement Economique et Commercial du 14 Mars 2024,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

**DECIDE** le versement d'une subvention du budget principal Ville au budget du CCAS d'un montant de 1 080 000 Euros,

**DIT** que ces sommes seront imputées au compte 657363 prévu par la nomenclature M57.

**CONSIDERANT** les études pour la rénovation du bâtiment de la Résidence Autonomie,

**VU** l'avis favorable de la Commission Finances, Développement Economique et Commercial du 14 Mars 2024,

**DECIDE** le versement d'une subvention d'équipement du budget principal Ville au budget du CCAS d'un montant de 30 000 Euros maximum phasée en fonction de l'avancement des projets

**DIT** que ces sommes seront imputées au compte 20415321 prévu par la nomenclature M57.

**CONSIDERANT** les travaux pour la rénovation du bâtiment de la Résidence Autonomie,

**VU** l'avis favorable de la Commission Finances, Développement Economique et Commercial du 14 Mars 2024,

**DECIDE** le versement d'une subvention d'équipement du budget principal Ville au budget du CCAS d'un montant de 193 000 Euros maximum phasée en fonction de l'avancement des projets,

**DIT** que ces sommes seront imputées au compte 20415322 prévu par la nomenclature M57.

Fait à PETIT-COURONNE, les jour, mois et an susdits.

SUIVENT LES SIGNATURES  
POUR EXTRAIT CONFORME  
LE MAIRE



**Votes :**

- Pour : 29
- Contre :
- Abstentions :

Le Maire informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication.

République Française  
Département de la Seine Maritime  
\*-\*-\*-\*-\*-\*  
**COMMUNE DE PETIT-COURONNE**  
\*-\*-\*-\*-\*-\*

**Délibération N° 2024/2803-004 du Conseil Municipal**  
**Séance du 28 Mars 2024**

Etaient présents : Joël BIGOT, Xavier FAURRE, Agnès SCOT (à partir de 18h40), Lucien LE COM, Hélène LEFEBVRE (à partir de 18h55), Didier JEANNIN, Isabelle ALLAIN (à partir de 18h40), Laurent TURQUER, Dieynaba DIALLO-CISSE, Renée MEZENGE, Conchita DAMBRINE, Janine BETTENCOURT, Marcel DURU, Myriam BEGAUD, Michel CANTAIS, Jean-Louis CREVEL, Hervé GOUJON, Marilyn ANDRIEU, Jean-Luc LIGUORI, Dominique POUYER, Norbert CLAVEL, Thierry CLERADIN, Ingrid VELTIN, Mickael BALLUAIS, Lauryane VOYES, Fernande DUVAL.

Absents : Agnès SCOT (pouvoir à J. BIGOT jusqu'à 18h40), Hélène LEFEBVRE (pouvoir à Didier JEANNIN JUSQU'À 18h55), Claire VISCART (pouvoir à X. FAURRE), Nadia AMARZOUK (pouvoir à H. GOUJON), Edouard LUCAS (pouvoir à D. DIALLO-CISSE).

Nombre de Conseillers présents physiquement : 26

Nombre de pouvoirs : 3

Nombre de Conseillers votants : 29

Secrétaire de Séance : Lucien LE COM

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-huit du mois de Mars à 18 h 30, le Conseil Municipal dûment convoqué le vingt-quatre Mars deux mille vingt-trois, s'est réuni en la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Joël BIGOT, Maire.

**Délibération N° 2024/2803-004**

**BUDGET VILLE**

**DUREE DES AMORTISSEMENTS DES COMPTES 21352, 2185 et 2186  
DES IMMOBILISATIONS EN M57**

LE QUORUM CONSTATE,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'arrêté du 21 Décembre 2016 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M57 applicable aux collectivités territoriales, aux métropoles et à leurs établissements publics administratifs,

VU la délibération N° 2023/1910-006 portant sur l'adoption du référentiel M57 au 1<sup>er</sup> Janvier 2024 du Conseil Municipal du 19 Octobre 2023,

**VU l'avis favorable de la Commission Finances, Développement Economique et Commercial du 14 Mars 2024,**

**CONSIDERANT** qu'à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2024, dans le cadre de la M57, il convient de fixer le mode de gestion des amortissements des immobilisations,

**CONSIDERANT** l'application de la règle du prorata temporis pour les nouvelles immobilisations à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2024,

**APRES EN AVOIR DELIBERE,**

**FIXE** les durées d'amortissements par nature des catégories de biens suivants :

- Compte 21352 pour une durée de 10 ans
- Compte 2185 pour une durée de 5 ans
- Compte 2186 pour une durée de 1 an

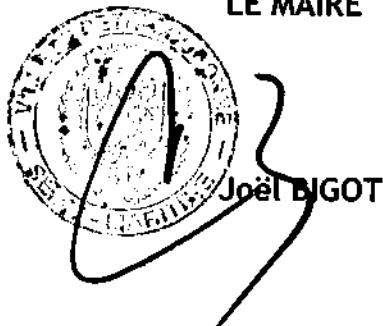
**DIT** que tout plan d'amortissement commencé avant le 31 Décembre 2023 se poursuivra jusqu'à son terme selon les modalités définies à l'origine,

**COMPLETE** la délibération N°2023/2112-005 du Conseil Municipal du 21 Décembre 2023,

**DIT** que l'application de ce mode de gestion commencera au 1<sup>er</sup> Janvier 2024 avec le passage au référentiel M57.

Fait à PETIT-COURONNE, les jour, mois et an susdits.

SUIVENT LES SIGNATURES  
POUR EXTRAIT CONFORME  
LE MAIRE



**Votes :**

- Pour : 29
- Contre :
- Abstentions :

Le Maire informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication.

République Française  
Département de la Seine Maritime  
\*-\*-\*-\*-\*-\*  
**COMMUNE DE PETIT-COURONNE**  
\*-\*-\*-\*-\*-\*

**Délibération N° 2024/2803-005 du Conseil Municipal**  
**Séance du 28 Mars 2024**

Etaient présents : Joël BIGOT, Xavier FAURRE, Agnès SCOT (à partir de 18h40), Lucien LE COM, Hélène LEFEBVRE (à partir de 18h55), Didier JEANNIN, Isabelle ALLAIN (à partir de 18h40), Laurent TURQUER, Dieynaba DIALLO-CISSE, Renée MEZENGE, Conchita DAMBRINE, Janine BETTENCOURT, Marcel DURU, Myriam BEGAUD, Michel CANTAIS, Jean-Louis CREVEL, Hervé GOUJON, Marilyn ANDRIEU, Jean-Luc LIGUORI, Dominique POUYER, Norbert CLAVEL, Thierry CLERADIN, Ingrid VELTIN, Mickael BALLUAIS, Lauryane VOYES, Fernande DUVAL.  
Absents : Agnès SCOT (pouvoir à J. BIGOT jusqu'à 18h40), Hélène LEFEBVRE (pouvoir à Didier JEANNIN JUSQU'À 18h55), Claire VISCART (pouvoir à X. FAURRE), Nadia AMARZOUK (pouvoir à H. GOUJON), Edouard LUCAS (pouvoir à D. DIALLO-CISSE).

Nombre de Conseillers présents physiquement : 26

Nombre de pouvoirs : 3

Nombre de Conseillers votants : 29

Secrétaire de Séance : Lucien LE COM

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-huit du mois de Mars à 18 h 30, le Conseil Municipal dûment convoqué le vingt-quatre Mars deux mille vingt-trois, s'est réuni en la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Joël BIGOT, Maire.

**Délibération N° 2024/2803-005**

**OUVERTURE D'UNE OPERATION POUR LE COMPTE DE TIERS**  
**TRAVAUX EFFECTUES D'OFFICE POUR LE COMPTE DE TIERS DEFAILLANT**  
**« PROPRIETE SISE 164 RUE DE LA GAROTTE »**  
**CADASTRE AC 456**

LE QUORUM CONSTATE,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU le Code de la Construction et de l'Habitation, notamment son article L.511-3,

VU l'instruction budgétaire et comptable M 57 concernant l'obligation d'ouvrir des opérations de compte de tiers pour tous les travaux effectués d'office par la commune en lieu et place de tiers défaillant,

VU les rapports de constatation dressés par le Service de la Police Municipale de Petit-Couronne, en date du 19 Janvier 2023, du 3 Août 2023 et le procès-verbal du 10 Janvier 2024, constatant l'abandon manifeste de la propriété et le manque d'entretien du terrain,

VU l'arrêté municipal de mise en demeure N°2023-049 en date du 25 Mai 2023 et l'arrêté municipal d'exécution d'office des travaux aux frais du propriétaire N°2024-006 en date du

17 Janvier 2024, ordonnant d'effectuer les mesures nécessaires urgentes pour le bien sis 164 Rue de la Garotte,

VU l'avis favorable de la Commission Finances, Développement Economique et Commercial du 14 Mars 2024,

**CONSIDERANT** que le propriétaire concerné n'a jamais entrepris les travaux requis et cela malgré les nombreuses relances de Monsieur le Maire,

**CONSIDERANT** que l'état de l'habitation présente un abandon manifeste et porte atteinte à la salubrité de l'habitation et de son voisinage,

**CONSIDERANT** qu'il est nécessaire de préserver le cadre de vie du voisinage, et dans l'intérêt de la sécurité et santé publiques, la commune est obligée de faire procéder à des travaux d'entretien à la place du propriétaire défaillant,

**APRES EN AVOIR DELIBERE,**

**DECIDE** de l'ouverture d'une opération pour compte de tiers concernant la propriété sise 164 Rue de la Garotte, pour le paiement de toutes les opérations nécessaires à l'entretien du terrain et pour le remboursement de ces frais par le propriétaire,

**DECIDE** d'imputer les dépenses sur la ligne du compte 45411-02 et les remboursements sur la ligne du compte 45412-02 de la nomenclature M57.

Fait à PETIT-COURONNE, les jour, mois et an susdits.

SUIVENT LES SIGNATURES  
POUR EXTRAIT CONFORME  
LE MAIRE



Joël BIGOT

**Votes :**

- Pour : 29
- Contre :
- Abstentions :

Le Maire informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication.



République Française  
Département de la Seine Maritime

\*.\*\_\*.\*\*\_\*

**COMMUNE DE PETIT-COURONNE**

\*.\*\_\*.\*\*\_\*

**Délibération N° 2024/2803-006 du Conseil Municipal**

Séance du 28 Mars 2024

**Etaient présents :** Joël BIGOT, Xavier FAURRE, Agnès SCOT (à partir de 18h40), Lucien LE COM, Hélène LEFEBVRE (à partir de 18h55), Didier JEANNIN, Isabelle ALLAIN (à partir de 18h40), Laurent TURQUER, Dieynaba DIALLO-CISSE, Renée MEZENGE, Conchita DAMBRINE, Janine BETTENCOURT, Marcel DURU, Myriam BEGAUD, Michel CANTAIS, Jean-Louis CREVEL, Hervé GOUJON, Marilyn ANDRIEU, Jean-Luc LIGUORI, Dominique POUYER, Norbert CLAVEL, Thierry CLERADIN, Ingrid VELTIN, Mickael BALLUAIS, Lauryane VOYES, Fernande DUVAL.

**Absents :** Agnès SCOT (pouvoir à J. BIGOT jusqu'à 18h40), Hélène LEFEBVRE (pouvoir à Didier JEANNIN JUSQU'À 18h55), Claire VISCART (pouvoir à X. FAURRE), Nadia AMARZOUK (pouvoir à H. GOUJON), Edouard LUCAS (pouvoir à D. DIALLO-CISSE).

Nombre de Conseillers présents physiquement : 26

Nombre de pouvoirs : 3

Nombre de Conseillers votants : 29

Secrétaire de Séance : Lucien LE COM

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-huit du mois de Mars à 18 h 30, le Conseil Municipal dûment convoqué le vingt-quatre Mars deux mille vingt-trois, s'est réuni en la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Joël BIGOT, Maire.

**Délibération N° 2024/2803-006**

**VOTE DES TAUX D'IMPOSITION COMMUNAUX 2024**

**LE QUORUM CONSTATÉ,**

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

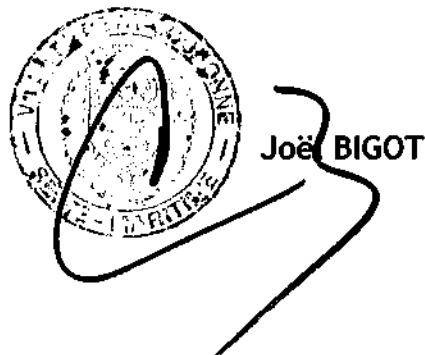
**VU l'avis favorable de la Commission des Finances, Développement Economique et Commercial du 14 Mars 2024**

**FIXE comme suit les taux d'imposition à appliquer par les Services Fiscaux en 2024 :**

- Taxe d'habitation des résidences secondaires : .....	11,55%
- Taxe sur le foncier bâti : .....	50,54%
- Taxe sur le Foncier non Bâti : .....	83,15%.

Fait à PETIT-COURONNE, les jour, mois et an susdits.

**SUIVENT LES SIGNATURES  
POUR EXTRAIT CONFORME  
LE MAIRE**



**Votes :**

- Pour : 29
- Contre :
- Abstentions :

Le Maire informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication.

République Française  
Département de la Seine Maritime  
\*-\*-\*-\*-\*-\*

COMMUNE DE PETIT-COURONNE

\*-\*-\*-\*-\*-\*

Délibération N° 2024/2803-007 du Conseil Municipal  
Séance du 28 Mars 2024

Etaient présents : Joël BIGOT, Xavier FAURRE, Agnès SCOT (à partir de 18h40), Lucien LE COM, Hélène LEFEBVRE (à partir de 18h55), Didier JEANNIN, Isabelle ALLAIN (à partir de 18h40), Laurent TURQUER, Dieynaba DIALLO-CISSE, Renée MEZENGE, Conchita DAMBRINE, Janine BETTENCOURT, Marcel DURU, Myriam BEGAUD, Michel CANTAIS, Jean-Louis CREVEL, Hervé GOUJON, Marilyn ANDRIEU, Jean-Luc LIGUORI, Dominique POUYER, Norbert CLAVEL, Thierry CLERADIN, Ingrid VELTIN, Mickael BALLUAIS, Lauryane VOYES, Fernande DUVAL.

Absents : Agnès SCOT (pouvoir à J. BIGOT jusqu'à 18h40), Hélène LEFEBVRE (pouvoir à Didier JEANNIN JUSQU'À 18h55), Claire VISCART (pouvoir à X. FAURRE), Nadia AMARZOUK (pouvoir à H. GOUJON), Edouard LUCAS (pouvoir à D. DIALLO-CISSE).

Nombre de Conseillers présents physiquement : 26

Nombre de pouvoirs : 3

Nombre de Conseillers votants : 29

Secrétaire de Séance : Lucien LE COM

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-huit du mois de Mars à 18 h 30, le Conseil Municipal dûment convoqué le vingt-quatre Mars deux mille vingt-trois, s'est réuni en la salle du Conseil Municipal, **sous la présidence de Monsieur Joël BIGOT, Maire**.

Délibération N° 2024/2803-007

PLAN DE FORMATION (PDF) 2024

**MONSIEUR LE MAIRE** rappelle aux membres du Conseil Municipal que la formation est un des outils de la gestion des ressources humaines. Elle permet, parallèlement et de façon complémentaire au recrutement, à la mobilité, à la gestion des carrières et à l'évaluation, d'acquérir, maintenir, développer des compétences nécessaires à la réalisation des missions de service public. Elle contribue ainsi à la qualité du service rendu à l'usager.

Compte tenu de leur impact sur le fonctionnement des collectivités territoriales, les règles relatives à la formation du personnel dans la fonction publique territoriale sont fixées par le législateur. L'objectif de ces dispositions est de garantir une formation adaptée aux besoins des agents et aux attentes des employeurs.

Le statut général de la fonction publique territoriale pose le principe d'un droit à la formation professionnelle tout au long de la vie reconnu à tous les agents territoriaux.

Le Code Général de la Fonction Publique détermine les différents types de formation. Elle distingue d'une part, les formations statutaires obligatoires qui interviennent en début de carrière ou dans le cadre de l'adaptation aux emplois occupés et, d'autre part, les formations facultatives organisées à l'initiative de l'agent ou de son employeur.

Le plan de formation détermine le programme des actions entrant dans ce cadre, les formations obligatoires d'intégration et de professionnalisation, et les formations non obligatoires priorisées par la Commune.

Ce plan découle des axes stratégiques de la Municipalité, des orientations données par la Direction Générale, et des besoins exprimés par les services et les agents.

**LE QUORUM CONSTATÉ,**

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

**VU** le Code Général de la Fonction Publique,

**VU** le décret N° 2007-1845 du 26 Décembre 2007 modifié relatif à la formation professionnelle tout au long de la vie,

**VU** le décret N° 2008-512 du 29 Mai 2008 modifié relatif à la formation statutaire obligatoire des fonctionnaires territoriaux,

**VU** l'avis favorable de la Commission Finances, Développement Economique et Commercial du 14 Mars 2024,

**CONSIDÉRANT** l'avis favorable du Comité Social Territorial en date du 14 Mars 2024,

**CONSIDÉRANT** qu'un plan de formation est un document qui prévoit, sur une période annuelle ou pluriannuelle, les objectifs et les moyens de formation permettant de valoriser les compétences et de les adapter aux besoins de la collectivité territoriale et à l'évolution du service public,

**CONSIDÉRANT** que la formation, obligation légale, doit être au service du projet de la collectivité et rejoindre également les besoins de l'agent,

**CONSIDÉRANT** l'obligation légale de tout employeur public d'établir un plan de formation annuel ou pluriannuel,

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,**

**DÉCIDE** d'approuver le plan de formation 2024 ci-joint.

Fait à PETIT-COURONNE, les jour, mois et an susdits.

SUIVENT LES SIGNATURES  
POUR EXTRAIT CONFORME

LE MAIRE

Joël BIGOT



**Votes :**

- Pour : 29
- Contre :
- Abstentions :

Le Maire informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication.

# **PLAN DE FORMATION**

**VILLE**

**2024**

# **Budget prévisionnel VILLE 2024**

**Enveloppe disponible : 40 000 €**

## PLAN DE FORMATION 2024 : DIRECTION "AFFAIRES GÉNÉRALES"

Demande(s) du Directeur	Service	Désignation de la formation	Date de la formation	Lieu de la formation	Budget prévisionnel		Budget effectif		Budget prévisionnel		Budget effectif	
					Coût	Nombre de participants	Coût	Nombre de participants	Coût	Nombre de participants	Coût	Nombre de participants
Bureau d'accompagnement et de conseil	Comptabilité	Atelier de préparation à l'évaluation professionnelle	2023-05-09	Le Havre	1000	1	1000	1	1000	1	1000	1
Administration Générale	Connaissement des dispositifs statutaires : outils et dispositifs de formation pour concevoir son projet de mobilité	Atelier de reconversion et de changement professionnel	2023-05-24	CNIFPT	8 jours dans la distance	1	Colloque CNIFPT	Favorable	Colloque CNIFPT	Défavorable	Colloque CNIFPT	Défavorable
Informatique	Motivation et bonheur au travail : leviers et actions personnelles	La connaissance des dispositions statutaires, outils et dispositifs de formation pour conduire son projet de mobilité	2023-05-24	CNIFPT	1 jour	Rouen	Colloque CNIFPT	2	Colloque CNIFPT	Défavorable	Colloque CNIFPT	Défavorable
Etat Civil Accueil	Parcours Informatique	Prise de son vidéo	2023-05-24	NPRSO	10 au 11/05/24	CNIFPT	2 jours	Hérouville-Saint-Clair	Colloque CNIFPT	Défavorable	Colloque CNIFPT	Défavorable
		Formation cybersécurité	Prise de son téléphone	NPRSO	14 au 15/05/24	CNIFPT	5 jours	Boulogne-sur-Mer	Colloque CNIFPT	Favorable	Colloque CNIFPT	Favorable
		Webinaires sur la cybersécurité : un point sur le télétravail	Webinaires sur la cybersécurité : que faire en cas de piratage ?	SW02	-	CNIFPT	0,2 jour	-	Colloque CNIFPT	Favorable	Colloque CNIFPT	Favorable
		Webinaires sur la cybersécurité : entraînement cyberdéfensif : entraînement à la lutte contre le phishing	Webinaires sur la cybersécurité : entraînement à la lutte contre le phishing	SW03	-	CNIFPT	0,2 jour	-	Colloque CNIFPT	Favorable	Colloque CNIFPT	Favorable
		La gestion des conflits et de l'agressivité en situation d'accueil	La gestion des conflits et de l'agressivité en situation d'accueil	SW06	28/05/2024	CNIFPT	0,2 jour	À distance	Colloque CNIFPT	Favorable	Colloque CNIFPT	Favorable
		Excel 2019-Niveau 2- utilisateur intermédiaire MS Word 2019-Niveau 2- Utilisateur intermédiaire MS	Excel 2019-Niveau 2- utilisateur intermédiaire MS Word 2019-Niveau 2- Utilisateur intermédiaire MS	SX1XP	18 au 20/12/24	CNIFPT	3 jours	Rouen	Colloque CNIFPT	-	Colloque CNIFPT	-
				Petit-Couronne	-	Intéme	-	Petit-Couronne	-	Intéme	-	Intéme
				Petit-Couronne	-	Intéme	-	Petit-Couronne	3	Intéme	-	Intéme
					3 585,00 €		3 585,00 €		3 585,00 €		3 585,00 €	

**PLAN DE FORMATION 2024 : DIRECTION "CADRE DE VIE & SERVICES TECHNIQUES"**



Numéro	Titre	Objectif	Contenu	Durée	Lieu	Prérequis	Méthode	Évaluation	Budget	
									Coût	Temps
1	Environnement Urbain	Connaissance et gestion des arbres fruitiers	La signalisation temporaire des chantiers sur la voirie	07 au 09/10/24	CNFPT	3 jours	Rouen	Colloque CNFPT	Favorable	Favorable
2	Connaissance et gestion des arbres fruitiers	Les principaux problèmes sanitaires des arbres d'ornement	-	-	-	-	-	-	Défavorable	Défavorable
3	Perfectionnement sur les techniques d'abattage	La signalisation temporaire des chantiers sur la voirie	SX2DC	06 au 07/03/25	CNFPT	2 jours	Pont-Audemer	Colloque CNFPT	Défavorable	Défavorable
4	Pathologie des arbres	Les principales problèmes sanitaires des arbres d'ornement	OL5V5	07 au 09/10/24	CNFPT	3 jours	Rouen	Colloque CNFPT	Favorable	Favorable
5	Signalisation temporaire	La signalisation temporaire des chantiers sur la voirie	SX2QC	06 au 07/03/25	CNFPT	2 jours	Pont-Audemer	Colloque CNFPT	Favorable	Favorable
6	Taille des arbres fruitiers	Les techniques de taille des fruitiers dans un contexte urbain	SXTFU	21 au 23/10/24	CNFPT	3 jours	Rouen	Colloque CNFPT	Favorable	Favorable
7	L'acceptation et la gestion de la flore spontanée	L'acceptation et la gestion de la flore spontanée sur l'espace public	SXYCZ	09 au 11/09/24	CNFPT	3 jours	Bailleul (59)	Colloque CNFPT	Défavorable	Défavorable
8	Connaissance du fonctionnement écologique des sols	La connaissance du fonctionnement écologique des sols	SXXR3	23 au 24/09/24	CNFPT	2 jours	Caen	Colloque CNFPT	Défavorable	Défavorable
9	Techniques horticoles : Reconnaissance des végétaux	Connaissance, reconnaissance et choix des arbres d'ornement	SYCA.S	06 au 08/11/24	CNFPT	3 jours	Saint-Georges-sur-Fontaine	Colloque CNFPT	Favorable	Favorable
10	Entretien du matériel de motoculture	L'entretien du matériel pour les espèces vertes	SXK4C	28 au 28/02/25	CNFPT	3 jours	Évreux	Colloque CNFPT	Défavorable	Défavorable
11	Signalisation temporaire	La signalisation temporaire des chantiers sur la voirie	SXQC.C	06 au 07/03/25	CNFPT	2 jours	Pont-Audemer	Colloque CNFPT	Favorable	Favorable
12	Utilisation et plantation des vrilles	L'utilisation, la plantation et l'enracinement des plantes vivaces	SXK1X	18 au 20/09/24	CNFPT	3 jours	Caen	Colloque CNFPT	Favorable	Favorable
13	Management d'équipe	La fonction d'encadrement : les bases du management	OL4CX	04 au 05/11/24	CNFPT	3 jours	Le Havre	Colloque CNFPT	Défavorable	Défavorable
14	Gestion de projet en pré-sentiel (partie 3)	Le pilotage du projet : la communication, l'évaluation, la capitalisation (module 3)	SX60G3	24 au 25/10/24	CNFPT	2 jours	Amiens	Colloque CNFPT	Favorable	Favorable
15	Exploitation et maintenance des bâtiments	L'exploitation et la maintenance des bâtiments : la programmation, la commande et le suivi	SX6CX	14 au 15/10/24	CNFPT	2 jours	Lille	Colloque CNFPT	Défavorable	Défavorable
16	La maintenance des bâtiments	La maintenance bâtiment : recensement et priorisation	H12PR	08 au 07/05/24	CNFPT	2,5 jours	Lille	Colloque CNFPT	Favorable	Favorable
17	Reconnaissance des végétaux	Connaissance, reconnaissance et choix des arbres d'ornement	SXCA.S	06 au 08/11/24	CNFPT	3 jours	Saint-Georges-sur-Fontaine	Colloque CNFPT	Favorable	Favorable
18	Techniques paysagères de base	Les arbustes : de la plantation à l'entretien	SXK1V	16 au 18/10/24	CNFPT	3 jours	Petit-Couronne	Colloque CNFPT	Défavorable	Défavorable
19	Reconnaissance des maladies et maladies des plantes	Les maladies et les insectes des plantes des jardins	OL5V4	02 au 04/10/24	CNFPT	3 jours	Grand-Quevilly	Colloque CNFPT	Favorable	Favorable
20	Bonnes pratiques sécurité sur voirie	L'hygiène, la sécurité et la prévention des risques en propriété publique	SXCKE	-	CNFPT	1 jour	-	Colloque CNFPT	Favorable	Favorable

Département	Type d'opérations	Objectif	Budget prévisionnel	Budget effectif		Budget prévisionnel	Budget effectif							
				Nombre	Montant									
Environnement Urbain	Signalisation temporaire	La signalisation temporaire des chantiers sur la voirie	SXZQC	06 au 07/02/25	CNFFPT	2 jours	Pont-Audemer	2	Colisation CNFFPT	Favorable	Colisation CNFFPT	Favorable	Colisation CNFFPT	Colisation CNFFPT
	Entretien du matériel de motoculture	L'entretien du matériel pour les espaces verts	SXK4C	26 au 28/02/25	CNFFPT	3 jours	Evreux	1	Colisation CNFFPT	Favorable	Colisation CNFFPT	Favorable	Colisation CNFFPT	Colisation CNFFPT
	Reconnnaissance des végétaux	Connaissance, reconnaissance et choix des arbres d'ornement	SXKAS	06 au 09/11/24	CNFFPT	3 jours	Saint-Georges-sur-Fontaine	2	Colisation CNFFPT	Favorable	Colisation CNFFPT	Favorable	Colisation CNFFPT	Colisation CNFFPT
				886,00 €	1 978,00 €	1 978,00 €	886,00 €							

**PLAN DE FORMATION 2024 : DIRECTION "COMMUNICATION & RELATIONS PUBLIQUES"**

## PLAN DE FORMATION 2024 : DIRECTION "CULTURE"

Demande(s) du Directeur	Sous-Demande		Organisation		Durée		Budget	
	Logiciel	Design	Nombre de participants	Intervenant(s)	Nombre de jours	Nombre d'heures	Collation CNFPT	Collation CNFPT
Demande(s) du Directeur								
Culture	Logiciel Indesign (accepté en 2021, jamais inscrit sur des dates)	La mise en page avec In design : initiation	LHEPI	03 au 05/06/24	CNFPT	3 jours	Utile	- € - € - €

## PLAN DE FORMATION 2024 : DIRECTION "DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE & COMMERCIAL"

Demandeur du Directeur	Objectif	Contenu	Budget prévisionnel		Budget réellement dépensé		Variance	
			Budget prévisionnel	Budget réellement dépensé	Budget prévisionnel	Budget réellement dépensé	Variance	
Développement Economique et Commercial	La mise en place et l'animation d'un réseau d'entreprises	La mise en place et l'animation d'un réseau d'entreprises	-	-	2 jours	-	-	Favorable
Développement Economique et Commercial	Élaboration de son diagnostic en vue de renforcer l'attractivité de son territoire	Élaboration de son diagnostic en vue de renforcer l'attractivité de son territoire	-	-	2 jours	-	-	Favorable
						- €	- €	- €

## PLAN DE FORMATION 2024 : DIRECTION GENERALE DES SERVICES

Demande(s) du Directeur	Titre de la formation	Objectif de la formation	Contenu de la formation	Durée de la formation	Lieu de la formation	Méthode de formation	Coût de la formation	Budget prévisionnel	Bénéfice pour l'agent	Collocation CNFPT	Bénéfice pour l'agent	Collocation CNFPT	Budget prévisionnel		
									Impact sur les missions	Impact sur l'agent	Impact sur l'organisation	Impact sur le budget			
Plan Communal de Sauvegarde	Cybersécurité	-	-	CNFPT	-	Collocation CNFPT	1	Collocation CNFPT	Aide aux agents pour avoir les bons réflexes (avant, pendant et après attaque)	Favorable	Favorable	Collocation CNFPT	Collocation CNFPT	Budget prévisionnel	
	Travail en transversalité	-	-	CNFPT	-	Collocation CNFPT	2	Collocation CNFPT	Permettre aux Directions de mieux travailler ensemble et mieux appréhender le travail des autres directions	Favorable	Favorable	Collocation CNFPT	Collocation CNFPT	Budget prévisionnel	
	Le plan communal de sauvegarde	20 CPC	13 au 14/05/24	CNFPT	2 jours	-	3	Collocation CNFPT	Culture du risque	Défavorable (intra)	Défavorable (intra)	-	-	Budget prévisionnel	
Police Municipale / Sécurité	L'accueil de personnes agressives, vulnérables ou victimes dans un service de police municipale	206 PA	03 au 04/10/24	CNFPT	2 jours	Hérouville-Saint-Clair	1	Collocation CNFPT	Collocation CNFPT	Favorable	Favorable	Collocation CNFPT	Collocation CNFPT	Budget prévisionnel	
	Contrôle routier sur des véhicules professionnels	211 VP	04 au 05/11/24	CNFPT	2 jours	Hérouville-Saint-Clair	1	Collocation CNFPT	Collocation CNFPT	Favorable	Favorable	Collocation CNFPT	Collocation CNFPT	Budget prévisionnel	
	Drogues : prévention et répression	213 DR	04 au 05/04/24	CNFPT	2 jours	Rouen	2	Collocation CNFPT	Collocation CNFPT	Favorable	Favorable	Collocation CNFPT	Collocation CNFPT	Budget prévisionnel	
	Formation MBTPI	Formation du Moniteur ou municipal aux Batons et Techniques d'Intervention (MBTPI)	-	CNFPT	30 jours	-	1	Collocation CNFPT	Collocation CNFPT	Favorable	Favorable	Collocation CNFPT	Collocation CNFPT	Budget prévisionnel	
	Conduite et intervention	Conduite et intervention	-	CNFPT	-	-	2	Collocation CNFPT	Collocation CNFPT	Favorable	Favorable	Collocation CNFPT	Collocation CNFPT	Budget prévisionnel	
	DSR	Intervenants Départementaux de Sécurité Routière (DSR)	-	Prestataire spécialisé	2 jours	-	3	Collocation CNFPT	Collocation CNFPT	-	-	Prestataire spécialisé gratuit	Prestataire spécialisé gratuit	Budget prévisionnel	
	Formation sur le logiciel LOGIPOL	Formation sur le logiciel LOGIPOL	-	Prestataire spécialisé	1 jour	-	1	Collocation CNFPT	Collocation CNFPT	Favorable	Favorable	Collocation CNFPT	Collocation CNFPT	Budget prévisionnel	
	Accompagnement à la prise de poste	Endosser le rôle d'ASVP	-	CNFPT	-	-	1	Collocation CNFPT	Collocation CNFPT	Favorable	Favorable	Collocation CNFPT	Collocation CNFPT	Budget prévisionnel	
	Formation : Français	Tremplin français	DXTR7688	Septembre à octobre 2024	CNFPT	10 jours	Rouen	1	Collocation CNFPT	Collocation CNFPT	Favorable	Collocation CNFPT	Collocation CNFPT	Collocation CNFPT	Budget prévisionnel
	Formation de gestion : organiser les marchés	Police des foires et marchés	207FM	24/08/2024	CNFPT	1 jour	Hérouville-Saint-Clair	2	Collocation CNFPT	Collocation CNFPT	Différentiable	-	-	-	Budget prévisionnel
ASVP	Formation : ordinateur	Excel niveau 1 - Débutant	-	Internet	-	-	3	Collocation CNFPT	Collocation CNFPT	-	Favorable	Internet	Internet	Budget prévisionnel	
	Formation d'environnement et de sécurité publique	Surveillance de la Voie Publique (ASVP) en matière d'environnement et de sécurité publique	203SP	12 au 13/09/24	CNFPT	2 jours	Beuzevais	1	Collocation CNFPT	Collocation CNFPT	Favorable	Favorable	Collocation CNFPT	Collocation CNFPT	Budget prévisionnel
Formation Urbaine	Police de l'urbanisme et PV d'infraction	207PU	-	CNFPT	2 jours	Rouen	2	Collocation CNFPT	Collocation CNFPT	Favorable	Favorable	Collocation CNFPT	Collocation CNFPT	Budget prévisionnel	

Activité	Description	Budget initial		Budget finalisé		Budget initial		Budget finalisé	
		Montant	Nombre de jours	Montant	Nombre de jours	Montant	Nombre de jours	Montant	Nombre de jours
ASTP	Lutte contre les déchets d'ordures sauvages	-	-	-	-	3	-	Défavorable (2025 - intra)	-
Actémploi	Formation temps-rendus	SXKIM	30/08 au 02/10/24	CNPFIT	3 jours	Exclus	1	Collation CNPFIT	Collation CNPFIT
	Formation Classement: common	Classement et archivage	-	du 17 au 18/06/24	Présentoir spécial	2 jours	A distance	2	1 620,00 €
								1 620,00 €	1 620,00 €
								1 484,00 €	3 324,00 €
								3 324,00 €	3 324,00 €
								1 704,00 €	1 704,00 €

## PLAN DE FORMATION 2024 : DIRECTION "RESSOURCES HUMAINES"

N° de la ligne	Titre du cours	Contenu	Objectif	Public	Durée	Lieu	Méthode pédagogique	Valeur ajoutée	Coûts	Bénéfice pour l'organisme	
										Coût	Coût
EE/NSA	Conduite de projet	Le pilotage de projet : le chargement (module 1)	STBESI	06/05 au 25/06/24	CNFPT	3 jours	À distance	Favorable	Favorable	Collocation CNFPT	Collocation CNFPT
	Accompagnement VAE DE/EP'S	Maintenance et contrôle des matériels sportifs	SXK/S	-	CNFPT	-	-	Défavorable	Défavorable	Collocation CNFPT	Collocation CNFPT
	Maintenance et contrôle des matériels sportifs	Stratégie, conception et Ingénierie d'un projet sportif	SXS/AO	03 au 04/12/24	CNFPT	2 jours	Breteuil (27)	1	Collocation CNFPT	Collocation CNFPT	Collocation CNFPT
	Stratégie et conception d'un projet sport-éarné	Un nouveau projet de vie pour bien vivre sa retraite	ARP/NP	07 au 08/11/24	CNFPT	3 jours	Clermont-Ferrand	2	Collocation CNFPT	Collocation CNFPT	Collocation CNFPT
	Approfondissement sur le management	La réussite de sa prise de fonction de manager	SX7/PF	01 au 02/07/24	CNFPT	2 jours	Hénouville-Saint-Clair	1	Collocation CNFPT	Collocation CNFPT	Collocation CNFPT
	Accompagnement VAE DE/EP'S	Formation de formateurs - les fondamentaux de la pédagogie 100 % à distance	OTD/FP	01 au 31/10/24	CNFPT	2 jours	À distance	1	Collocation CNFPT	Collocation CNFPT	Collocation CNFPT
	Rentrée à niveau Technocarte	Technocarte	-	17 au 18/01/24	Prestataire spécialisé	2 jours	Petit-Couronne	1	Collocation CNFPT	Collocation CNFPT	Collocation CNFPT
	Développement de la confiance en soi	Le développement de la confiance en soi : un atout pour les relations professionnelles	SX1/OD	04 au 05/09/24	CNFPT	3 jours	Hénouville-Saint-Clair	2	Collocation CNFPT	Collocation CNFPT	Collocation CNFPT
	La maturité de la gestion des agents contractuels	La maturité de la gestion des agents contractuels	SXHH/M	24 au 25/06/24	CNFPT	2,5 jours	Hénouville-Saint-Clair	1	Collocation CNFPT	Collocation CNFPT	Collocation CNFPT
	Le tenu du dossier officiel de l'agent	La tenue du dossier individuel de l'agent	OL/MA	08/11/24	CNFPT	1,5 jours	Hénouville-Saint-Clair	2	Collocation CNFPT	Collocation CNFPT	Collocation CNFPT
	Rentrée à niveau Technocarte	Technocarte	-	17 au 19/01/24	Prestataire spécialisé	2 jours	Petit-Couronne	1	Collocation CNFPT	Collocation CNFPT	Collocation CNFPT
	Excell	Excell niveau 1 - Débutant	-	-	Intense	-	Chamry	1	Collocation CNFPT	Collocation CNFPT	Collocation CNFPT
	Formation sur la médiation	Approche médiation	APM/E	12 au 13/09 et 26 au 27/09/24	CNFPT	4 jours	Petit-Couronne	2	-	-	-
	Les politiques éducatives locales	La mise en cohérence et la mise en œuvre d'un projet politique petite enfance et enfance-jeunesse sur un même territoire	SXZ/2	24 au 25/10/24	CNFPT	3 jours	dont 1 jour à distance	1	Collocation CNFPT	Collocation CNFPT	Collocation CNFPT
	L'approche sociologique de la famille et l'accompagnement de la fonction parentale	L'approche sociologique de la famille et l'accompagnement de la fonction parentale	SXL/D	14 au 15/11/24	CNFPT	2,5 jours	Rouen	3	Collocation CNFPT	Collocation CNFPT	Collocation CNFPT
	Formation pour les évaluations	L'évaluation professionnelle : un acte de management	-	-	Intense	0,5 jour	Petit-Couronne	1	-	-	-
	Formation Technocarte	Technocarte	-	17 au 18/01/24	Prestataire spécialisé	2 jours	Petit-Couronne	1	690,00 €	690,00 €	690,00 €

Module	Objectif	Contenu	Méthode pédagogique	Durée	Intervenant	Lieu	Coût	Budget total	Evaluation	
									Évaluation	Coût moyen
Administratif	Mise à jour Technocarts	Technocarte	-	17 au 19/01/24	Prestataire spécialisé	2 jours	Petit-Couronne	1	690,00 €	690,00 €
	Approfondissement Excel	Excel 2019- niveau 2- Utilisateur intermédiaire MS	-	-	Inténe	-	Petit-Couronne	2	-	Favorable
	Excel tableau croisés dynamiques	Webinaire Excel : bases de données et tableaux croisés dynamiques	-	-	Inténe	-	Petit-Couronne	3	-	Favorable
	Gestion du stress	Stress et émotions en contexte professionnel : les techniques en pratique	CLANC	15 au 17/03/24	CNFPT	3 jours dont 1 jour à distance	Beauvais	1	Colloque CNFPT	Favorable
	Formation informatique (word,excel) les fondamentaux	Word niveau 1 - Débutant	-	-	Inténe	-	Petit-Couronne	1	-	Favorable
		Excel niveau 1 + Débutant	-	-	Inténe	-	Petit-Couronne	1	-	Favorable
	Accueil de l'enfant porteur de handicap	L'accueil de l'enfant en situation de handicap en milieu scolaire	SXLOR	16 au 18/03/24	CNFPT	2 jours	Evreux	1	Colloque CNFPT	Favorable
	Affirmation de soi	L'affirmation de soi pour mieux communiquer en situation professionnelle	SX2AS	21 au 23/05/24	CNFPT	3 jours	Lille	1	Colloque CNFPT	Défavorable
	Bilan de compétences	Atelier de reconversion et de changement professionnel	SX909	07 au 08/10, 04 au 05/11, 28/11 et 12 au 13/12/24	CNFPT	8 jours dont 1 jour à distance	Rouen	2	Colloque CNFPT	Défavorable
	Bilan de compétences	Atelier de reconversion et de changement professionnel	SX909	07 au 08/10, 04 au 05/11, 28/11 et 12 au 13/12/24	CNFPT	8 jours dont 1 jour à distance	Rouen	1	Colloque CNFPT	Défavorable
Education	Affirmation de soi	L'affirmation de soi pour mieux communiquer en situation professionnelle	SX2AS	21 au 23/05/24	CNFPT	3 jours	Lille	2	Colloque CNFPT	Défavorable
	Accompagnement à l'utilisation de la monobrosse	Accompagnement à l'utilisation de la monobrosse	-	-	Prestataire spécialisé	-	-	1	-	Favorable
	Maîtrise des bases informatiques (mails et téléphonie)	Découvertes des outils informatiques et numériques	-	-	Inténe	-	Petit-Couronne	2	-	Favorable
	Accès aux enfants porteurs de handicap (autisme)	L'accès de l'enfant en situation de handicap en milieu scolaire	SXLOR	16/03 au 18/03/24	CNFPT	2 jours	Evreux	1	Colloque CNFPT	Favorable
	Elian de compétences	Bilan de compétences	-	14/02 au 06/06/24	GRETA	4 jours	Grand Ouest	1	Colloque CNFPT	Favorable
	Informatique les fondamentaux	Compétences bureautiques et numérique de niveau 1	SX1BB	-	CNFPT	-	2	Colloque CNFPT	Favorable	
	L'accès au public	L'accès physique et téléphonique en collectivité territoriale	SX3A3	23, 24 et 30/10/24	CNFPT	3 jours	Amiens	3	Colloque CNFPT	Favorable
	Organisation, gestion des stocks	Les fondamentaux de la fonction d'agent de magasinage	OLAFJ	26 au 27/06/24	CNFPT	2,5 jours dont 0,5 jour à distance	Halluin (59)	3	Colloque CNFPT	Défavorable
	Formation relative à la connaissance et l'accompagnement de l'enfant de 3 à 12 ans	La connaissance et l'accompagnement de l'enfant de 3 à 12 ans	SX312	-	CNFPT	-	1	Colloque CNFPT	Favorable	
	Connaissances générales de la cuisine en restauration collective	Les techniques culinaires de base	SXK4E	15/05 au 29/05/2024	CNFPT	3 jours	Saint Etienne du Rouvray	2	Colloque CNFPT	Favorable
Jouissance	Formation sur les écrits CPEDS	Formation sur les écrits CPEDS	-	-	CNFPT	-	1	Colloque CNFPT	Favorable	Colloque CNFPT

Titre	Description	Durée	Lieu	Type de formation	Budget prévisionnel		Budget effectif		Budget prévisionnel		Budget effectif	
					Coût	Nombre d'heures	Coût	Nombre d'heures	Coût	Nombre d'heures	Coût	Nombre d'heures
Formation en lien avec le public proposée par la SDSES	-	-	-	Prestataire spécialisé	-	-	-	-	Favorable	-	Prestataire spécialisé gratuit	-
L'expression et la réelle participation de l'enfant (SDJES)	-	-	-	Prestataire spécialisé	-	-	-	-	Favorable	-	Prestataire spécialisé gratuit	-
D'une idée à un projet	-	-	-	Prestataire spécialisé	-	-	-	-	Favorable	-	Prestataire spécialisé gratuit	-
Gestion des équipes au quotidien	L'animation, la mobilisation et l'organisation de son équipe au quotidien	DADS6	29/08 au 27/09/24	CNFPT	4 jours	À distance	1	Colloque CNFPT	Coût total CNFPT	717,60 €	Défavorable	-
Mission de direction en ACM	BAFD formation générale	-	-	Prestataire spécialisé	8 jours	Rouen	2	Colloque CNFPT	Coût total CNFPT	717,60 €	Défavorable	-
Formation gestion de conflits	La gestion des situations difficiles	SXGDS	02 au 04/10/24	CNFPT	3 jours	Rouen	1	Colloque CNFPT	Coût total CNFPT	717,60 €	Défavorable	-
Accompagner les enfants en situation de handicap	L'accueil de l'enfant en situation de handicap en milieu scolaire	SXLOR	16/09 et 18/09/24	CNFPT	2 jours	Evreux	2	Colloque CNFPT	Coût total CNFPT	717,60 €	Défavorable	-
Développer ses compétences créatives	Les fondamentaux de la rédaction administrative	HYECR	03 au 05/06/24	CNFPT	3 jours	Evreux	9	Colloque CNFPT	Coût total CNFPT	717,60 €	Défavorable	-
Améliorer ses écrits professionnels	Les fondamentaux de la rédaction administrative	DADS6	29/08 au 27/09/24	CNFPT	4 jours	À distance	1	Colloque CNFPT	Coût total CNFPT	717,60 €	Défavorable	-
Gestion et management des équipes	Les fondamentaux de la rédaction administrative	HYECR	03 au 05/06/24	CNFPT	3 jours	Evreux	2	Colloque CNFPT	Coût total CNFPT	717,60 €	Défavorable	-
Améliorer ses écrits professionnels	Les fondamentaux de la rédaction administrative	WBBD4	01/10/2024	CNFPT	0,2 jour	À distance	1	Colloque CNFPT	Coût total CNFPT	717,60 €	Défavorable	-
Eduquer l'enfant à l'empathie	Webinaire : La communication constructive en petite enfance : l'art de composer avec empathie et stratégie	OLAWC	15 au 17/09/24	CNFPT	3 jours	Beaurepaire	1	Colloque CNFPT	Coût total CNFPT	717,60 €	Défavorable	-
Gestion du stress	Stress et émotions en contexte professionnel : les techniques en pratique	SAXWV	08 au 10/07/24	CNFPT	3 jours	Hérouville-Saint-Claire	1	Colloque CNFPT	Coût total CNFPT	717,60 €	Défavorable	-
Formation sur l'autisme	L'autisme, un trouble du neurodéveloppement	BPJEP5 LTP (distance)	-	Prestataire spécialisé	224 jours	-	2	Colloque CNFPT	Coût total CNFPT	9 355,40 €	Défavorable	-
Formation sur l'autisme	L'autisme, un trouble du neurodéveloppement	SXVBN	06 au 10/07/24	CNFPT	3 jours	Hérouville-Saint-Claire	1	Colloque CNFPT	Coût total CNFPT	717,60 €	Défavorable	-
Former l'enfant à la gestion de conflit, la gestion de groupe	La gestion des situations difficiles	SX2GS	02 au 04/10/24	CNFPT	3 jours	Rouen	1	Colloque CNFPT	Coût total CNFPT	717,60 €	Défavorable	-
La pédagogie de la liberté	La pédagogie de la liberté	-	-	Prestataire spécialisé	-	-	2	Colloque CNFPT	Coût total CNFPT	717,60 €	Défavorable	-
Formation informatique pour débutant	Découvrir des outils informatiques et numériques	-	-	Inténe	-	-	1	Colloque CNFPT	Coût total CNFPT	717,60 €	Favorable	Inténe
Petite enfance	Réactivation de la formation "Hygiène alimentaire"	SX3BV	13/05 au 10/06/24	CNFPT	2 jours	Amiens	2	Colloque CNFPT	Coût total CNFPT	717,60 €	Favorable	Coût total CNFPT

Intervenant	Intervention	Objectif	Public cible	Méthode	Durée	Coût	Impact	Evaluation		
								Colistion CNFPT	Colistion CNFPT	
Renouvellement de l'AFSUE 2	Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence 2 - recyclage	-	-	Prestataire spécialisé	1 jour	-	1 240,00 €	240,00 €	Favorable	
Le cadre réglementaire de l'exercice des assistantes maternelles dans un relais petite enfance	SX042Z	19 au 21/05/24	CNFPT	3,5 jours dont 0,5 jour à distance	Rouen	2	Colistion CNFPT	Colistion CNFPT	Colistion CNFPT	
La consultation de publicitaire	SX020S	23 au 24/05/24	CNFPT	2 jours	Lille	3	Colistion CNFPT	Colistion CNFPT	Défavorable	
Thème Observation	La consultation du jeune enfant au quotidien (0-3 ans)	OL4FQ	18 au 20/05/24	CNFPT	3 jours	Rouen	1	Colistion CNFPT	Colistion CNFPT	
Thème snoezien	La démarche Snoezelen	-	-	Prestataire spécialisé	5 jours	-	2	Colistion CNFPT	1 440,00 €	
Thème alimentation mps en collectivité	L'hygiène alimentaire en distribution de repas	SXK2X	25/05/24	CNFPT	1 jour	Rouen	-	Colistion CNFPT	Défavorable	
Bienveillance et bienveillance	La bienveillance en établissement d'accueil du jeune enfant	SX4KU	14 au 15/11/24	CNFPT	2 jours	Rouen	1	Colistion CNFPT	Favorable	
Attachement, séparation et retrouvailles en petite enfance (0-4 ans)	SX1QD	23 au 25/09/24	CNFPT	3 jours	Rouen	-	Colistion CNFPT	Colistion CNFPT	Colistion CNFPT	
Les écrans chez le jeune enfant de 0 à 3 ans	OL6QS	26 au 28/11/24	CNFPT	2 jours	Rouen	-	1	Colistion CNFPT	Favorable	
La communication gestuelle avec l'enfant de 0 à 3 ans	OL4BM	05 au 06/11 et 02/12/24	CNFPT	3,5 jours dont 0,5 jour à distance	Rouen	3	Colistion CNFPT	Colistion CNFPT	Défavorable	
Le rôle d'accueillant dans les lieux d'accueil Enfants, Parents	OL5A6	19 au 20/09/24	CNFPT	2,5 jours dont 0,5 jour à distance	Rouen	1	Colistion CNFPT	Colistion CNFPT	Favorable	
La connaissance de soi pour mieux manager	HYSDI	18 au 20/11/24	CNFPT	3,5 jours dont 0,5 jour à distance	Beauvais	2	Colistion CNFPT	Colistion CNFPT	Défavorable	
Inclusion handicap	L'accueil d'un enfant de 0 à 3 ans en situation de handicap en établissement d'accueil du jeune enfant	OL4FU	24/05 au 30/05/2024	CNFPT	3 jours	Rouen	3	Colistion CNFPT	Favorable	
AFSUE 2 Attestation de formation aux gestes et soins d'urgence 2	Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence 2	-	-	Prestataire spécialisé	1 jour	-	1 600,00 €	600,00 €	Favorable	
L'observation du jeune enfant au quotidien	L'observation du jeune enfant au quotidien (0-3 ans)	OL4FQ	18 au 20/05/24	CNFPT	3 jours	Rouen	2	Colistion CNFPT	Colistion CNFPT	
Formation approfondie sur l'autisme via CRANSE - CHR Saint Etienne du Rouvray	Autisme	-	-	Prestataire spécialisé	-	-	-	-	Défavorable	
Recycling AFISUE 2	Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence 2 - recyclage	-	-	Prestataire spécialisé	1 jour	-	1 240,00 €	240,00 €	Favorable	
Manifestation d'agressivité du jeune enfant de 0 à 3 ans	Les manifestations d'agressivité du jeune enfant de 0 à 3 ans	OL4BP	12 au 13/11/24	CNFPT	2,5 jours dont 0,5 jour à distance	Hérouville-Saint-Clair	2	Colistion CNFPT	Colistion CNFPT	Défavorable
Plaies et colère du jeune enfant de 0 à 3 ans	Les pleurs et les colères du jeune enfant de 0 à 3 ans	OL4BR	09 au 10/12/24	CNFPT	2,5 jours dont 0,5 jour à distance	Amiens	3	Colistion CNFPT	Colistion CNFPT	Défavorable
Plaies et colère du jeune enfant de 0 à 3 ans	Les pleurs et les colères de l'enfant de 0 à 3 ans	OL4BR	09 au 10/12/24	CNFPT	2,5 jours dont 0,5 jour à distance	Amiens	1	Colistion CNFPT	Colistion CNFPT	Défavorable

# PLAN DE FORMATION 2024 : ACTIONS TRANVERSALES

Activité	Type de formation	Durée	Méthode d'enseignement	Coût moyen par participant	Budget moyen par participant		Validation	Budget moyen par participant	Budget moyen par participant
					Budget moyen par participant	Budget moyen par participant			
MAC SST	-	Marché	1 jour	Petit-Couronne	Mise à jour pour être en conformité avec la réglementation	1 666,00 €	1 666,00 €	1 666,00 €	Favorable
PSC1	-	Marché	1 jour	Petit-Couronne	Réglementaire	856,80 €	856,80 €	856,80 €	Favorable
Lutte incendie	-	Marché	0,5 jour	Petit-Couronne	Réglementaire	864,00 €	864,00 €	864,00 €	Favorable
Laïcité et Valeurs de la République	-	CNFPT	1 jour	Petit-Couronne	Réglementaire	1 Colisation CNFPT	Colisation CNFPT	Colisation CNFPT	Colisation CNFPT
CACES nacelle 1B et 1B	-	Marché	5 jours	-	Besoin dans le service	2 217,60 €	3 621,60 €	3 621,60 €	Défavorable
CACES chargeur 4B2 C1	-	Marché	3 jours	-	Besoin dans le service	1 221,60 €	2 217,60 €	2 217,60 €	Défavorable
CACES engin de chantier + tracteur 4B2 A	-	Marché	3 jours	-	Besoin dans le service	2 217,60 €	3 621,60 €	3 621,60 €	Défavorable
Autorisation de conduite tondeuse autopartie	-	Marché	1 jour	-	Mise à jour pour être en conformité avec la réglementation	1 108,80 €	1 108,80 €	1 108,80 €	Défavorable
Conduite balayeuse	-	Prestataire spécialisé	1 jour	-	Réglementaire	1 200,00 €	1 200,00 €	1 200,00 €	Défavorable
Permis PL {C}	-	Marché	25 jours	-	Besoin dans le service	3	4 520,40 €	4 520,40 €	Défavorable (+ agents déjà titulaires du permis PL)
CACES R4B2 A recyclage	-	Marché	2 jours	-	Mise à jour pour être en conformité avec la réglementation	1 647,20 €	847,20 €	847,20 €	Favorable
APR opérateur	-	Marché	1 jour	-	Mise à jour pour être en conformité avec la réglementation	1 864,80 €	1 864,80 €	1 864,80 €	Favorable
APR encadrant	-	Marché	1 jour	-	Mise à jour pour être en conformité avec la réglementation	1 532,80 €	532,80 €	532,80 €	Favorable
Formation compétence accessoires chargeurs (lame à neige et fourche)	-	Prestataire spécialisé	1 jour	-	Mise à jour pour être en conformité avec la réglementation	2	3 000,00 €	3 000,00 €	Favorable
Travail en hauteur et port du hamacs	-	CNFPT	1 jour	-	Réglementaire	1 Colisation CNFPT	Colisation CNFPT	Colisation CNFPT	Colisation CNFPT
SSIAPI remise à niveau	-	Prestataire spécialisé	3 jours	-	Mise à jour pour être en conformité avec la réglementation	1 662,40 €	662,40 €	662,40 €	Favorable
Echafaudage roulant et/ou fixe (montage, démontage, utilisation)	-	Prestataire spécialisé	2 jours	-	Mise à jour pour être en conformité avec la réglementation	1 3 500,00 €	3 500,00 €	3 500,00 €	Favorable
PRAP	-	Internet	2 jours	Petit-Couronne	Développement de la santé et sécurité des agents	1	-	-	Favorable
									Internet

Activité	Sous activité	Type de dépense	Montant budgeté	Montant dépensé	Vérification		Budgetaire	Coûts réels
					Budget CNFPT	Défaut CNFPT		
Gestes et postures	-	CNFPT	2 jours	-	Développement de la santé et sécurité des agents	2	Coûts réels	Budgetaire
FCO suite bronc commun	-	CNFPT	6 jours	-	Réglementaire	1	900,00 €	900,00 €
FE lacryma	-	Prestataire spécialisé	0,5 jour	-	Réglementaire	1	560,00 €	560,00 €
FE baton de défense	-	Prestataire spécialisé	0,5 jour	-	Réglementaire	1	560,00 €	560,00 €
FPA PIE	-	CNFPT	3 jours	-	Réglementaire	1	525,00 €	525,00 €
FE PIE	-	CNFPT	0,8 jour	-	Réglementaire	1	870,00 €	870,00 €
Habilitation électrique non électrienne recyclage	-	Marché	1,5 jours	-	Réglementaire	1	1 018,03 €	1 018,03 €
Habilitation électrique	-	Marché	2 jours	-	Besoin dans le service	3	572,00 €	Défavorable
							17 434,63 €	26 366,03 €
							32 757,43 €	38 217,03 €

République Française  
Département de la Seine Maritime

\*-\*-\*-\*-\*-\*

**COMMUNE DE PETIT-COURONNE**

\*-\*-\*-\*-\*-\*

**Délibération N° 2024/2803-008 du Conseil Municipal**

**Séance du 28 Mars 2024**

**Etaient présents :** Joël BIGOT, Xavier FAURRE, Agnès SCOT (à partir de 18h40), Lucien LE COM, Hélène LEFEBVRE (à partir de 18h55), Didier JEANNIN, Isabelle ALLAIN (à partir de 18h40), Laurent TURQUER, Dieynaba DIALLO-CISSE, Renée MEZENGE, Conchita DAMBRINE, Janine BETTENCOURT, Marcel DURU, Myriam BEGAUD, Michel CANTAIS, Jean-Louis CREVEL, Hervé GOUJON, Marilyn ANDRIEU, Jean-Luc LIGUORI, Dominique POUYER, Norbert CLAVEL, Thierry CLERADIN, Ingrid VELTIN, Mickael BALLUAIS, Lauryane VOYES, Fernande DUVAL.

**Absents :** Agnès SCOT (pouvoir à J. BIGOT jusqu'à 18h40), Hélène LEFEBVRE (pouvoir à Didier JEANNIN JUSQU'À 18h55), Claire VISCART (pouvoir à X. FAURRE), Nadia AMARZOUK (pouvoir à H. GOUJON), Edouard LUCAS (pouvoir à D. DIALLO-CISSE).

Nombre de Conseillers présents physiquement : 26

Nombre de pouvoirs : 3

Nombre de Conseillers votants : 29

Secrétaire de Séance : Lucien LE COM

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-huit du mois de Mars à 18 h 30, le Conseil Municipal dûment convoqué le vingt-quatre Mars deux mille vingt-trois, s'est réuni en la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Joël BIGOT, Maire.

**Délibération N° 2024/2803-008**

**BUDGET PRINCIPAL VILLE**  
**CREATION D'UN SERVICE COMMUNAL DES OBJETS TROUVES**

**LE QUORUM CONSTATE,**

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

VU la loi N° 82-13 du 2 Mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des régions, départements et communes,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2122-28,

VU le Code Civil et notamment ses articles 539, 717, 1302-1, 2224, 2276,

VU les dispositions du Code Pénal, notamment les articles 311-1 et suivants et l'article R.610-5,

**VU l'avis favorable de la Commission Finances, Développement Economique et Commercial du 14 Mars 2024,**

**CONSIDERANT** que dans l'intérêt général, il y a lieu d'organiser la gestion des objets perdus et d'en fixer les modalités,

**CONSIDERANT** qu'il n'existe aucun texte, ni règlement définissant la gestion du service des objets trouvés, et qu'il appartient au Maire d'intervenir en la matière,

**CONSIDERANT** que les objets trouvés sur le domaine public de la ville de Petit-Couronne doivent faire l'objet d'une réglementation,

**CONSIDERANT** qu'il y a lieu de réglementer le dépôt des objets trouvés et les délais de conservation ainsi que les relations avec la Direction Nationale d'Interventions Domaniales (DNID),

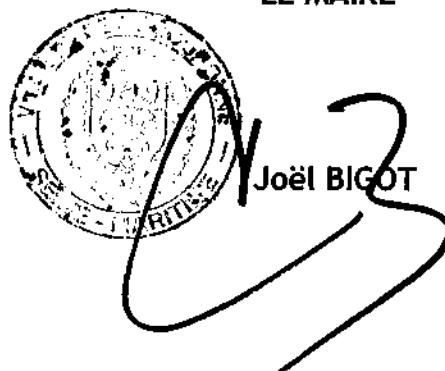
**VU l'avis favorable de la Commission Finances, Développement Economique et Commercial du 14 Mars 2024,**

**APRES EN AVOIR DELIBERE,**

**DECIDE** d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'arrêté municipal relatif aux objets trouvés (ci-joint).

Fait à PETIT-COURONNE, les jour, mois et an susdits.

SUIVENT LES SIGNATURES  
POUR EXTRAIT CONFORME  
LE MAIRE



**Votes :**

- Pour : 29
- Contre :
- Abstentions :

Le Maire informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication.

## DEPARTEMENT de la SEINE MARITIME

\*\*\*\*\*

## COMMUNE de PETIT-COURONNE

\*\*\*\*\*

### ARRETE MUNICIPAL RELATIF AUX OBJETS TROUVES

Pôle Direction Générale  
Service Police Municipale  
PM n° 2024-02  
Du 11/01/2024  
//SP

**LE MAIRE DE PETIT-COURONNE,**

VU la loi numéro 82-13 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des régions, départements et communes ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2122-28 ;

VU le Code civil et notamment ses articles 539, 717, 1302-1, 2224, 2276 ;

VU les dispositions du Code Pénal, notamment les articles 311-1 et suivants et l'article R.610-5 ;

VU la délibération du conseil municipal en date du XXX adoptant le principe de la création d'un service communal des objets trouvés,

**CONSIDERANT** que dans l'intérêt général, il y a lieu d'organiser la gestion des objets perdus et d'en fixer les modalités,

**CONSIDERANT** qu'il n'existe aucun texte, ni règlement définissant la gestion du service des objets trouvés, et qu'il appartient au Maire d'intervenir en la matière,

**CONSIDERANT** que les objets trouvés sur le domaine public de la ville de Petit-Couronne doivent faire l'objet d'une réglementation,

**CONSIDERANT** qu'il y a lieu de réglementer le dépôt des objets trouvés et les délais de conservation ainsi que les relations avec la Direction Nationale d'Interventions Domaniales (DNID)

#### **ARRÊTE :**

##### **Déclaration des objets trouvés**

**ARTICLE 1<sup>er</sup>:** Toute personne qui trouve un objet sur la voie publique, dans un véhicule servant au transport de voyageurs, dans un lieu public ou sur les dépendances accessibles à tous d'un immeuble privé, à l'exception des cas mentionnés à l'article 2 et relatif à la découverte de colis ou objets suspects, doit le déclarer ou le déposer dans les meilleurs délais au poste de la Police Municipale de Petit Couronne, situé rue Aristide Briand, aux horaires d'ouverture.

La personne ayant trouvé l'objet abandonné est juridiquement dénommée « l'inventeur ».

**ARTICLE 2 :** Lorsque l'objet abandonné sur la voie publique ou dans tout autre lieu apparaît suspect, il convient de prévenir sans délai les services de sécurité les plus proches.

**ARTCILE 3 :** La police municipale procède aux investigations nécessaires aux fins de permettre la restitution de l'objet à son propriétaire.

λ

## **Enregistrement des objets trouvés**

**ARTICLE 4 :** Lors du dépôt d'un objet trouvé, l'inventeur n'est pas tenu de décliner ses noms et adresse. Il doit préciser toutefois le jour, l'heure et le lieu de la découverte.

Chaque objet entrant est inscrit et numéroté sur un registre spécifique.

**ARTICLE 5 :** La police municipale aura la charge de l'enregistrement des objets trouvés sur le support informatique (Logipol).

## **Modalités de conservation des objets trouvés**

**ARTICLE 6 :** Les objets non encombrants sont stockés au poste de police municipale. Les bijoux, le numéraire et autres valeurs sont conservés dans un coffre-fort. Les deux roues et les objets encombrants sont entreposés dans la cour du centre technique municipal dans un local grillagé et fermé à clef.

Le service des objets trouvés est chargé de procéder aux investigations nécessaires aux fins de permettre la restitution de l'objet à son propriétaire.

Le numéraire est restitué selon les modalités définies à l'article 9 du présent arrêté.

## **Mode de conservation des objets trouvés**

### **ARTICLE 7 :**

L'inventeur d'un objet trouvé peut assurer lui-même la garde après identification de celui-ci, la restitution de cet objet à son propriétaire, sous réserve qu'il l'ait auparavant régulièrement déclaré auprès des services des objets trouvés.

## **Délai de conservation des objets trouvés**

### **ARTICLE 8 :**

A défaut de restitution à leur propriétaire, le délai de garde est en fonction de la nature des objets trouvés conformément au tableau ci-dessous.

Nature des objets	Délai de garde	Sort des objets
Objets de valeurs (bijoux, objets de collection, ordinateurs, téléphones, appareils photo)	1 an et 1 jour	À défaut de réclamation, transmis à la DNID pour vente publique.
Numéraire	Dès que possible	Centre des finances publiques
Vélos, trottinette, EDPM, autres	1 an et 1 jour	À défaut de réclamation, transmis à la DNID pour vente publique.
Clés et porte clés	1 an et 1 jour	Destruction
Vêtements, parapluies, ...	6 mois	DNID
Papiers officiels	1 mois	Expédiés à la Préfecture
Cartes vitales	1 mois	Transmis au centre des cartes vitales perdues
Cartes bancaires	1 semaine	Restitution aux banques concernées
Médicaments	Dès que possible	Remise à une pharmacie qui en assure la collecte
Denrées périssables	Destruction dès leur dépôt	
Denrées non périssables	2 semaines	Reversement à la banque alimentaire
Objets dangereux	Reversement immédiat au commissariat de Police	

#### Restitution des objets au propriétaire ou au perdant

##### ARTICLE 9 :

Si le perdant ou le propriétaire de l'objet se présente avant l'expiration du délai réglementaire, son bien lui est restitué sur justification de ses droits, de son identité et de son domicile.

#### Remise en possession de l'inventeur

##### ARTICLE 10 :

Après l'expiration du délai réglementaire, et en cas de non-réclamation par le perdant ou le propriétaire, l'inventeur est remis en possession de l'objet s'il en fait la demande sur justification de son identité et de son domicile.

#### Remise à la Direction Nationale d'Interventions Domaniales (DNID)

##### ARTICLE 11 :

Les objets non réclamés sont livrés à la DNID. Il appartient au propriétaire, au perdant ou à l'inventeur de se rapprocher de ce service pour faire valoir, le cas échéant, ses droits.

#### Sanction

##### ARTICLE 12 :

Toute infraction aux dispositions du présent arrêté est passible de peines prévues à l'article R610-5 du Code Pénal. En outre, le contrevenant s'expose, si l'intention frauduleuse est établie, à des poursuites correctionnelles en application de l'article 311-1 et suivant du même code.

**Transmission**

**ARTICLE 13 :**

Madame la Directrice Générale des Services, le responsable du service de Police municipale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté dont ampliation sera notifiée à :

- Monsieur le préfet du département de la Seine-Maritime ;
- Monsieur le Procureur de la République ;
- Monsieur le chef de circonscription de sécurité publique de la Forêt du Rouvray ;
- Monsieur le directeur, responsable des services techniques ;

**ARTICLE 14 :** Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Rouen dans un délai de deux mois suivant sa publication.

Fait à PETIT COURONNE,

**Le Maire**

Le 28/02/2024

**Joël BIGOT**

République Française  
Département de la Seine Maritime  
\*-\*-\*-\*-\*  
**COMMUNE DE PETIT-COURONNE**  
\*-\*-\*-\*-\*

**Délibération N° 2024/2803-009 du Conseil Municipal**  
**Séance du 28 Mars 2024**

Etaient présents : Joël BIGOT, Xavier FAURRE, Agnès SCOT (à partir de 18h40), Lucien LE COM, Hélène LEFEBVRE (à partir de 18h55), Didier JEANNIN, Isabelle ALLAIN (à partir de 18h40), Laurent TURQUER, Dieynaba DIALLO-CISSE, Renée MEZENGE, Conchita DAMBRINE, Janine BETTENCOURT, Marcel DURU, Myriam BEGAUD, Michel CANTAIS, Jean-Louis CREVEL, Hervé GOUJON, Marilyn ANDRIEU, Jean-Luc LIGUORI, Dominique POUYER, Norbert CLAVEL, Thierry CLERADIN, Ingrid VELTIN, Mickael BALLUAIS, Lauryane VOYES, Fernande DUVAL.  
Absents : Agnès SCOT (pouvoir à J. BIGOT jusqu'à 18h40), Hélène LEFEBVRE (pouvoir à Didier JEANNIN JUSQU'À 18h55), Claire VISCART (pouvoir à X. FAURRE), Nadia AMARZOUK (pouvoir à H. GOUJON), Edouard LUCAS (pouvoir à D. DIALLO-CISSE).

Nombre de Conseillers présents physiquement : 26

Nombre de pouvoirs : 3

Nombre de Conseillers votants : 29

Secrétaire de Séance : Lucien LE COM

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-huit du mois de Mars à 18 h 30, le Conseil Municipal dûment convoqué le vingt-quatre Mars deux mille vingt-trois, s'est réuni en la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Joël BIGOT, Maire.

**Délibération N° 2024/2803-009**

**MODIFICATION DE L'ORGANISATION DU TEMPS DE TRAVAIL DES AGENTS POLICIERS MUNICIPAUX**

**MONSIEUR LE MAIRE** rappelle au Conseil Municipal que la définition, la durée et l'aménagement du temps de travail des agents territoriaux sont fixés par l'organe délibérant, après avis du Comité Social Territorial.

Que par ailleurs, il est précisé que le travail est organisé selon des périodes de référence appelées cycles de travail.

Que les horaires de travail sont définis à l'intérieur du cycle, qui peut varier entre le cycle hebdomadaire et le cycle annuel.

Que les collectivités et leurs établissements peuvent définir librement les modalités concrètes d'accomplissement du temps de travail dès lors que la durée annuelle du travail et les prescriptions minimales prévues ci-après par la réglementation sont respectées.

Que la durée annuelle légale de travail pour un agent travaillant à temps complet est fixée à 1607 heures calculée de la façon suivante :

Repos hebdomadaire	104 jours
- Jours fériés	8 jours
- Jours de congés annuels	25 jours
- Jours travaillés par an	228 Jours
<b>Nombre d'heures travaillées par an</b>	<b>1 596 heures arrondies à 1 600 heures</b>
Journée de solidarité	7 h
<b>Total d'heures travaillées par an</b>	<b>1 607 heures</b>

Que les garanties liées à l'organisation du temps de travail sont celles-ci :

Durée maximale quotidienne	10 heures
Amplitude maximale de la journée de travail	12 heures
Repos minimum quotidien	11 heures
Repos minimum hebdomadaire :	35 heures
Pause	20 minutes, par tranche de 6 heures de travail effectif (sauf dispositions particulières concernant certains emplois)
Pause méridienne	En pratique : recommandation de 45 minutes minimum, hors temps de travail

CONSIDERANT les spécificités des missions exercées par les agents policiers municipaux de la Ville,

MONSIEUR LE MAIRE propose à l'assemblée délibérante l'organisation du temps de travail suivante.

Les agents policiers municipaux de la Ville seront soumis à un cycle de travail du lundi au samedi sur cinq jours, à raison d'un samedi travaillé par mois.

Au sein de ce cycle, les jours et horaires de travail seront définis ainsi :

- du lundi au vendredi de 09h45 à 22h00 selon roulements ci-après :

- 09h45 - 17h00 ;
- 14h45 - 22h00 ;

- le samedi de 09h45 à 17h00 (un par mois).

Le temps de travail hebdomadaire en vigueur au sein de la Commune demeurant fixé à 36h15 pour les agents à temps complet de catégorie C, B ou A (à l'exception des Directeurs de catégorie A).

Les agents policiers municipaux bénéficieront en contrepartie de 7,5 jours de réduction de temps de travail (ARTT) afin que la durée annuelle du travail effectif soit conforme à la durée annuelle légale de 1607 heures :

Durée hebdomadaire de travail (sur 5 jours)	36h15
Nombre de jours d'ARTT pour un agent à temps complet	7,5

Pour les agents policiers municipaux exerçant leurs fonctions à temps partiel, l'attribution de jours d'ARTT sera proratisée.

Les absences au titre des congés pour raison de santé réduiront à due proportion le nombre de jours de RTT que l'agent peut acquérir, conformément aux préconisations de la circulaire du 18 janvier 2012 relative aux modalités de mise en œuvre de l'article 115 de la Loi N° 2020-1657 du 29 décembre 2010 de finances pour 2011. Il en est de même des congés de maternité, adoption, accueil de l'enfant ou paternité depuis un arrêt de la Cour administrative d'appel de Nantes en date du 21 décembre 2018.

Ne sont, toutefois, pas concernés les autres congés particuliers comme le congé pour exercer un mandat électif local, les décharges d'activité pour mandat syndical, ou encore le congé de formation professionnelle.

Le calcul des jours de fractionnement sera effectué conformément aux dispositions du Statut de la Fonction Publique.

Enfin, les autres modalités définies dans les délibérations relatives à l'organisation du temps de travail, telles que celles afférentes aux heures supplémentaires et complémentaires sont maintenues.

**LE QUORUM CONSTATE,**

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

**VU le Code Général des Collectivités Territoriales,**

**VU la loi N° 83-634 du 13 Juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires,**

**VU la loi N° 84-53 du 26 Janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,**

**VU la loi du 6 Août 2019 de transformation de la fonction publique (article 47),**

**VU le décret N° 2000-815 du 25 Août 2000 relatif à l'aménagement et à la réduction du temps de travail dans la fonction publique de l'Etat,**

**VU le décret N° 2001-623 du 12 Juillet 2001 pris pour l'application de l'article 7-1 de la loi N° 84-53 du 26 Janvier 1984 et relatif à l'aménagement et à la réduction du temps de travail dans la fonction publique territoriale,**

**VU la délibération N°16A du Conseil Municipal du 16 Décembre 2021 portant modification de l'organisation du temps de travail dans le cadre de la loi N°2019-828 du 6 Août 2019 de transformation de la fonction publique,**

VU l'avis du Comité Social Territorial en date du 14 Mars 2024,

VU l'avis favorable de la Commission Finances, Développement Economique et Commercial du 14 Mars 2024,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

DECIDE d'adopter la proposition relative à l'organisation du temps de travail telle que présentée par Monsieur Le Maire,

PRECISE que les dispositions de la présente délibération entreront en vigueur à partir du 1<sup>er</sup> Avril 2024.

Fait à PETIT-COURONNE, les jour, mois et an susdits.

SUIVENT LES SIGNATURES  
POUR EXTRAIT CONFORME  
LE MAIRE



Votes :

- Pour : 29
- Contre :
- Abstentions :

Le Maire informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication.

République Française  
Département de la Seine Maritime

\*-\*-\*-\*-\*-\*

**COMMUNE DE PETIT-COURONNE**

\*-\*-\*-\*-\*-\*

**Délibération N° 2024/2803-010 A du Conseil Municipal**  
**Séance du 28 Mars 2024**

**Etaient présents :** Joël BIGOT, Xavier FAURRE, Agnès SCOT (à partir de 18h40), Lucien LE COM, Hélène LEFEBVRE (à partir de 18h55), Didier JEANNIN, Isabelle ALLAIN (à partir de 18h40), Laurent TURQUER, Dieynaba DIALLO-CISSE, Renée MEZENGE, Conchita DAMBRINE, Janine BETTENCOURT, Marcel DURU, Myriam BEGAUD, Michel CANTAIS, Jean-Louis CREVEL, Hervé GOUJON, Marilyn ANDRIEU, Jean-Luc LIGUORI, Dominique POUYER, Norbert CLAVEL, Thierry CLERADIN, Ingrid VELTIN, Mickael BALLUAIS, Lauryane VOYES, Fernande DUVAL.

**Absents :** Agnès SCOT (pouvoir à J. BIGOT jusqu'à 18h40), Hélène LEFEBVRE (pouvoir à Didier JEANNIN JUSQU'AU 18h55), Claire VISCART (pouvoir à X. FAURRE), Nadia AMARZOUK (pouvoir à H. GOUJON), Edouard LUCAS (pouvoir à D. DIALLO-CISSE).

Nombre de Conseillers présents physiquement : 26

Nombre de pouvoirs : 3

Nombre de Conseillers votants : 29

Secrétaire de Séance : Lucien LE COM

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-huit du mois de Mars à 18 h 30, le Conseil Municipal dûment convoqué le vingt-quatre Mars deux mille vingt-trois, s'est réuni en la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Joël BIGOT, Maire.

**Délibération N° 2024/2803-010 A**

**CREATION DE SIX POSTES D'ADJOINTS TECHNIQUES TERRITORIAUX A TEMPS COMPLET**

**MONSIEUR LE MAIRE** rappelle au Conseil Municipal que conformément à l'article L. 313-1 du Code Général de la Fonction Publique, les emplois de chaque collectivité et établissement sont créés par l'organe délibérant.

**MONSIEUR LE MAIRE** expose qu'il est nécessaire de créer six postes permanents à temps complet afin de permettre le bon fonctionnement des services de la Ville.

**LE QUORUM CONSTATE,**

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** le Code Général de la Fonction Publique et notamment les articles L.332 et L.422-28,

**VU** le décret 2019-1414 du 19 décembre 2019 relatif à la procédure de recrutement pour pourvoir des emplois permanents de la fonction publique territoriale ouverts aux agents contractuels,

**VU** l'avis favorable de la Commission Finances, Développement Economique et Commercial du 14 Mars 2024,

**VU** le budget de la Ville,

**VU** le tableau des effectifs existant,

**CONSIDERANT** les besoins des services,

**APRES EN AVOIR DELIBERE,**

**DECIDE** la création de six postes d'adjoints techniques territoriaux sur le grade d'Adjoint Technique territorial relevant de la catégorie hiérarchique C - indice brut de début 367 à indice brut terminal 432.

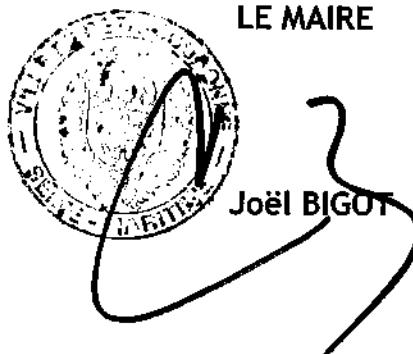
Les emplois sont créés à compter du 1<sup>er</sup> avril 2024 à temps complet.

**DIT** que les agents occupant les postes bénéficieront du régime indemnitaire déterminé par les textes et applicable à leur grade selon les règles définies par la Ville,

**DIT** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la Ville.

Fait à PETIT-COURONNE, les jour, mois et an susdits.

SUIVENT LES SIGNATURES  
POUR EXTRAIT CONFORME  
LE MAIRE



**Votes :**

- Pour : 29
- Contre :
- Abstentions :

Le Maire informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication.



République Française  
Département de la Seine Maritime

\*-\*-\*-\*-\*

**COMMUNE DE PETIT-COURONNE**

\*-\*-\*-\*-\*

**Délibération N° 2024/2803-010 B du Conseil Municipal**

**Séance du 28 Mars 2024**

**Etaient présents** : Joël BIGOT, Xavier FAURRE, Agnès SCOT (à partir de 18h40), Lucien LE COM, Hélène LEFEBVRE (à partir de 18h55), Didier JEANNIN, Isabelle ALLAIN (à partir de 18h40), Laurent TURQUER, Dieynaba DIALLO-CISSE, Renée MEZENGE, Conchita DAMBRINE, Janine BETTENCOURT, Marcel DURU, Myriam BEGAUD, Michel CANTAIS, Jean-Louis CREVEL, Hervé GOUJON, Marilyn ANDRIEU, Jean-Luc LIGUORI, Dominique POUYER, Norbert CLAVEL, Thierry CLERADIN, Ingrid VELTIN, Mickael BALLUAIS, Lauryane VOYES, Fernande DUVAL.

**Absents** : Agnès SCOT (pouvoir à J. BIGOT jusqu'à 18h40), Hélène LEFEBVRE (pouvoir à Didier JEANNIN JUSQU'À 18h55), Claire VISCART (pouvoir à X. FAURRE), Nadia AMARZOUK (pouvoir à H. GOUJON), Edouard LUCAS (pouvoir à D. DIALLO-CISSE).

Nombre de Conseillers présents physiquement : 26

Nombre de pouvoirs : 3

Nombre de Conseillers votants : 29

Secrétaire de Séance : Lucien LE COM

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-huit du mois de Mars à 18 h 30, le Conseil Municipal dûment convoqué le vingt-quatre Mars deux mille vingt-trois, s'est réuni en la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Joël BIGOT, Maire.

**Délibération N° 2024/2803-010 B**

**CREATION D'UN POSTE DE BRIGADIER-CHEF PRINCIPAL DE POLICE MUNICIPALE A TEMPS COMPLET**

MONSIEUR LE MAIRE rappelle que les emplois sont créés par l'organe délibérant de la Collectivité. Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au bon fonctionnement des services,

LE QUORUM CONSTATE,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code Général de la Fonction Publique, notamment l'article L.313-1,

VU l'avis favorable de la Commission Finances, Développement Economique et Commercial du 14 Mars 2024,

**VU le budget de la Ville,**

**VU le tableau des effectifs existant,**

**CONSIDERANT les besoins du service Police Municipale / Sécurité,**

**APRES EN AVOIR DELIBERE,**

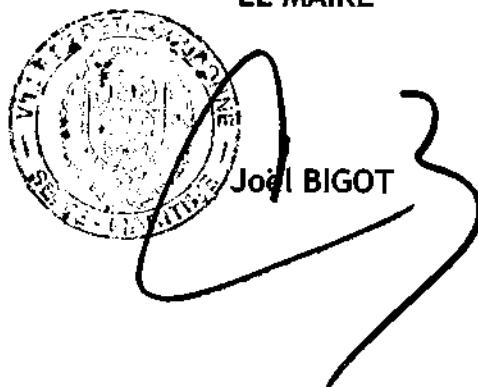
**DECIDE** la création à temps complet d'un poste de Brigadier-Chef Principal de Police Municipale relevant de la catégorie hiérarchique C - indice brut de début 390 à indice brut terminal 597, à effet du 1<sup>er</sup> Avril 2024.

**DIT** que l'agent occupant le poste bénéficiera du régime indemnitaire déterminé par les textes et applicable à son grade selon les règles définies par la Ville,

**DIT** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la Ville.

**Fait à PETIT-COURONNE, les jour, mois et an susdits.**

**SUIVENT LES SIGNATURES  
POUR EXTRAIT CONFORME  
LE MAIRE**



**Votes :**

- Pour : 29
- Contre :
- Abstentions :

Le Maire informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication.

République Française  
Département de la Seine Maritime

\*-\*-\*-\*-\*

**COMMUNE DE PETIT-COURONNE**

\*-\*-\*-\*-\*

**Délibération N° 2024/2803-011 du Conseil Municipal**  
**Séance du 28 Mars 2024**

**Etaient présents :** Joël BIGOT, Xavier FAURRE, Agnès SCOT (à partir de 18h40), Lucien LE COM, Hélène LEFEBVRE (à partir de 18h55), Didier JEANNIN, Isabelle ALLAIN (à partir de 18h40), Laurent TURQUER, Dieynaba DIALLO-CISSE, Renée MEZENGE, Conchita DAMBRINE, Janine BETTENCOURT, Marcel DURU, Myriam BEGAUD, Michel CANTAIS, Jean-Louis CREVEL, Hervé GOUJON, Marilyn ANDRIEU, Jean-Luc LIGUORI, Dominique POUYER, Norbert CLAVEL, Thierry CLERADIN, Ingrid VELTIN, Mickael BALLUAIS, Lauryane VOYES, Fernande DUVAL.

**Absents :** Agnès SCOT (pouvoir à J. BIGOT jusqu'à 18h40), Hélène LEFEBVRE (pouvoir à Didier JEANNIN JUSQU'AU 18h55), Claire VISCART (pouvoir à X. FAURRE), Nadia AMARZOUK (pouvoir à H. GOUJON), Edouard LUCAS (pouvoir à D. DIALLO-CISSE).

Nombre de Conseillers présents physiquement : 26

Nombre de pouvoirs : 3

Nombre de Conseillers votants : 29

Secrétaire de Séance : Lucien LE COM

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-huit du mois de Mars à 18 h 30, le Conseil Municipal dûment convoqué le vingt-quatre Mars deux mille vingt-trois, s'est réuni en la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Joël BIGOT, Maire.

**Délibération N° 2024/2803-011**

**CREATION DE 25 EMPLOIS NON PERMANENTS D'ADJOINTS TECHNIQUES ET D'ADJOINTS ADMINISTRATIFS A TEMPS COMPLET LIES A UN ACCROISSEMENT SAISONNIER D'ACTIVITE SUR LA PERIODE ESTIVALE DU 8 JUILLET AU 31 AOÛT 2024**

**LE QUORUM CONSTATÉ,**

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

**MONSIEUR LE MAIRE**, expose qu'il appartient au Conseil Municipal de fixer le nombre d'emplois et la rémunération des "Emplois Eté" intervenant dans les divers services municipaux pour un besoin saisonnier sur la période du 8 Juillet au 31 Août 2024,

VU le Code Général de la Fonction Publique, notamment son article L.332-23-2° ;

VU le décret N°88-145 du 15 Février 1988 modifié relatif aux agents contractuels de la fonction publique territoriale ;

VU la loi N° 2007-148 du 2 Février 2007 portant réforme statutaire, de modernisation de la fonction publique et les décrets se rapportant aux cadres d'emplois des adjoints administratifs et techniques territoriaux,

VU l'avis favorable de la Commission Finances, Développement Economique et Commercial du 14 Mars 2024,

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur,

**MONSIEUR LE MAIRE** propose :

- la création de 25 emplois non permanents dits "Emplois Eté" pour l'année 2024, sur une durée d'emploi de 4 semaines (140 heures de travail) dans les divers services de la Collectivité afin de favoriser leur insertion professionnelle ; dans la mesure du possible, participer à leur formation par une expérience concrète et leur donner la possibilité de réaliser un projet de loisirs,
- l'établissement des contrats à durée déterminée pour la période considérée, en application de l'article L.332-23-2° du code général de la fonction publique,
- une rémunération sur la base d'1/151,67 heures (traitement indiciaire + indemnité de résidence) par référence au 1<sup>er</sup> échelon du grade d'Adjoint Technique ou d'Adjoint Administratif de l'échelle C1 (indice brut 367 - indice majoré 366) par le nombre d'heures effectuées.

Cette rémunération est susceptible d'actualisation en fonction de l'évolution des textes en vigueur. Les congés seront payés sur la base de 1/10ème du salaire brut.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,**

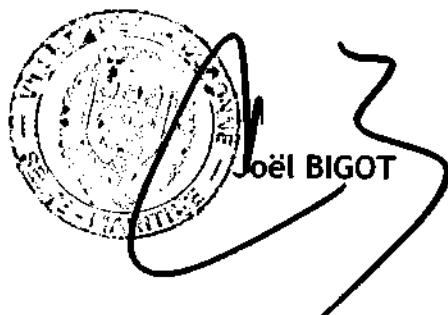
**DECIDE** la création, pour la période considérée, de 25 emplois saisonniers suivant la proposition ci-dessus.

**AUTORISE** Monsieur le Maire, à signer les contrats à durée déterminée afférents, pour le recrutement d'agents non titulaires, dans les conditions énoncées *supra*.

**DIT** que les crédits nécessaires s'y rapportant sont inscrits au budget de la Ville aux articles prévus à cet effet.

Fait à PETIT-COURONNE, les jour, mois et an susdits.

SUIVENT LES SIGNATURES  
POUR EXTRAIT CONFORME  
LE MAIRE



Votes :

- Pour : 29
- Contre :
- Abstentions :

Le Maire informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication.



République Française  
Département de la Seine Maritime

\*-\*-\*-\*-\*

COMMUNE DE PETIT-COURONNE

\*-\*-\*-\*-\*

**Délibération N° 2024/2803-012 A du Conseil Municipal**  
**Séance du 28 Mars 2024**

**Etaient présents :** Joël BIGOT, Xavier FAURRE, Agnès SCOT (à partir de 18h40), Lucien LE COM, Hélène LEFEBVRE (à partir de 18h55), Didier JEANNIN, Isabelle ALLAIN (à partir de 18h40), Laurent TURQUER, Dieynaba DIALLO-CISSE, Renée MEZENGE, Conchita DAMBRINE, Janine BETTENCOURT, Marcel DURU, Myriam BEGAUD, Michel CANTAIS, Jean-Louis CREVEL, Hervé GOUJON, Marilyn ANDRIEU, Jean-Luc LIGUORI, Dominique POUYER, Norbert CLAVEL, Thierry CLERADIN, Ingrid VELTIN, Mickael BALLUAIS, Lauryane VOYES, Fernande DUVAL.

**Absents :** Agnès SCOT (pouvoir à J. BIGOT jusqu'à 18h40), Hélène LEFEBVRE (pouvoir à Didier JEANNIN JUSQU'À 18h55), Claire VISCART (pouvoir à X. FAURRE), Nadia AMARZOUK (pouvoir à H. GOUJON), Edouard LUCAS (pouvoir à D. DIALLO-CISSE).

Nombre de Conseillers présents physiquement : 26

Nombre de pouvoirs : 3

Nombre de Conseillers votants : 29

Secrétaire de Séance : Lucien LE COM

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-huit du mois de Mars à 18 h 30, le Conseil Municipal dûment convoqué le vingt-quatre Mars deux mille vingt-trois, s'est réuni en la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Joël BIGOT, Maire.

**Délibération N° 2024/2803-012 A**

**DESAFFECTATION ET DECLASSEMENT DU DOMAINE PUBLIC D'UNE PARTIE DE LA PARCELLE SITUÉE SUR LA COMMUNE DE PETIT-COURONNE, CADASTREE SECTION AT NUMERO 88.**

LE QUORUM CONSTATE,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU le Code général de la propriété des personnes publiques,

VU l'avis favorable de la Commission Cadre de Vie, Développement Durable et Risques Majeurs du 11 Mars 2024,

Et après avoir rappelé ce qui suit :

- La Commune de PETIT-COURONNE est propriétaire de la parcelle cadastrée section AT numéro 88, dont une partie est à usage de voirie publique permettant l'accès aux parcelles voisines cadastrées section AT numéros 8, 10 et 13 ;
- La Commune de PETIT-COURONNE a fait établir un plan du projet de division N° 21059 par le Cabinet Frédéric BOUGEARD en date du 18 Mars 2024 ;

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-217604974-20240328-2024-2803-012A-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/04/2024

Affichage : 04/04/2024

- Que la Commune envisage de vendre la parcelle figurant sous teinte bleu et dénommée lot B sur ledit plan de division, d'une superficie d'environ 75a60ca, dont il est, en conséquence, nécessaire de constater la désaffection et d'en prononcer le déclassement ;
- Que la Commune envisage de vendre la parcelle figurant sous teinte verte et dénommée lot C sur ledit plan de division, d'une superficie d'environ 62a07ca, dont il est, en conséquence, nécessaire de constater la désaffection et d'en prononcer le déclassement ;
- Que la Commune envisage de conserver, dans son domaine public, la parcelle figurant sous teinte rose et dénommée lot A sur ledit plan de division, d'une superficie d'environ 780 m<sup>2</sup>, comme étant à usage de voirie publique comme précisé précédemment.

**APRES AVOIR DELIBERE,**

le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- Constate la désaffection de la parcelle figurant sous teinte bleu et dénommée lot B sur le plan de division N°21059, d'une superficie d'environ 75a60ca, constituant une partie de la parcelle située à PETIT-COURONNE, cadastrée section AT numéro 88 ;
- Constate la désaffection de la parcelle figurant sous teinte verte et dénommée lot C sur le plan de division N°21059, d'une superficie d'environ 62a07ca, constituant une partie de la parcelle située à PETIT-COURONNE, cadastrée section AT numéro 88 ;
- Et, en conséquence, prononce le déclassement du domaine public de la parcelle figurant sous teinte rose et dénommée lot A sur le plan de division, d'une superficie d'environ 780 m<sup>2</sup>, constituant une partie de la parcelle située à PETIT-COURONNE, cadastrée section AT numéro 88, et de l'intégrer au domaine privé communal.

Fait à PETIT-COURONNE, les jour, mois et an susdits.



**Votes :**

- Pour : 29
- Contre :
- Abstentions :

Le Maire informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication.

**PLAN DE MASSE**  
Echelle : 1/500

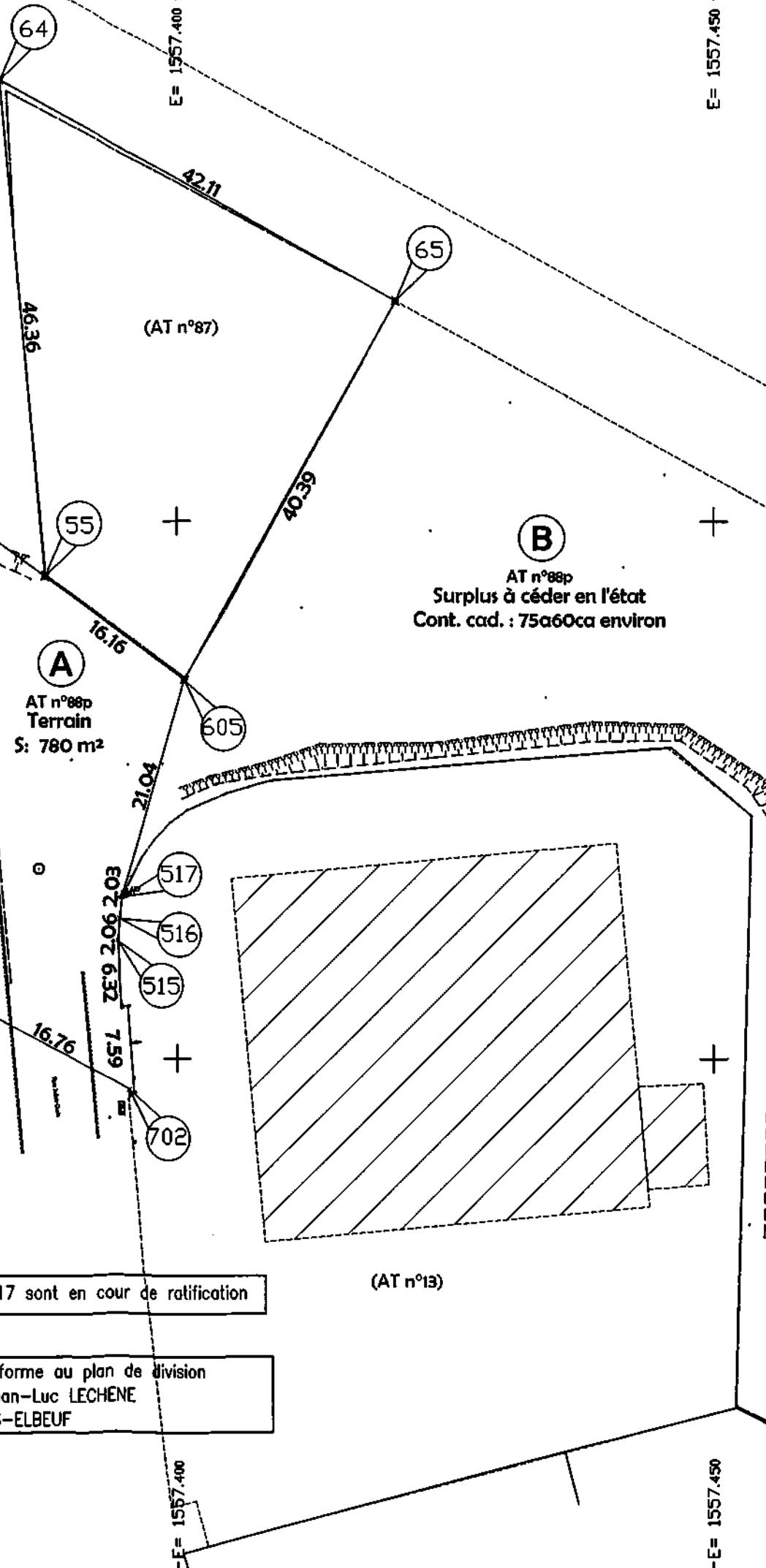
**C**  
AT n°88p  
Surplus à céder en l'état  
Cont. cad. : 62a07ca environ

GEOGEXFR - Liste des points topographiques			
MAT	X	Y	NATURE
55	1557387.71	9133144.86	Borne ancienne
64	1557383.63	9133191.04	Borne ancienne
65	1557420.40	9133170.51	Borne ancienne
515	1557394.43	9133110.99	Poteau de clôture
516	1557394.57	9133113.04	Poteau de clôture (marque de peinture)
517	1557394.79	9133115.06	Poteau de clôture
605	1557400.70	9133135.25	Borne ancienne
700	1557376.46	9133153.19	Borne nouvelle
701	1557380.72	9133105.10	Poteau clément (marque de peinture)
702	1557395.46	9133097.12	Clou d'arpentage

- LEGENDE**
- Piquet bois
  - Lampadaire
  - Borne ancienne
  - Coffret électrique
  - Plaque réseau indéterminée
  - Bouche à clé
  - Bordure franchissable
  - Accotement
  - Hale
  - Clôture lisse
  - Application cadastrale sans valeur juridique
  - Entrée (portail)
  - Haut de talus
  - Bas de talus
  - Limite de propriété
  - Limite de propriété anciennement définie
  - Limite d'alignement voie
  - Limite nouvelle
  - +57.56 Altitude du Terrain Naturel
  - +57.47 Altitude des tampons et/ou Fil d'Eau

Limites 70-701 et 702-515-516-517 sont en cours de ratification

Limite 55-64-65-605 reconnue conforme au plan de division dressé le 29 janvier 2007 par M. Jean-Luc LECHENE Géomètre-Expert à SAINT-AUBIN-LES-ELBEUF



Dossier : 21059

Coordonnées (X, Y) RGF93 CC50 (par TERIA)

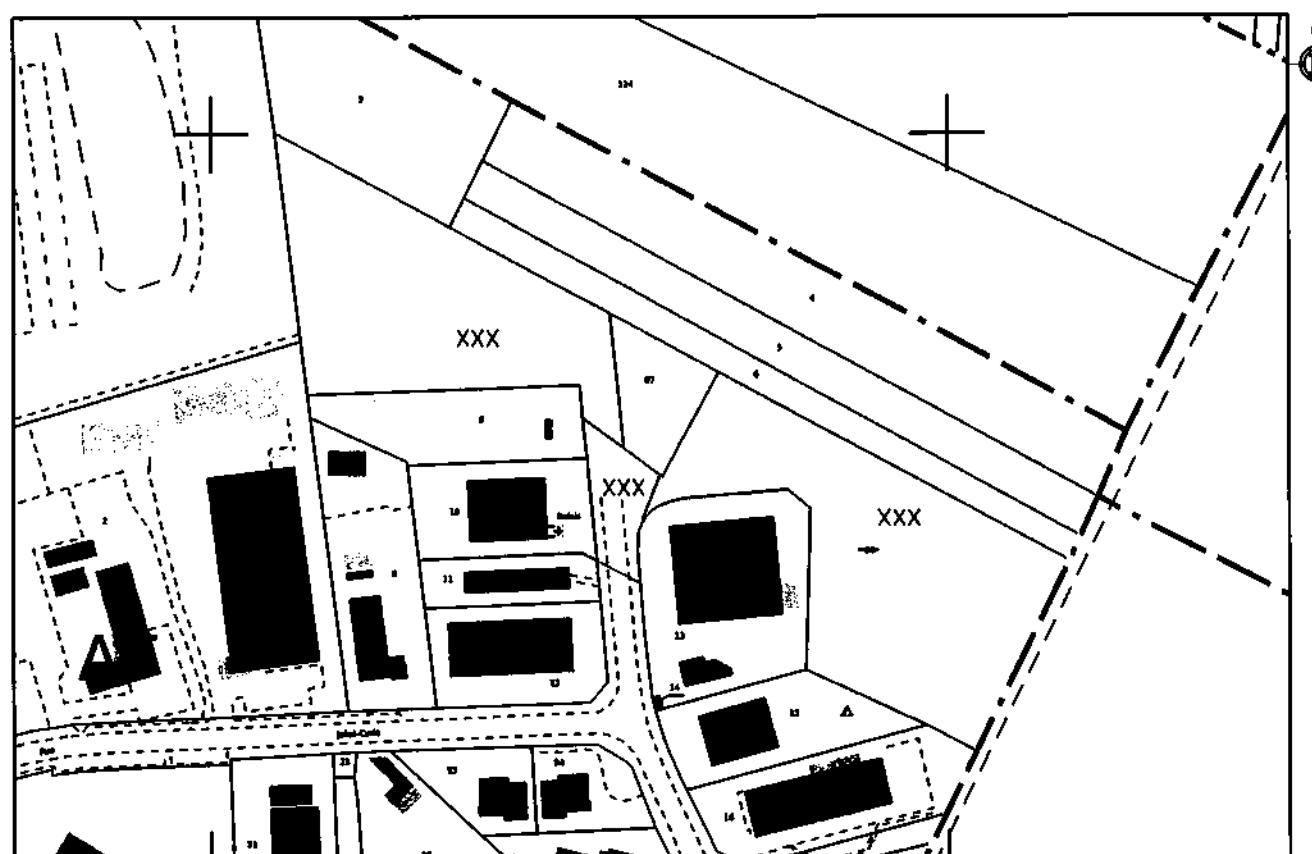
**PLAN DE SITUATION**

Echelle: 1/15000

**PLAN D'ENSEMBLE**

Echelle : 1/2500

Extrait cadastral

**PLAN DE DIVISION****Département de la SEINE-MARITIME (76)****Commune de PETIT-COURONNE****Lieu-dit : "Rue Joliot Curie"****Propriété de la COMMUNE DE PETIT-COURONNE****Cadastrée section AT n° 88**

**LOT A** Terrain devant être classé dans le domaine public  
Parcelle AT n° 88p- XX ..... 780 m<sup>2</sup> (Superficie réelle)

**LOT B** Surplus à céder en l'état  
Parcelle AT n° 88p- XX ..... 75a60ca (Contenance cadastrale à confirmer)

**LOT C** Surplus à céder en l'état  
Parcelle AT n° 88p- XX ..... 62a07ca (Contenance cadastrale à confirmer)

Les contenances cadastrales des lots B et C seront confirmer après numérotation  
du Document Modificatif du Parcellaire Cadastral par les services du cadastre

Dressé le : 23 juin 2022  
Borné le : 18 mars 2024

Dossier : 21059



Cabinet Frédéric BOUGEARD  
Géomètre-expert  
Ingénieur E.S.G.T.

Seine Ecopôle  
45 avenue Robert Hooke  
76800 - SAINT-ÉTIENNE DU ROUVRAY  
Tél : 09 70 26 07 77  
frédéric.bougeard@geometre-bougeard.fr



République Française  
Département de la Seine Maritime

\*-\*-\*-\*-\*-\*  
**COMMUNE DE PETIT-COURONNE**

\*-\*-\*-\*-\*-\*

**Délibération N° 2024/2803-012 B du Conseil Municipal**  
**Séance du 28 Mars 2024**

**Etaient présents :** Joël BIGOT, Xavier FAURRE, Agnès SCOT (à partir de 18h40), Lucien LE COM, Hélène LEFEBVRE (à partir de 18h55), Didier JEANNIN, Isabelle ALLAIN (à partir de 18h40), Laurent TURQUER, Dieynaba DIALLO-CISSE, Renée MEZENGE, Conchita DAMBRINE, Janine BETTENCOURT, Marcel DURU, Myriam BEGAUD, Michel CANTAIS, Jean-Louis CREVEL, Hervé GOUJON, Marilyn ANDRIEU, Jean-Luc LIGUORI, Dominique POUYER, Norbert CLAVEL, Thierry CLERADIN, Ingrid VELTIN, Mickael BALLUAIS, Lauryane VOYES, Fernande DUVAL.

**Absents :** Agnès SCOT (pouvoir à J. BIGOT jusqu'à 18h40), Hélène LEFEBVRE (pouvoir à Didier JEANNIN JUSQU'AU 18h55), Claire VISCART (pouvoir à X. FAURRE), Nadia AMARZOUK (pouvoir à H. GOUJON), Edouard LUCAS (pouvoir à D. DIALLO-CISSE).

Nombre de Conseillers présents physiquement : 26

Nombre de pouvoirs : 3

Nombre de Conseillers votants : 29

Secrétaire de Séance : Lucien LE COM

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-huit du mois de Mars à 18 h 30, le Conseil Municipal dûment convoqué le vingt-quatre Mars deux mille vingt-trois, s'est réuni en la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Joël BIGOT, Maire.

**Délibération N° 2024/2803-012 B**

**VENTE D'UNE PARTIE DE LA PARCELLE SITUÉE SUR LA COMMUNE DE PETIT-COURONNE,**  
**CADASTREE SECTION AT N°88**

LE QUORUM CONSTATE,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU le Code général de la propriété des personnes publiques,

VU l'avis de France Domaine en date du 14 Septembre 2023,

VU l'avis favorable de la Commission Cadre de Vie, Développement Durable et Risques Majeurs du 11 Mars 2024,

VU la délibération N°2024/2803-013 A du Conseil Municipal du 28 Mars 2024 constatant la désaffection et prononçant le déclassement du domaine public de la parcelle figurant sous teinte rose et dénommée lot A sur le plan de division N°21059, établi par Frédéric BOUGEOARD, géomètre expert, le 18 Mars 2024 d'une superficie d'environ 780 m<sup>2</sup>, extraite d'une parcelle d'une plus grande importance située à PETIT-COURONNE, cadastrée section AT numéro 88,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-217604974-20240328-2024-2803-012B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/04/2024

Affichage : 04/04/2024

**CONSIDERANT** que l'estimation de France Domaines est à hauteur de 260 000 Euros,

Et après avoir rappelé ce qui suit :

- La Commune de PETIT-COURONNE est propriétaire de la parcelle cadastrée section AT numéro 88, dont une partie est à usage de voirie publique permettant l'accès aux parcelles voisines cadastrées section AT numéros 8, 10 et 13 ;
- La Commune de PETIT-COURONNE a fait établir un plan du projet de division N°21059 par le Cabinet BOUGEARD, en date du 18 Mars 2024 ;
- Que la Commune envisage de vendre la parcelle figurant sous teinte bleu et dénommée lot B sur ledit plan de division, d'une superficie d'environ 75a60ca, dont elle a constaté la désaffection et prononcé le déclassement ;
- Que la Commune envisage de vendre la parcelle figurant sous teinte verte et dénommée lot C sur ledit plan de division, d'une superficie d'environ 62a07ca, dont elle a constaté la désaffection et prononcé le déclassement ;
- Que la Commune envisage de conserver dans son domaine public la parcelle figurant sous teinte rose et dénommée lot A et la parcelle figurant sur ledit plan de division, d'une superficie d'environ 780 m<sup>2</sup>, comme étant à usage de voirie publique comme précisé précédemment.

**APRES AVOIR DELIBERE,**

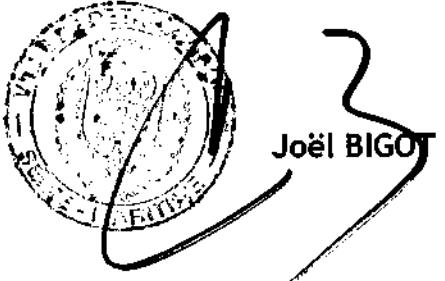
le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- D'autoriser la vente de la parcelle figurant sous teinte bleu et dénommée lot B sur le plan de division N°21059, d'une superficie d'environ 75a60ca, et de la parcelle figurant sous teinte verte et dénommée lot C sur le plan de division n° 21059 d'une superficie d'environ 62a07ca, constituant deux parties de la parcelle située à PETIT-COURONNE, cadastrée section AT numéro 88, au profit des Sociétés CARSYNI et PARFIDEL, ou toute(s) autre(s) personne(s) morale(s) ou physique(s) qu'elles se substitueraient, au prix de DEUX CENT SOIXANTE MILLE EUROS (260.000,00 EUROS) HORS TAXES ;
- D'autoriser que le paiement de ce prix se fera par la remise, par les Sociétés CARSYNI et PARFIDEL, ou toute(s) autre(s) personne(s) morale(s) ou physique(s) qu'elles se substitueraient, à titre de dation en paiement, d'un ensemble immobilier, à édifier sur une parcelle d'environ six cents mètres carrés (600 m<sup>2</sup>) à prélever sur la parcelle dont la vente est autorisée aux présentes, devant comprendre :
  - Un bâtiment de stockage, non isolé, d'environ trois cents (300) m<sup>2</sup>,
  - Trois (3) emplacements de parkings extérieurs ;
  - D'espaces verts.
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer la promesse de vente ainsi que l'acte authentique de vente à intervenir, et plus généralement tous documents relatifs à la réalisation de cette vente.

- D'autoriser Monsieur le Maire à signer l'acte authentique à intervenir devant constater cette dation en paiement, et plus généralement tous documents relatifs à la réalisation de cette vente.

Fait à PETIT-COURONNE, les jour, mois et an susdits.

SUIVENT LES SIGNATURES  
POUR EXTRAIT CONFORME  
LE MAIRE

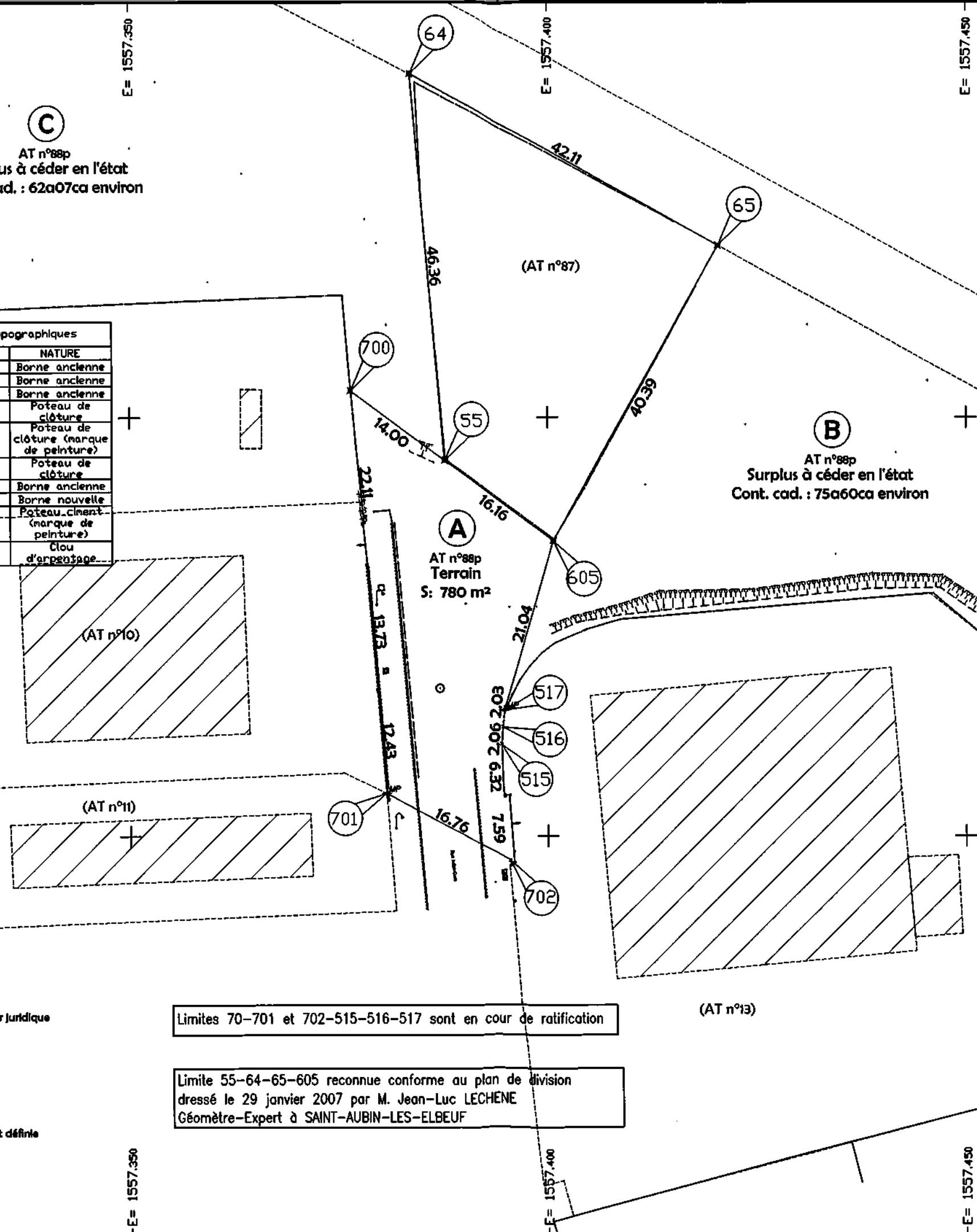
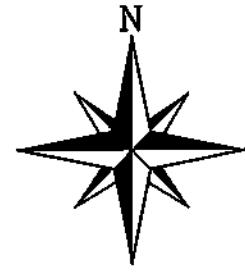


Votes :

- Pour : 29
- Contre :
- Abstentions :

Le Maire informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication.

**PLAN DE MASSE**  
Echelle : 1/500



GEOGEXFR - Liste des points topographiques			
MAT	X	Y	NATURE
55	1557387.71	9133144.86	Borne ancienne
64	1557383.63	9133191.04	Borne ancienne
65	1557420.40	9133170.51	Borne ancienne
515	1557394.43	9133110.99	Poteau de clôture
516	1557394.57	9133113.04	Poteau de clôture (marque de peinture)
517	1557394.79	9133115.06	Poteau de clôture
605	1557400.70	9133135.25	Borne ancienne
700	1557376.46	9133153.19	Borne nouvelle
701	1557380.72	9133105.10	Poteau clément (marque de peinture)
702	1557395.46	9133097.12	Clou d'argentage

**PLAN DE SITUATION**

Echelle: 1/15000



**PLAN D'ENSEMBLE**

Echelle : 1/2500

Extrait cadastral



Département de la **SEINE-MARITIME (76)**

Commune de **PETIT-COURONNE**

Lieu-dit : "Rue Joliot Curie"

**Propriété de la COMMUNE DE PETIT-COURONNE**

Cadastrée section AT n° 88

**LOT A** Terrain devant être classé dans le domaine public  
Parcelle AT n° 88p- XX ..... 780 m<sup>2</sup> (Superficie réelle)

**LOT B** Surplus à céder en l'état  
Parcelle AT n° 88p- XX ..... 75a60ca (Contenance cadastrale à confirmer)

**LOT C** Surplus à céder en l'état  
Parcelle AT n° 88p- XX ..... 62a07ca (Contenance cadastrale à confirmer)

Les contenances cadastrales des lots B et C seront confirmer après numérotation du Document Modificatif du Parcellaire Cadastral par les services du cadastre

Dressé le : 23 juin 2022

Borné le : 18 mars 2024

Dossier : 21059



Cabinet Frédéric BOUGEARD  
Géomètre-expert  
Ingénieur E.S.G.T.

Seine Ecopôle  
45 avenue Robert Hooke  
76800 - SAINT-ÉTIENNE DU ROUVRAY  
Tél : 09 70 26 07 77  
frédéric.bougeard@geometre-bougeard.fr

République Française  
Département de la Seine Maritime  
\*-\*-\*-\*-\*-\*

**COMMUNE DE PETIT-COURONNE**

\*-\*-\*-\*-\*-\*

**Délibération N° 2024/2803-0013 du Conseil Municipal**  
**Séance du 28 Mars 2024**

**Etaient présents :** Joël BIGOT, Xavier FAURRE, Agnès SCOT (à partir de 18h40), Lucien LE COM, Hélène LEFEBVRE (à partir de 18h55), Didier JEANNIN, Isabelle ALLAIN (à partir de 18h40), Laurent TURQUER, Dieynaba DIALLO-CISSE, Renée MEZENGE, Conchita DAMBRINE, Janine BETTENCOURT, Marcel DURU, Myriam BEGAUD, Michel CANTAIS, Jean-Louis CREVEL, Hervé GOUJON, Marilyn ANDRIEU, Jean-Luc LIGUORI, Dominique POUYER, Norbert CLAVEL, Thierry CLERADIN, Ingrid VELTIN, Mickael BALLUAIS, Lauryane VOYES, Fernande DUVAL.

**Absents :** Agnès SCOT (pouvoir à J. BIGOT jusqu'à 18h40), Hélène LEFEBVRE (pouvoir à Didier JEANNIN JUSQU'À 18h55), Claire VISCART (pouvoir à X. FAURRE), Nadia AMARZOUK (pouvoir à H. GOUJON), Edouard LUCAS (pouvoir à D. DIALLO-CISSE).

Nombre de Conseillers présents physiquement : 26

Nombre de pouvoirs : 3

Nombre de Conseillers votants : 29

Secrétaire de Séance : Lucien LE COM

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-huit du mois de Mars à 18 h 30, le Conseil Municipal dûment convoqué le vingt-quatre Mars deux mille vingt-trois, s'est réuni en la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Joël BIGOT, Maire.

**Délibération N° 2024/2803-0013**

**TARIFS DES ACTIVITES CULTURELLES AU 1<sup>er</sup> SEPTEMBRE 2024**

LE QUORUM CONSTATÉ,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'avis favorable de la Commission Proximité, Animation de la Ville, Culture du 13 Mars 2024,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

**FIXE comme suit les tarifs des activités culturelles à compter du 1<sup>er</sup> Septembre 2024 :**

**TARIFS SPECTACLES**

CATEGORIE	TARIF A Spectacles jeune public	TARIF B Spectacles intermédiaires	TARIF C Banquet Curieux - Dîner mijoté	TARIF D Banquet Curieux - Apéro grignoto	TARIF E Gouter	TARIF F : scolaires extérieures et groupes (MJC, IME...)
TARIF PLEIN	8€	12€	17€	14€	11€	
TARIF REDUIT : Petits Couronnais, moins de 16 ans, lycéens, étudiants, demandeurs d'emploi, groupe d'au moins 10 personnes)	4€	7€	13€	10€	7€	4€

**TARIFS ATELIERS ET ACTION CULTURELLE**

DUREE	Tarif Plein	Tarif Réduit
1 heure	5€	3€
½ Journée	10€	7€
1 journée	15€	10€

**TARIFS CONSOMMATIONS**

CATEGORIE	TARIF
Boissons alcoolisées/ désalcoolisées	3,50 €
Jus de fruits / sodas	2,50 €
Café / thé / sirop	1 €
Part de Gâteau	2 €
Menu/repas complet	16 €
Assiette	7 €

Fait à PETIT-COURONNE, les jour, mois et an susdits.

SUIVENT LES SIGNATURES  
POUR EXTRAIT CONFORME  
LE MAIRE



Votes :

- Pour : 29
- Contre :
- Abstentions :

Le Maire informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication.



République Française  
Département de la Seine Maritime

\*-\*-\*-\*-\*

**COMMUNE DE PETIT-COURONNE**

\*-\*-\*-\*-\*

**Délibération N° 2024/2803-014 du Conseil Municipal**  
**Séance du 28 Mars 2024**

**Etaient présents :** Joël BIGOT, Xavier FAURRE, Agnès SCOT (à partir de 18h40), Lucien LE COM, Hélène LEFEBVRE (à partir de 18h55), Didier JEANNIN, Isabelle ALLAIN (à partir de 18h40), Laurent TURQUER, Dieynaba DIALLO-CISSE, Renée MEZENGE, Conchita DAMBRINE, Janine BETTENCOURT, Marcel DURU, Myriam BEGAUD, Michel CANTAIS, Jean-Louis CREVEL, Hervé GOUJON, Marilyn ANDRIEU, Jean-Luc LIGUORI, Dominique POUYER, Norbert CLAVEL, Thierry CLERADIN, Ingrid VELTIN, Mickael BALLUAIS, Lauryane VOYES, Fernande DUVAL.

**Absents :** Agnès SCOT (pouvoir à J. BIGOT jusqu'à 18h40), Hélène LEFEBVRE (pouvoir à Didier JEANNIN JUSQU'À 18h55), Claire VISCART (pouvoir à X. FAURRE), Nadia AMARZOUK (pouvoir à H. GOUJON), Edouard LUCAS (pouvoir à D. DIALLO-CISSE).

Nombre de Conseillers présents physiquement : 26

Nombre de pouvoirs : 3

Nombre de Conseillers votants : 29

Secrétaire de Séance : Lucien LE COM

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-huit du mois de Mars à 18 h 30, le Conseil Municipal dûment convoqué le vingt-quatre Mars deux mille vingt-trois, s'est réuni en la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Joël BIGOT, Maire.

**Délibération N° 2024/2803-014**

**AVIS SUR LE PROJET DE LA SOCIETE BZ SERVICES DANS LE CADRE D'UNE ENQUÊTE PUBLIQUE AU TITRE DES INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT**

**LE QUORUM CONSTATÉ,**

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

**VU le Code Général des Collectivités Territoriales,**

**VU le Code de l'Environnement et en particulier les articles R 214-1 et suivants, relatifs aux procédures et à la nomenclature des ICPE,**

**VU le dossier de demande de permis de construire déposé en Mairie le 2 Août 2023 et enregistré sous le PC N°076 497 230 005,**

**VU le dossier de demande d'autorisation environnementale déposé par la société BZ SERVICES le 22 Décembre 2023 en Préfecture de la Seine-Maritime,**

VU la demande du 11 Mars 2024 présentée par la société BZ SERVICES auprès du Préfet de la Seine-Maritime évoquant la nécessité d'anticiper certains travaux avant délivrance de l'autorisation environnementale,

VU l'arrêté préfectoral du 14 Mars 2024 autorisant l'ouverture et l'organisation d'une enquête publique au titre des installations classées pour la protection de l'environnement,

**APRES EN AVOIR DELIBERE,**

**DECIDE** de donner un avis **favorable** :

- A la demande d'autorisation environnementale pour augmenter les capacités de stockage de céréales de l'établissement portuaire implanté en bord de seine, Quai de Petit-Couronne,
- A la demande de permis de construire d'un nouveau silo complet de stockage et l'information sur la possibilité d'anticiper certains travaux avant délivrance de l'autorisation environnementale de la Société BZ SERVICES.

Fait à PETIT-COURONNE, les jour, mois et an susdits.

SUIVENT LES SIGNATURES  
POUR EXTRAIT CONFORME  
LE MAIRE



**Votes :**

- Pour : 29

- Contre :

- Abstentions :

Le Maire informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication.